

NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2013 EN ACTIONS NOUVELLES CDM

Nombre Maximum d'Actions à Emettre : 452 814 actions
Prix d'Emission par Action : 525 DH
Valeur Nominale par Action : 100 DH
Montant Maximum de l'Opération : 237 727 350 DH
Période de souscription : Du 19 août 2014 au 18 septembre 2014 Inclus

EMISSION RESERVEE AUX DETENTEURS D'ACTIONS CDM (coupon 2013 attaché)

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 01 avril 2012, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 06 août 2014, sous la référence N° VI/EM/022/2014.

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BIT	Banque Internationale de Tanger
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CA.sa (France)	Crédit Agricole sa. (France)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
CES	Créances en Souffrance
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
FPN	Fonds Propres Nets
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc

GRD	Gestion de Relation à Distance
IFRS	International Financial Reporting Standards
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLТ	Volatilité à Long Terme
VQM	Volume Quotidien Moyen

Sommaire

<i>1 Sommaire</i>	4
<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Le Directoire	9
II. Les Commissaires aux Comptes	10
III. Le Conseiller financier	18
IV. Le Conseiller Juridique	19
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	20
VI. Agences de Notation	20
Section II - Présentation de l'opération	21
I. Cadre réglementaire de l'opération	22
II. Objectifs de l'opération	22
III. Intentions des principaux actionnaires	22
IV. Montant de l'opération	23
V. Renseignements relatifs aux actions à émettre	23
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	24
VII. Analyse des impacts de l'opération	25
VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca	26
IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions	26
X. Intermédiaires financiers	27
XI. Modalités de souscription	27
XII. Régime Fiscal	30
XIII. Charges relatives à l'opération	32
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	33
I. Renseignements à caractère général	34
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	35
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	40
IV. Notations	43
V. Assemblée d'actionnaires	50
VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM	51
VII. Les organes de direction	52
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	60
IX. Gouvernement d'entreprise	63
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	65
I. Historique du Crédit du Maroc	66
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	67
III. Filiales du Crédit du Maroc	73
IV. Marché bancaire marocain	83
V. Activité du Crédit du Maroc	91
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	106
VII. Moyens humains et effectifs	114
VIII. Moyens matériels	118
IX. Systèmes d'information	118
X. Stratégie de Développement du CDM	121

Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	124
I. Périmètre de consolidation	125
II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	126
III. Analyse du bilan consolidé IFRS	138
Section VI - Evénements récents et perspectives	151
I. Evénements récents	152
II. Perspectives	153
III. Comptes Consolidés prévisionnels	155
Section VII - Facteurs de risque	161
I. Risque de taux	162
II. Risque de change	162
III. Risque de liquidité	163
IV. Risque de contrepartie	163
V. Risque de Solvabilité	164
VI. Risque Concurrentiel	164
VII. Risque opérationnel	164
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges	166
Section IX - Règles et Principes Comptables	168
I. Présentation	169
II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels	169
III. Principes et Périmètre de consolidation	173
IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	178
Section X - Etats Financiers	190
I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013	191
II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012	197
III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011	204
IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2013	212
V. Comptes sociaux au 31 décembre 2012	227
V. Comptes sociaux au 31 décembre 2011	242
Section XI - Bulletin de souscription	253
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc	255

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement teneur de compte ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme collecteur d'ordres.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013;
- Les rapports et statistiques du GPBM;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2011, 2012 et 2013;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2011, 2012 et 2013;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.70.00
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des établissements collecteurs d'ordres
- elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Baldoméro VALVERDE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	baldomero.valverde@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles

Le Président du Directoire, Monsieur Baldoméro VALVERDE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Baldoméro VALVERDE

Président du Directoire

II. Les Commissaires aux Comptes

Raison sociale	PwC Maroc
Représentant légal	Mohamed Rqibate
Fonction	Associé
Adresse	35, Rue Aziz Bellal. 20330. Casablanca
Numéro de téléphone	(0)5 22 99 98 60
Numéro de télécopieur	(0)5 22 99 98 60
Adresse électronique	mohamed.rqibate@ma.pwc.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016
Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Fayçal MEKOUAR
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date de renouvellement du mandat	22 Avril 2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles: Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton.

PWC Maroc
Moahmed Rqibate

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles: Etats de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

PWC Maroc
Moahmed Rqibate

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 235 966 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 283 877.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 21 mars 2014

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3 638 525 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 353 579.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3.352.484 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 336.294.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 5 498 436 dont un bénéfice net de KMAD 296 384.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 21 mars 2014

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 4 882 024 dont un bénéfice net de KMAD 306 164.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 4.636.610 dont un bénéfice net de KMAD 310.237.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

III. Le Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2011-2013) et consolidés en norme IFRS (2011-2013), des rapports d'activité des exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que la lecture des procès verbaux du Directoire, du Conseil de Surveillance et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Hicham FADILI

Directeur Ingénierie Financière

IV. Le Conseiller Juridique

Dénomination	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Jacques HUMBLÉ
Fonction	Administrateur. Responsable juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca
	(212) 522 -
Numéro de téléphone	31.46.18/31.29.41/31.24.07/31.50.74/31.50.95.
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	jh@sfm.co.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles

L'opération objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Jacques HUMBLÉ

Administrateur

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	M. Jean - François ROBINOT
Fonction	Direction Affaires Administratives et Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.51.10
Adresse électronique	jeanfrancois.robinot@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	nicolascharnay@moodys.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Numéro de télécopieur	357 2581 7750
Adresse électronique	capital@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire, réuni en date du 03 mars 2014, a décidé de proposer au Conseil de Surveillance de convoquer une Assemblée Générale Mixte en vue de statuer sur la proposition de distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2013 en numéraire ou en actions ou les deux à la fois.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, tenu en date du 14 mars 2014, a proposé à l'Assemblée Générale Mixte, qu'il a convoquée pour le 22 avril 2014 une augmentation de capital social par le règlement optionnel du montant du dividende de l'exercice 2013, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre ordinaire en date du 22 avril 2014 a décidé, sur proposition du Directoire, de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2013 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte tenue à titre extraordinaire a décidé que dans le cadre de l'option proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire au sujet du paiement du dividende, la libération des souscriptions ne pourra être effectuée que par affectation d'un montant égal à 85 % du dividende brut fixé par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, soit de 22,9 dirhams par action.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale délibérant à titre Extraordinaire a chargé le Directoire de la formalisation et de la réalisation de l'augmentation de capital.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ;
- Recueillir les souscriptions et les versements correspondants ;
- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique "Crédit du Maroc - Augmentation du capital" ;
- Arrêter le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription ;
- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce ainsi que les autres documents prévus par la Loi ;
- Constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;
- Procéder à la modification corrélative des statuts ;
- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes en actions du CDM, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bank Al Maghrib.

III. Intentions du principal actionnaire

A la connaissance du management de la banque, le principal actionnaire du Crédit du Maroc compte participer à hauteur de 75% à l'augmentation de capital par règlement optionnel du dividende 2013 en actions CDM, objet de la présente note d'information.

a - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération**	
	Nombre d'actions	% du capital***	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	8 137 289	78,56%	8 404 076	78,38%
Wafa Assurance	1 073 803	10,37%	1 120 744	10,45%
Divers actionnaires*	1 147 390	11,08%	1 197 547	11,17%
Total	10 358 482	100,00%	10 722 367	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

** Participation de CASA à hauteur de 75% de l'augmentation de capital

*** % du capital = % des droits de vote

Source : CDM

b - Le Conseil de Surveillance

La présente opération n'aura aucun impact sur la composition du Conseil de Surveillance.

IV. Montant de l'opération

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 452 814 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 425 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 525 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles portera sur un montant maximum de 237 727 350 dirhams, prime d'émission incluse.

V. Renseignements relatifs aux actions à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à émettre	452 814 actions nouvelles
Prix de souscription	525 DH par action
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	425 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance*	1 ^{er} janvier 2014
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions et seront cotées en 1 ^{ère} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

* Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2014 distribuables en 2015

VI. Éléments d'appréciation des termes de l'offre

a - Éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende de l'exercice 2013 est fixé à 525 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 3 mars 2014 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au dirham inférieur.

Cette méthode consiste en l'évaluation par la moyenne des cours boursiers du Crédit du Maroc pondérés par les volumes. La période de calcul s'est étalée du 12 novembre 2013 au 25 février 2014 inclus.

b - Autres éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le taux de cotation et le coefficient de liquidité sur la période de calcul soit du 02 janvier 2014 au 30 juin 2014 ressortent comme suit :

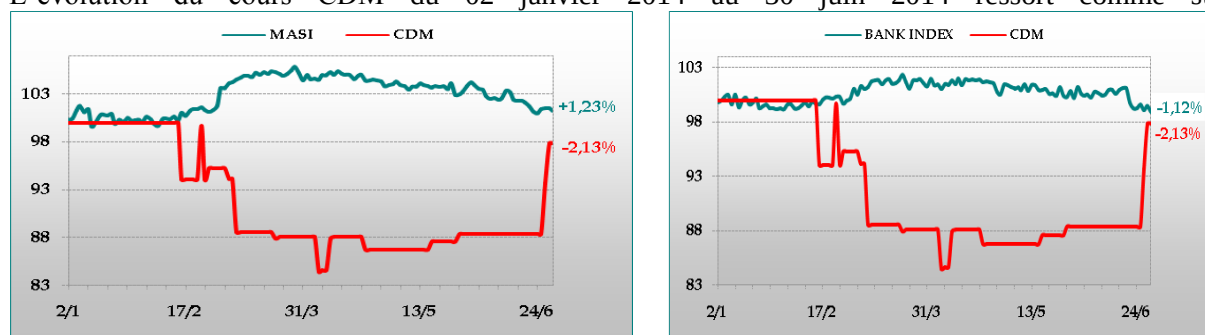
	Taux
Taux de cotation*	22,40%
Coefficient de liquidité**	0,19%

*Taux de cotation : Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**Coefficient de liquidité : Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital

Source : CDM Capital

L'évolution du cours CDM du 02 janvier 2014 au 30 juin 2014 ressort comme suit :



Source : CDM Capital

Le PER et le P/B de la valeur CDM en 2012 et 2013 ressort comme suit :

Multiples	31/12/2012	31/12/2013
PER*	15,2	22,29
P/B**	1,48	1,52

Source : CDM Capital

(*) : PER=capitalisation / résultat net consolidé

(**) : P/B=capitalisation / capitaux propres part du groupe consolidés

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres du Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle

Cours de clôture du marché central en MAD	2011	2012	2013
Plus haut	929	815	640
Plus bas	702	564	470
CMP	846,2	648,6	582,3
Volume des transactions (KDH)	106 567,60	55 620	48 521

Source : CDM Capital

Période d'observation mensuelle

Cours du marché central en MAD	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Plus haut	611	611	582	538,0	540	598
Plus bas	611	574,6	537,2	516,0	530	540
CMP	611	584,5	540,5	520,6	537,7	586,3
Volume des transactions (KDH)	-	12,27	118,35	748,7	241,98	10 399,8

Source : CDM Capital

Le tableau ci-dessous présente le CMP et la décote par rapport au prix d'émission : période du 03/03/2014 au 30/06/2014

	CMP (en Dh)	Décote par rapport au prix d'émission
Du 03/03/2014 au 30/06/2014	579,9	9,47%

Source : CDM Capital

VII. Analyse des impacts de l'opération

a - Fonds Propres avant et après opération

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires participeraient intégralement à l'opération, les impacts sur les fonds propres et sur l'actionnariat se présentent comme suit :

	Nombre d'actions	Capital social (en Dh)	Primes d'émission	Fonds Propres* (en KDH)
Situation avant l'opération	10 358 482	1 035 848 200	0	3 725 927 944
Incidence de l'opération	363 885	36 388 499	154 651 119	191 039 617
Situation après l'opération	10 722 367	1 072 236 699	154 651 119	3 916 967 561

Source : CDM

Souscription à hauteur de 75% de CASA

Souscription totale pour les autres actionnaires

* Fonds Propres = Capital social 2013 + Réserves et Primes liées au capital + Résultat Net 2013

VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapas	Délais
		Au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	04/08/2014
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	06/08/2014
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	06/08/2014
4	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de paiement des dividendes 2013, à la purge du carnet d'ordres et à l'ajustement du cours de la valeur	06/08/2014
5	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de l'opération d'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc	06/08/2014
6	Détachement des dividendes de l'exercice 2013/Ajustement des caractéristiques de cotation de la valeur et purge des carnets d'ordre	13/08/2014
7	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2013 en actions	19/08/2014
8	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2013 en actions	18/09/2014
9	Paiement des dividendes 2013 en espèce	26/09/2014
10	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital par conversion des dividendes 2013 en actions	29/09/2014
11	- Réception par la Bourse de Casablanca du procès verbal de la réunion de l'instance ayant constaté l'augmentation du capital - Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'augmentation de capital	30/09/2014
12	Livraison des nouveaux titres	02/10/2014
13	- Admission des nouveaux titres en 1 ^{ère} ligne et enregistrement de l'augmentation du capital - Publication des résultats de l'augmentation de capital	03/10/2014

IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions

Actions	
Code Valeur	3 600
Ticker	CDM
Libellé	CDM
Mode de cotation	Selon plusieurs fixing par jour
Compartiment	1 ^{er} compartiment
Nombre maximum d'actions	452 814
Prix	525 dirhams
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Date de première cotation	03 octobre 2014
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Collecteurs des ordres de souscription	Chaque souscripteur devra s'adresser à son teneur de comptes	-
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

XI. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2013 en actions nouvelles CDM sera ouverte auprès du CDM, organisme centralisateur, et des collecteurs d'ordres de conversion des dividendes 2013, du 19/08/2014 au 18/09/2014 inclus.

A l'expiration de ce délai, et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

• Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires du Crédit du Maroc avant détachement des dividendes de l'exercice 2013, prévu le 13/08/2014.

b - Remise des Bulletins de souscription

Les souscripteurs souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres, du 19/08/2014 au 18/09/2014 inclus, l'original du bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende 2013.

c - Identification des souscripteurs

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes 2013 pour pouvoir les convertir en actions. A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors	Photocopie du registre de commerce

OPCVM)	
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le collecteur d'ordre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
OPCR	Photocopie de la décision d'agrément
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion.

d - Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles du Crédit du Maroc). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions CDM, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur en question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

e - Modalités de souscription et de traitement des ordres

Les souscripteurs souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur teneur de comptes titre.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

L'organisme centralisateur doit s'assurer préalablement à l'acceptation d'une ou plusieurs souscriptions que le souscripteur dispose des droits aux dividendes 2013 suffisants lui ouvrant droit à la souscription. Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions sus mentionnées seront frappées de nullité.

f - Traitement des rompus

Au cas où les 85% des dividendes bruts convertis ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire :

- le nombre entier d'actions immédiatement inférieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'un versement en espèces. Ce versement s'effectuera en date du paiement du dividende soit le 26 septembre 2014.
- Le nombre entier immédiatement supérieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule devra compléter sa souscription par un versement à concurrence maximum d'une action nouvelle.

g - Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

▪ Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera auprès des teneurs de comptes habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis au centralisateur au plus tard le 18/09/2014 à 18h00.

En l'absence d'option ou de droits aux dividendes suffisants et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement à partir du 26 septembre 2014.

Après consolidation des ordres de souscriptions, le centralisateur s'engage à rejeter les souscriptions ne disposant pas des droits aux dividendes suffisants et/ou ne respectant pas les conditions sus mentionnées.

▪ Couverture des souscriptions et inscription en compte

Le CDM est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles.

Les versements correspondant au complément des souscriptions à la présente augmentation de capital devront être réalisés en versement complémentaire et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

Le CDM, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé «Crédit du Maroc - Augmentation de capital» et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

▪ **Enregistrement de l'opération**

Le CDM Capital est chargé de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca en date du 03/10/2014.

▪ **Modalités de publication des résultats de l'opération**

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 03/10/2014.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - Actionnaires personnes physiques résidentes

▪ **Imposition des profits de cession**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions cotées sont soumis à l'IR au taux de 15%. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ **Imposition de dividendes**

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

b - Actionnaires personnes morales résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés.

▪ Imposition de dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis au dit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

c - Actionnaires personnes physiques non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

d - Actionnaires personnes morales non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération sont estimés à environ 1,35% HT du montant de l'opération (côté Emetteur). Ils se ventilent comme suit :

Frais globaux côté Emetteur (1,35% HT) détaillés comme suit :	Frais globaux côté Souscripteurs détaillés comme suit :
Commission de courtage et d'enregistrement (CDMC) : 0,15% HT Conseil Financier Conseiller juridique Commissaires aux comptes CDVM Dépositaire Central, Maroclear Frais de communication Frais légaux	Commission de Règlement/Livraison : à l'appréciation de chaque dépositaire

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer : ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.
Capital Social au 31/12/2013	Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 1 035 848 KDH.
Textes réglementaires et	Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :

législatifs applicables à l'émetteur :

- ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2013, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 035 848 KDH et est entièrement libéré. Il est composé de 10 358 482 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social de CDM sur les cinq dernières années

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 833 817 600 dirhams à 865 281 500 dirhams.

En 2011, le Crédit du Maroc a procédé de nouveau à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le capital social passe de 865 281 500 dirhams à 890 380 300 dirhams.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3^{ème} augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams.

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en action nouvelle et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : Prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 Dh	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : Prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 Dh	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : Prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 Dh	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : Prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 Dh	419 536	964 345 200	87,79%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : Prix d'émission 550 MAD	964 345 200	100 Dh	715 030	1 035 848 200	87,64%

Source : CDM

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 se présente comme suit:

Actionnaires*	2009		2010		2011		2012		2013	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	6 392 046	76,66%	6 637 508	76,71%	6 858 759	77,03%	7141352	77,42%	8 137 289	78,56%
Wafa Assurance	839 654	10,07%	875 892	10,12%	905 088	10,17%	942379	10,22%	1 073 803	10,37%
Divers actionnaires	1 106 476	13,27%	1 139 415	13,17%	1 139 956	12,80%	1140185	12,36%	1147390	11,08%
Total	8 338 176	100,00%	8 652 815	100,00%	8 903 803	100,00%	9 223 916	100,00%	10 358 482	100,00%

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Source : CDM

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%¹ supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,71%.
- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.
- Durant le 2ème semestre 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.
- Durant le 2ème semestre 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,03% des droits de vote contre 76,71% à fin 2010, Wafa Assurance ressort avec 10,17% des droits de vote contre 10,12% à fin 2010.
- L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3ème augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,42% des droits de vote contre 77,03% à fin 2011, Wafa Assurance ressort avec 10,22% des droits de vote contre 10,17% à fin 2011.
- L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2013 réunie à titre extraordinaire a décidé l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles. Suite à cette opération, le capital social a été porté à 964 345 200 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,89% des droits de vote contre 77,42% à fin 2012, Wafa Assurance ressort avec 10,28% des droits de vote contre 10,22% à fin 2012.
- L'exercice 2013 s'est caractérisé par une cinquième augmentation de capital en numéraire portant ainsi le capital de 964 345 200 dirhams à 1 035 848 200 dirhams. A l'issue de cette opération, la participation du Groupe Crédit Agricole ressort à 78,56% et celle de Wafa Assurance à 10,37%.

¹Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	2012	2013
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	15,9 Milliards Euros	16,0 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	-6,39 Milliards Euros	+2,5 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	39,8 Milliards Euros	39,8 Milliards Euros
Actionnariat	SAS Rue La Boétie : 56,3%	SAS Rue La Boétie : 56,2%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,0%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,3%
	Salariés (FCPE) : 4,4%	Salariés (FCPE) : 4,3%
	Auto-contrôle : 0,3%	Auto-contrôle : 0,2%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	2012	2013
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	3,91 Milliards Dirhams	4,41 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	5,37 Milliards Dirhams	5,74 Milliards Dirhams
Résultat net	733 Millions Dirhams	780 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Source : www.casablanca.bourse.com

d - Autocontrôle

Au 31 décembre 2013, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- ▶ Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- ▶ Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2011	2012	2013
Résultat net (en Kdh)	310 237	306 164	296 384
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Dh)	284 921 696	295 165 312	279 679 014
Nombre d'actions	8 903 803	9 223 916	10 358 482
Résultat net par action (en Dh)	35	33	29
Dividende par action (en Dh)	32	32	27
Taux de distribution*	91,80%	96,41%	94,36%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source: CDM

Pour ce qui est de l'exercice 2011, l'assemblée générale du 4 mai 2012 a proposé la distribution d'un dividende de 32 dirhams par action, soit un taux de distribution de 91,8%.

En 2012, le Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 32 dirhams par action soit un taux de distribution de 96,41%.

Au titre de l'exercice 2013, l'AGO du 22 avril 2014 a décidé la distribution d'un dividende brut de 27 dirhams par action. Le taux de distribution ressort donc à 94,36%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 :

Cours le plus haut (en Dh)	640,00	Nombre de jours de bourse	245
Cours le plus bas (en Dh)	470,00	Taux de cotation[1]	41,63%
Cours moyen pondéré (en Dh)	582,34		
Coefficient de liquidité ²	0,80%		

Source: CDM

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 :

Evolution mensuelle	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13
Cours le plus haut	624,00	555,00	522,00	520,00	585,00	610,00
Cours le plus bas	504,00	478,00	470,00	470,00	500,00	555,00
Cours moyen pondéré	589,61	503,44	478,69	501,21	575,30	594,58
Nombre de titres échangés	3 174	832	317	2 207	27 514	39 687
Nombre de jours traités	10	12	8	16	10	12

Evolution mensuelle	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13
Cours le plus haut	610,00	501,00	572,40	640,00	615,00	611,00
Cours le plus bas	500,00	500,00	501,00	538,10	570,00	570,00
Cours moyen pondéré	509,71	500,32	510,56	634,49	586,99	583,67
Nombre de titres échangés	384	51	749	536	2 953	4 916
Nombre de jours traités	3	2	7	4	9	9

Source: CDM Capital

b - Caractéristiques des titres de créances émis par CDM

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificat de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

² Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2013.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards MAD en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 18 juillet 2014, l'encours certificats de dépôts émis par CDM atteint 4 064 300 dirhams.

	Encours en KMAD	Date émission	Date échéance	Taux
CD CDM	400 000	29/07/13	28/07/14	4,45%
CD CDM	400 000	28/08/13	27/08/14	4,45%
CD CDM	400 000	29/07/13	29/10/14	4,60%
CD CDM	400 000	30/11/11	30/11/14	4,40%
CD CDM	400 000	26/08/13	26/12/14	4,65%
CD CDM	59 300	06/07/12	06/07/15	4,25%
CD CDM	50 000	31/10/11	31/10/15	4,35%
CD CDM	550 000	30/11/11	30/11/16	4,21%
CD CDM	500 000	28/02/12	28/02/17	4,16%
CD CDM	335 000	30/03/12	30/03/17	4,17%
CD CDM	100 000	30/04/12	30/04/17	3,98%
CD CDM	170 000	21/12/12	21/12/17	4,60%
CD CDM	300 000	02/08/13	02/08/18	5,43%
Total en KMAD	4 064 300			

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par CDM

2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 MAD. Le montant servi s'élève à 500 000 000 MAD.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 600 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 400 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 MAD. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 MAD.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Novembre 2013

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Evaluation	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), ce qui intègre un relèvement de trois crans par rapport à l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (ba3). Ce relèvement de trois crans reflète notre évaluation de la combinaison du soutien de sa maison-mère française, Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 stable, D/ba2/baa2 stable), et du soutien systémique. La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Les notations intrinsèques D-/ba3 de CdM reflètent principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de Crédit Agricole, et (2) une dégradation des résultats financiers du CdM, notamment de la qualité de ses actifs et un matelas de fonds propres encore faible.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir
- Faible capacité d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Le CdM est principalement financé par les dépôts, qui constituent une source de financement jugée plus stable par Moody's
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En juin 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 78 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en juin 2013. La couverture des créances douteuses s'est dégradée, les réserves pour créances douteuses ayant baissé pour s'établir à 69,11 % des prêts non productifs en juin 2013 contre 79,1 % au 31 décembre 2012.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

L'annonce par CdM d'augmentation de capital de 442 millions de dirhams est accueillie favorablement par Moody's. La période de souscription s'est achevée le 31 octobre. Bien que les résultats ne soient pas encore divulgués, cette opération devrait être un succès compte tenu de la pleine participation de l'actionnaire principal révélée par l'équipe dirigeante. Cette augmentation de capital améliorera légèrement le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque qui passera de 7,4 % en décembre 2012 à 7,9 % en juin 2013 (au pro-rata des résultats financiers). Selon nos estimations, l'augmentation de capital va contribuer à renforcer le ratio Tier 1 de la banque à 9,5 % (soit un niveau légèrement supérieur au nouveau taux minimum de 9 % en vigueur à compter de juin 2013). Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Pour le premier semestre 2013, CdM a affiché un résultat net de 183,5 millions de dirhams, en baisse de 3,0 % en glissement annuel, générant ainsi un faible rendement de l'actif de 0,74 %. La baisse des résultats est imputable à une diminution des revenus nets d'intérêts et de commissions, en dépit de solides gains liés au marché et d'une baisse des coûts du crédit. L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque, permettant ainsi de couvrir de nouvelles défaillances et de constituer des provisions.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 17,7 % en juin 2013 (décembre 2012 : 21,7 %).

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en juin 2013. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en juin 2013. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 12 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (Joint Default Analysis)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (National Scale Ratings)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Mai 2013

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHESE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfices que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Indicateurs reflétant une mauvaise qualité des actifs encore appelée à se dégrader
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Dépôts : une source de financement majeure que nous estimons plus stable
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un affaiblissement des capacités de soutien de la société mère à CdM en cas de nécessité.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2012, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DEGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,27 % en décembre 2011 et 5,37 % en décembre 2009 à 8,44 % en décembre 2012. La couverture des créances douteuses s'est améliorée, les réserves pour créances douteuses ayant augmenté pour s'établir à 79,1 % des prêts non productifs en décembre 2012 (malgré une baisse de 10,5 % des coûts du crédit en 2012) contre 71,9 % au 31 décembre 2011.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous anticipons, malgré une certaine amélioration du ratio des fonds propres sur l'actif total à 7,4 % en décembre 2012, contre 7,0% au 31 décembre 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Le résultat net de la banque au titre de l'exercice 2012 ressort à 353,6 millions de MAD -en progression de 5,1% par rapport à 2011 - soit une faible rentabilité des actifs à 0,74 %. La croissance du résultat est principalement imputable à l'appréciation du marché et à la baisse des coûts du crédit, le produit net d'intérêts étant resté inchangé. CdM conserve une marge nette d'intérêts relativement élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette a également été affectée par l'évolution de 4,5 % des charges d'exploitation (le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 50,9 %, en décembre 2012, contre 49,6 % au 31 décembre 2011). L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a, en septembre 2012, réduit de 200 points de base supplémentaires le montant des réserves obligatoires, ce taux s'établissant précédemment à 6 %. Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 21,7 % en décembre 2012.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 71 % de l'actif en décembre 2012. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105% en décembre 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 14 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« Bank Financial Strength Ratings » ou BFSR)

Les notations Moody's de solidité financière des banques (BFSR) représentent l'opinion de Moody's sur la solidité financière et la qualité de crédit intrinsèques d'une banque et font, de ce fait, abstraction de certains risques de crédit et éléments de soutien extérieurs que prennent en compte les notations de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») de Moody's. Les BFSR ne prennent en considération ni la probabilité que la banque reçoive effectivement ce soutien, ni les risques provenant de décisions prises au niveau des autorités souveraines qui pourraient remettre en question la capacité d'une banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises étrangères. Parmi les éléments pris en compte lors de l'attribution de notations BFSR de solidité financière figurent des éléments spécifiques aux banques, tels que les fondamentaux financiers, la valeur d'enseigne (« franchise value »), le niveau de diversification des métiers et des actifs. Même si les BFSR font abstraction des facteurs externes déjà évoqués, elles prennent néanmoins en considération d'autres facteurs de risque propres à l'environnement dans lequel opère l'établissement, qu'il s'agisse du dynamisme et des perspectives économiques futures, de la structure et de la fragilité relative du secteur financier, ou encore de la qualité du cadre réglementaire et prudentiel.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale

Les notations de dépôts, qui constituent une opinion sur le risque de crédit relatif, intègrent les notations BFSR ainsi que l'opinion de Moody's relative à un éventuel soutien extérieur. Les notations Moody's de dépôts bancaires **SONT plus spécifiquement une opinion sur** la capacité d'une banque à honorer en temps voulu ses engagements auprès des déposants. Elles visent, dès lors, à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de sa clientèle, à savoir : la solidité financière intrinsèque de la banque, le risque souverain de transfert (pour les dépôts en devises étrangères) et les facteurs de soutien externe, implicite et explicite. Si les notations de dépôts bancaires ne tiennent pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elles reconnaissent néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Conformément à la méthodologie utilisée dans l'analyse Moody's de défaut conjoint (« *Joint Default Analysis* » ou JDA), la notation de dépôts bancaires en monnaie locale repose sur la prise en compte de facteurs de soutien externes dans l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque concernée. Dans le calcul de la notation de dépôts bancaires en monnaie locale d'une banque, la méthodologie JDA intègre également la notation du soutien extérieur, sous forme de plafond-pays pour les dépôts en monnaie locale, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de crise et le degré de dépendance entre la notation de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« National Scale Ratings »)

Les notations sur échelle nationale sont principalement destinées à être utilisées par les investisseurs domestiques. Elles ne sauraient être comparées aux notations sur échelle internationale de Moody's ; elles portent plutôt sur le risque de crédit relatif dans un pays donné. La notation Aaa sur échelle nationale de Moody's indique que l'émetteur ou l'émission concernés présentent la meilleure qualité de crédit et la plus faible probabilité de perte de crédit par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent par conséquent les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non en fonction du risque de défaut absolu. Les notations sur échelle nationale excluent les risques systémiques ; elles ne tiennent pas compte de la perte attendue liée aux événements systémiques susceptibles d'affecter tous les émetteurs, même ceux qui se voient attribuer la notation la plus élevée sur échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

Grille d'évaluation (« scorecard ») Moody's de la solidité financière des banques (BFSR)

Le modèle Moody's d'évaluation de la solidité financière d'une banque (voir « scorecard » ci-dessous) est un outil stratégique permettant aux analystes de Moody's d'apprécier la solidité d'une banque selon une méthode cohérente d'un établissement et d'une région à l'autre. Les résultats du modèle et les notations individuelles font l'objet d'un débat en comité de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions propres à chaque entité notée.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution. Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du CDM, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées générales extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM

L'article 15 des statuts du CDM stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 31/05/2014, sont :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Vice-Président	Monsieur Xavier Musca	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur M'hamed Sagou	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Jean Christophe Kiren	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa fonction de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du CDM stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire sont convoqués d'office aux réunions bimensuelles. Ils peuvent être cependant convoqués à tout moment si la situation l'exige.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc au 31/05/2014 sont :

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Badomero VALVERDE	Conseil de Surveillance du 22/01/2013	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Adnane EL GUEDDARI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Michel ZANATTA	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonctions	Date de nomination	Echéance du mandat
BIT	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDMA	Représentant permanent du CDM	22/01/2013	-
CDMC	Président du Conseil de Surveillance	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
	Représentant permanent du CDM	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDML	Président du Conseil de Surveillance	28/03/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
CDMP	Président du Conseil d'Administration	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
SIFIM	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2017

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité de Direction Générale est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Baldomero VALVERDE	Président du Directoire	2013
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2007
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et d'Investissement	2009
Michel ZANATTA	Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail	2011
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Technologies et Services Clients	2009
Marc BOUCHEZ	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Risques & Contrôles Permanents Groupe	2014
Jean François ROBINOT	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Affaires Administratives et Finances Groupe	2012
Moncef EL HARIM	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Capital Humain et Logistique Groupe	2014

Source : Crédit du Maroc

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité de Direction Générale et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité Exécutif Restreint et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Banque d'Investissement	2007
Samir KHAMLIHI	Secrétaire Général Groupe	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur de la Relation Clientèle Entreprise	2007
Nadia EL YOUNSI	Directeur des Engagements et Risques de Contrepartie	2009
Brahim ZEKHNINI	Directeur de la Distribution et Fonctionnement de la Banque de Réseau et de Détail	2009
Abdelkader RAHY	Président du Directoire de CDM Leasing	2012
Nordine AJMI	Directeur Services à la Clientèle & Flux	2012
Siham NOUR	Directeur du Marketing Retail	2012
Benoit Thierry GUEROULT	Directeur Audit et Inspection	2013
Abdellah El AZZOUZI IDRISI	Directeur du Middle Market	2013
Abdelmajid YAZID	Directeur de la Direction Commerciale de l'Atlantique	2013
Abdelali LAHBABI	Directeur de la Direction Commerciale du Sud	2013
Abderahman BEN HAYOUN SADAFYINE	Directeur de la Direction Commerciale du Centre	2013
Mohammed Mounssif BENSAID	Directeur Système Information Groupe	2014

Source : Crédit du Maroc

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, notamment :

- **Le Comité Développement**
 - Missions : Comité de partage d'information, de mobilisation et de décision sur les sujets liés au développement des marchés BRD et BFI :
 - Stratégies commerciales
 - Campagnes, challenges

- Plan d'Action Commercial
- Les offres et leur évolution: gamme de produits & services, mises sur le marché de nouveaux services
- Evolution des organisations commerciales.
- Canaux de distribution
- Grands processus impactant le commercial
- Stratégie, positionnement, développement sur un segment ou une activité (ex: MRE, monétique, assurance, cash management, ...)
- Fonctionnement
- Périodicité: Mensuelle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : En alternance, directeur marketing BRD, directeur marketing BFI
- Participants permanents :
- Membres du Comité de Direction Générale
- BRD: Directeur distribution, Directeur commercial (un présent par rotation), Directeur marketing
- BFI: Directeur des Relations Commerciales Entreprises, Directeur Banque d'Investissement, Directeur marketing
- Directeur DSCF
- Directeur DSIG
- DRSRF (DRHG formation)
- Responsable communication externe
- Autres participants : Le Comité Développement peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour
- Quorum :
- Deux membres du Directoire.
- **Le Comité Fonctionnement**
- Missions
- Améliorer le fonctionnement de la banque dans le sens d'un meilleur service à la clientèle, de la maîtrise des risques opérationnels et des charges
- Analyser et corriger les dysfonctionnements
- Optimiser les moyens (ressources humaines et matérielles)
- Rationaliser les process et les procédures en vue d'une productivité maximale
- Optimiser l'organisation des back offices de la banque y compris les centres de traitement régionaux
- Analyser la performance tournée "Client" des principaux processus clés (délais de traitement, réclamations, ...etc.)
- Établir un tableau de bord général "Qualité du fonctionnement"
- Fonctionnement
- Périodicité : mensuelle
- Président : Président du Directoire
- Secrétariat : Directeur DSCF
- Participants permanents:
- Membres du Comité de Direction Générale
- Directeur DSCF
- Directeur DCPC
- Directeur DSIG
- Directeur DILG

- Directeur Qualité et Stratégie
- Directeur DOG
- Directeur de la distribution BRD
- Un directeur commercial BRD (par rotation)
- Un directeur de centre d'affaires DGE ou DMM
- Un directeur de succursale (tournant sur une base trimestrielle)
- Autres participants : Le Comité Fonctionnement peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.
- Quorum:
- Deux membres du Directoire
- **Le comité des Crédits**
 - Missions
 - Présentation pour décision des dossiers crédits non délégués pour toutes les lignes clientèle de la banque
 - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits
 - Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique de DRG
 - Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés.
 - Fonctionnement
 - Périodicité : hebdomadaire
 - Présidence : Président du Directoire
 - Secrétaire : Directeur Engagements et Risques de Contrepartie
 - Participants :
 - Les membres du Directoire
 - DGA RCPR
 - Le DERC
 - Les directeurs des lignes clientèle BFI
 - Le Directeur des crédits
 - Le Directeur des Risques BRD
 - Autres participants : Le Comité des crédits peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.
 - Quorum:
 - Deux membres du Directoire.
- **Le Comité RH**
 - Missions :
 - Mouvements et nominations des cadres
 - Rémunérations (évaluations annuelles et autres éléments de la rémunération globale)
 - Crédits hors délégation de la DRHG
 - Actions de formation
 - Suivi des relations sociales
 - Cas particuliers de collaborateurs en difficulté

- Fonctionnement

- Périodicité : Bimensuelle
- Présidence : Le Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge du capital humain

- Participants permanents :

- Les membres du Directoire
- DGA en charge du Capital Humain
- DRHG
- Autres participants : Le Comité RH peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité Financier**

- Missions :

- Pilotage de la solvabilité et gestion des fonds propres du CDM : gestion prévisionnelle des ratios, évolutions réglementaires, émissions.
- Suivi des sujets fiscaux : maîtrise du risque fiscal, projets d'optimisation, audits.
- Suivi des sujets comptables : réglementation, projets, synergies CDM/filiales, supervision contrôle comptable, suivi des relations avec les CAC.
- Suivi / pilotage financier des filiales.
- Suivi / gestion du portefeuille de participations, du portefeuille de titres
- Supervision de la communication financière et des relations avec les agences de rating (
- articulation avec le Comité Financier de la BPI.

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge des Finances

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA BFI
- DGA en charge des Finances
- DGA RCPR
- Directeur Comptabilité
- Directeur Contrôle de Gestion Financière
- Responsable Communication Financière
- Autres participants : Le Comité Financier peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité de management de la conformité**

- Missions

- Suivi de la mise en œuvre du programme de contrôle de la conformité et son fonctionnement
- Validation de la déclinaison des directives du Groupe relatives à la conformité
- Traitement des remontées des manquements à la conformité

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur DCPC

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA RCPR
- Directeur de la Distribution BRD
- Directeur GCA (BFI)
- Directeur DCPC
- Directeur Juridique
- Directeur Audit Interne
- Directeur DOG
- Autres participants : Le Comité de Management de la conformité peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire

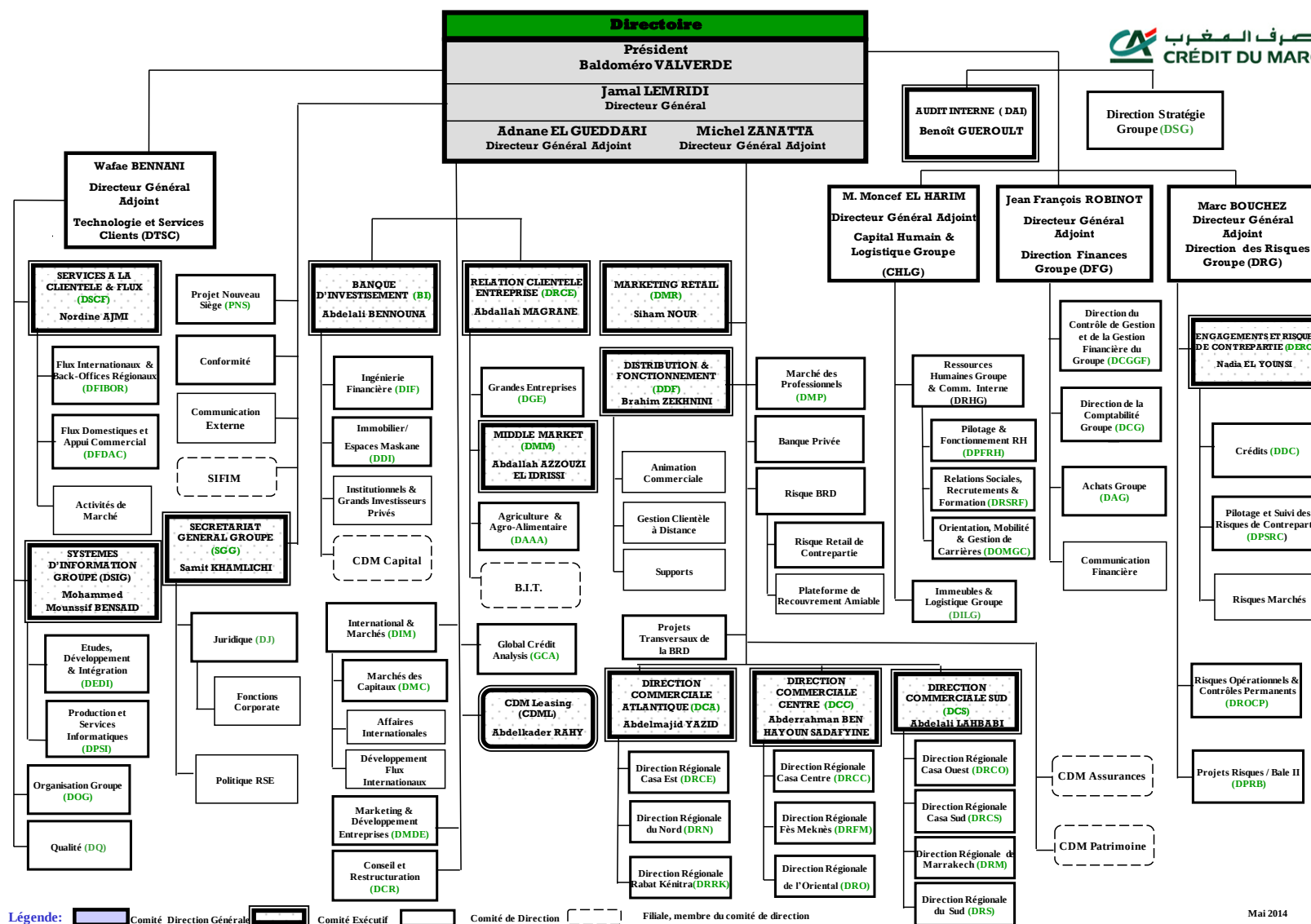
e - Le Secrétariat Général

Le secrétariat du Directoire est en charge des tâches suivantes :

- Etablissement de l'ordre du jour des réunions ;
- Tenue des relevés de décisions des réunions ;
- Tenue des copies des dossiers de base ayant servi aux décisions prises ;
- Relais des décisions du Directoire vers les Directions concernées ;
- Tenue des procès-verbaux mensuels à consigner sur le registre spécial coté et paraphé par le greffier du Tribunal.
- Suivi des instances de gouvernance (Conseil de surveillance et Directoire)

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 31/05/2014 :



Mai 2014

VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Baldoméro VALEVERDE : Président du Directoire (58 ans)

M. Baldoméro VALVERDE, titulaire d'une maîtrise en Economie, a démarré sa carrière en 1979 à la Caisse Régionale de la Brie où il a pu occuper plusieurs fonctions notamment, Conseiller Commercial, Chargé d'Etudes Marketing, Responsable Marketing, communication et planification, Adjoint du Directeur Financier, Directeur Financier et Directeur des Marchés.

En 2001, M. VALVERDE a été nommé Directeur du Département Développement au sein de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).

En 2003, il a été promu Directeur Général Adjoint au sein de la Caisse régionale Centre Loire, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

M. VALVERDE accède en 2011 à la Direction Générale de la Caisse Régionale de Guadeloupe, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Chef Executif Officer au sein du Crédit Agricole Serbie.

En février 2013, M. VALVERDE est nommé Président du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (57 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1984 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Affaires Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint en charge des Technologies et Services Clients (48 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009.

M. Wafae BENNANI a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

En janvier 2014, Mme Wafae BENNANI a pris en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Financement et d'Investissement (49 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El GUEDDARI a intégré le Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El GUEDDARI réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El GUEDDARI occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Adnane El GUEDDARI a été nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc et Directeur Général Adjoint en mai 2011.

Depuis juillet 2012, M. El GUEDDARI est en charge de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc.

Mme Moncef EL HARIM : Directeur Général Adjoint en charge du capital humain et de la logistique Groupe (49 ans)

M. Moncef EL HARIM, titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohamed V de Rabat, a débuté sa carrière professionnelle en 1988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En juin 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. En 2002, M. EL HARIM occupe le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc et ce pendant une période de 6 ans avant d'être nommé en octobre 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, M. EL HARIM rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il a été promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il a occupé pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, M. EL HARIM rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

M. Michel ZANATTA : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Réseau et de Détail (53 ans)

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'université de Toulouse en 1982, M. ZANATTA a suivi l'Executive Program de l'INSEAD en 2004 avant d'intégrer le programme Campus Crédit Agricole à l'université de Stanford et à China Europe international Business School en 2009.

Il effectue le service national dans l'armée de l'air entre 1983 et 1984.

M. ZANATTA a débuté sa carrière en 1984 en tant qu'auditeur chez Price Waterhouse avant de rejoindre le Groupe Crédit Agricole au sein duquel il occupe de nombreuses fonctions.

En 1986, M. ZANATTA rejoint la Caisse Régionale du Midi au sein du Département Marketing en tant que responsable marché des particuliers.

Après une année au sein de la Caisse Régionale de Toulouse en tant que responsable marketing dans la Direction du Marketing et de la Communication, M. ZANATTA rejoint la Caisse Nationale de Crédit Agricole en tant que chargé de mission au sein de la Direction de l'International entre 1990 et 1995 et en tant que responsable du service banque-conseil au sein de la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels en 1996.

En 1998, il a été promu Directeur Exécutif de Banco Boavista en Brésil en charge du Marketing, des produits et des canaux à distance. M. ZANATTA a été nommé Administrateur Délégué de la compagnie d'assurance grecque Emporiki Life en 2001 avant d'être nommé Directeur Retail et Banque Commerciale au sein de Crédit Agricole Egypte en 2006.

En 2011, M. ZANATTA a rejoint le Crédit du Maroc en tant que membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail.

M. Marc BOUCHEZ : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (49 ans)

Titulaire d'un DEA en Economie et Sociétés et d'une maîtrise d'Econométrie de l'Université Paris X Nanterre et d'un certificat universitaire d'informatique de Tours, Mr Marc BOUCHEZ intègre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Somme en 1991 au sein de laquelle il occupe de nombreuses responsabilités dans le domaine Marketing notamment la participation à la stratégie et l'élaboration du Plan d'Actions Commerciales, le développement du Système d'Information Marketing et l'analyse de l'environnement de l'entreprise et de la clientèle.

En 1999, M. BOUCHEZ rejoint l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole SA en tant qu'Inspecteur avant d'être nommé en 2003 adjoint puis chef de mission.

En mai 2005, M. BOUCHEZ rejoint l'union Gabonaise de Banque en tant que Directeur de l'Audit Interne, poste qu'il occupe pendant 4 ans avant d'être promu Responsable de l'Audit Interne au sein de Crédit Agricole Serbia en 2009 puis Responsable Risques et Contrôle Permanent en avril 2011.

A compter de mars 2014, M. BOUCHEZ a rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Risques et Contrôle Permanents Groupe.

M. Jean François ROBINOT: Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Administratives et Finances Groupe (54 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur CIVIL DES Ponts ET Chaussées, M. ROBINOT a débuté sa carrière en 1984 au Crédit Lyonnais en tant que Chef de Projet au sein de la Direction de l'informatique et de l'Organisation.

En 1988, il rejoint la Direction Centrale des Marchés de Capitaux du Crédit Lyonnais où il occupe plusieurs fonctions : Responsable Back Office «Clientèle & Produits en Franc », Responsable de la gestion sous mandat, Dirigeant de Crédit Lyonnais Rousse France s.n.c, Responsable des Back et Middle Offices sur Marchés Obligataires, Secrétaire Général- Responsable des risques sur activités de marchés.

En 2001, M. Robinot a été nommé responsable de la maîtrise d'ouvrage risques de Crédit au sein de la Direction des Risques du Groupe (Banques et Corporates).

M. Robinot rejoint en 2003 CALYON en tant que responsable Data Management & Reporting au sein de la Direction de la Gestion et du Contrôle des Risques.

En 2004, il a été chargé de mission Bale II au sein de la Direction des Finances et des Risques de LCL avant d'être nommé en 2005, Responsable ALM.

M. Robinot a été promu en 2007 en tant que Responsable du Service Risque de Taux au sein de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole SA avant de rejoindre en 2008 la Banque de Proximité à l'International en tant que Responsable Adjoint du Département Finances.

En 2012, M. Robinot a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Administratives et Finances Groupe du Crédit du Maroc.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2013 à MAD 3 150 KDH au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2013 16 045 KDH.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole France, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999.

Le tableau ci-dessous reprend les participations du personnel du Crédit du Maroc durant les trois derniers exercices :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	0	0	0%

Source : CDM

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe. Les salariés du Groupe disposeront de ces actions en novembre 2015.

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 345 agences au 31 décembre 2013, organisées en groupes et régions qu'en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française CDM Europe. De plus, la Banque entretient des relations avec plus de 700 correspondants bancaires à travers le monde.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine);
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

1929	Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
2004	La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.
2011	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca. Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles CDM.
2012	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles CDM.
Mai 2013	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles CDM
Juillet 2013	Augmentation de capital en numéraire

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole³

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,56%⁴ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

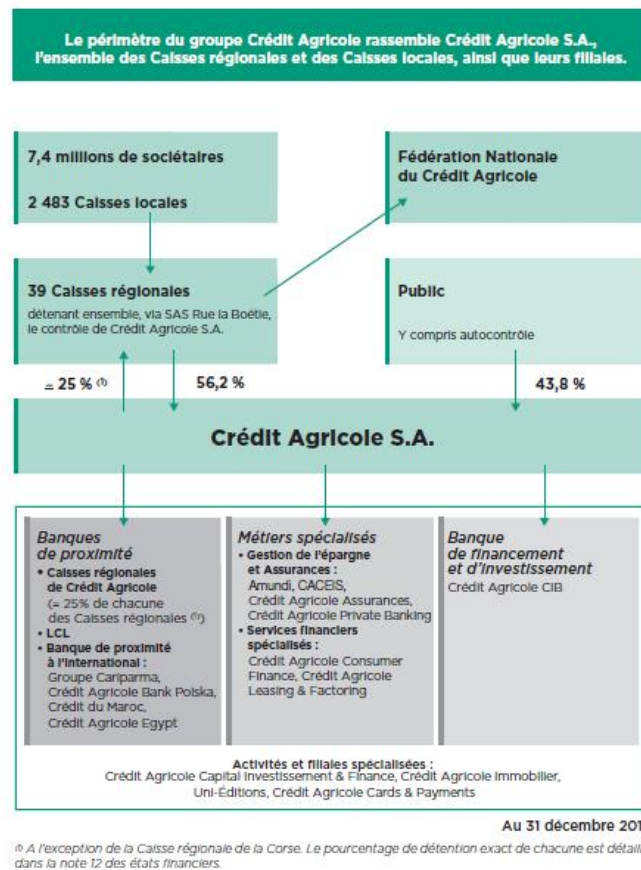
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

³ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2013.

⁴ Répartition du Capital Social du CDM au 31/12/2013.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 31/12/2013



Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A 2013

c - Les pôles-métiers

■ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; services à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.

- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

- **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et du factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 73,2 milliards d'euros d'encours de crédit à la consommation et 23,2 milliards d'euros d'encours de crédit-bail et factoring.

- **Banque de financement et d'investissement**

Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières des produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d'investissement et de la banque commerciale. Les activités de CACIB s'articulent autour de cinq pôles :

- Le suivi commercial des entreprises & le réseau international
- La Banque d'Investissement
- L'optimisation de la dette & distribution
- La Banque de financement
- La Banque de marché

- **Banque de proximité à l'international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par 5,6 millions de clients dans plus de 10 pays, par l'intermédiaire de près de 2 200 agences.

- **Gestion d'actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données consolidées 2013 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	76,3	42,3
Produit net bancaire	31,1	16
Résultat net part du Groupe	5,1	2,5

Source : www.credit-agricole-sa.fr

Les principaux indicateurs consolidés du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	2011	2012	IFRS Var	2013	Var
Produit net bancaire	20 783	15594	-24,97%	16015	2,70%
Résultat Brut d'exploitation	7 171	4330	-39,62%	4738	9,42%
Coût du risque	-5 657	-3703	-34,54%	-2961	-20,04%
Contribution des sociétés mises en équivalence	229	503	>100%	1074	>100%
Résultat net	-1 198	-6431	<-100%	2881	>100%
Résultat net Part du Groupe	-1 470	-6389	<-100%	2505	>100%
En Millions d'euros	2011	2012	Var		Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	42 797	40174	-6,13%	42294	5,28%
Ratio de solvabilité global	13,40%	13,20%	-0,2 pts	15,80%	+2,6 pts
ROE	-3,30%	-15,60%	-12,3 pts	6,40%	+22 pts

Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A 2013

e - Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Année 2013

Convention entre Crédit du Maroc et BPI/ Kyriba

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2013, prévoit la mise à disposition d'une solution proposant des fonctionnalités en e-banking et cash management packagés pour répondre au mieux aux différents marchés. La charge relative à l'exercice 2013 s'élève à KMAD 492.

Autres Années

Convention entre Crédit du Maroc et Progica

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2013 s'élève à KAMD 111,4.

Convention entre Crédit du Maroc et SILCA-PRU

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2012, prévoit la mise en place d'un plan de Repli Utilisateurs de la Succursale de Paris, afin d'assurer la continuité en cas d'indisposition de ses locaux. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2013 s'élève à KMAD 3 064.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – My Audit

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 124.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole CIB

Cette convention, établie en avril 2010, a pour objet la mise à disposition d'un outil de modélisation mathématique pour la valorisation des options. Il n'a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 2 957 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 31,2.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-ANADEFI

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 206,9.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-SCOPE

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 199,9.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-DROP

Dans le cadre de cette convention, établie en juillet 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des risques opérationnels «DROP ». Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, établi en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2013 est de KMAD 16 664.

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant réglé par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 3 001.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-LDAP

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plate forme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 20.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Cette convention, conclue en septembre 2000, a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour le compte de Crédit du Maroc, de note macro-économiques, d'études spécifiques ou sectorielles, notamment :

- Des notes de conjonctures macro-économiques trimestrielles,
- Des notes de synthèse sur les données nationales et internationales,
- Analyse de la loi et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Le montant facturé par Crédit du Maroc Capital au titre de l'exercice 2013 est de KAMD 500.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2013 s'élève à KMAD 135.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit bail de CDML par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDML verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2013 sont respectivement de KMAD 957 et KMAD 1 744, pour un encours de contre garantie de KMAD 648 420.

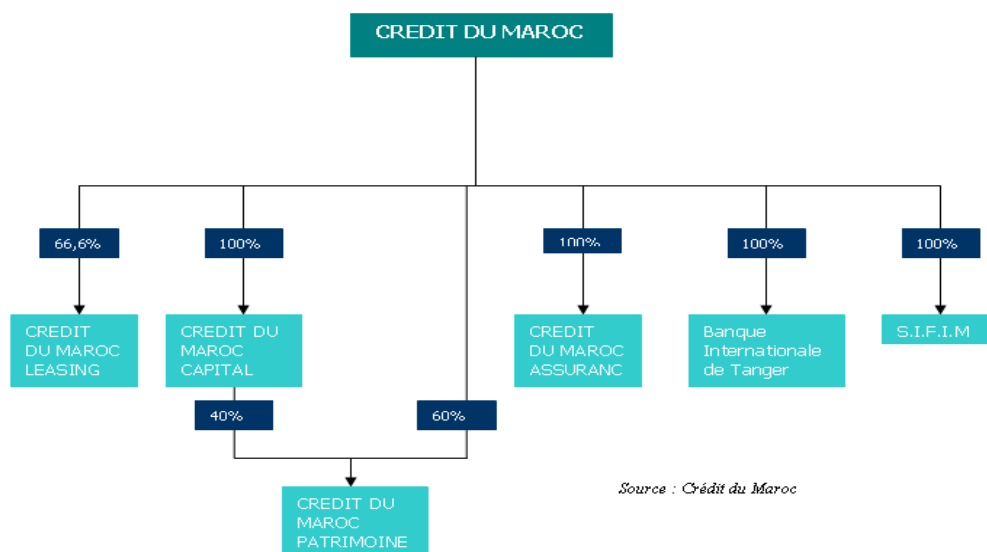
Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention, datant de 2006, a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2013.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Source : Crédit du Maroc

Au 31/12//2013

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2013	10 000,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2013	10 000,00		
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2013	99 980		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	100%		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	4 595,00	
	2012	5 159,17	
	2013	5 809,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2011	3 899,80	
	2012	1 999,90	
	2013	1 700,00	

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

CDMC en KDH	2011	2012	Var	2013	Var
Produits d'exploitation	4 593	6 193	35%	7 057	14%
Charges d'exploitation	7 255	7 852	8%	6 237	-21%
Résultat brut d'exploitation	-2 662	-1 658	-38%	820	-149%
Résultat Financier	4 295	3 433	-20%	3 566	4%
Résultat net	2 100	1 583	-25%	4 319	173%

Source : CDM

A fin 2013, CDMC réalise des produits d'exploitation de l'ordre de 7 MDH en hausse de 14% en comparaison à 2012. Cette évolution est expliquée essentiellement par une commission d'intermédiation de 5,2 MDH contre 3,9 MDH en 2012 et ce suite à la réalisation d'une transaction d'acquisition et d'enregistrement à la Bourse de Casablanca ainsi qu'un effet positif du lancement effectif de la commercialisation du produit Cdm e-Bourse.

Les charges d'exploitation enregistrent un retrait de 21% et sont constituées principalement de charges de personnel (baisse des effectifs).

Le résultat brut d'exploitation ressort à 820 KDH en nette amélioration par rapport à 2012.

Le résultat financier enregistre une croissance de 4% à 3 566 KDH.

Le résultat net s'établit à 4 319 KDH en forte progression en comparaison à l'exercice précédent et ce suite à l'effet conjugué de la hausse du CA et la contraction des charges d'exploitation.

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 6 193 KDH en progression de 35% en comparaison avec 2011. Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Capital est composé essentiellement de Commissions d'intermédiation pour un montant de 3 967 KDH en évolution de 8% sur une année glissante.

A fin 2012, les charges d'exploitation ressortent à 7 852 KDH en hausse de 8%. Leur évolution et expliquée par la progression des charges d'exploitation suite à la hausse de la cotisation au fonds de garantie en corrélation avec l'augmentation des avoirs des clients de CDM Capital.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à -1 658 KDH contre un niveau de -2 662 KDH pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se contracte de 20% et ressort à 3 433 KDH impacté par la morosité du marché boursier en 2012.

Ainsi, le résultat net à fin 2012 s'est établi à 1 583 KDH, contre 2 100 KDH en 2011 soit une baisse de 25%.

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2011-2013

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2013 : 500 KMAD
- 2012 : 500 KMAD
- 2011 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.	
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2013	124 000 000	
Capital détenu en KDH au 31/12/2013	82 671	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	66,67%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2013	826 710	
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 31/12/2013	413 290	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	52 860,00
	2012	55 914,06
	2013	50 007,02
Montant des dividendes perçus par le CDM en KDH	2011	9 994,50
	2012	10 259,99
	2013	9 089,00

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

CDML en KDH	2011	2012	Var	2013	Var
Produits d'exploitation bancaire	571 386	612 084	7%	631 679	3%
Charges d'exploitation bancaire	514 822	551 132	7%	582 265	6%
Produit net bancaire	56 563	60 952	8%	49 414	-19%
Résultat brut d'exploitation	41 613	45 641	10%	32 027	-30%
Coût du risque	14 979	22 731	52%	15 505	-32%
Résultat net	16 443	14 385	-13%	11 054	-23%

Source : CDM

En 2013, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 631 679 KDH, soit 3% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ressortent à 582 265 KDH en hausse de 6%. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 49 414 KDH, réalisant un retrait de 19% par rapport à 2012.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 32 027 KDH, en retrait de 30% suite à la contraction du PNB et une hausse des charges générales d'exploitation (comptabilisation de dotation suite à l'acquisition d'un nouveau système d'information).

Le coût du risque, quant à lui, enregistre une baisse de 32% pour s'établir à 15 505 KDH. Ce retrait traduit la qualité de gestion du risque de CDM Leasing. Ainsi, pour l'année 2013, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 11 054 KDH, en baisse de 23% par rapport à 2012.

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation bancaire représentent 612 084 KDH en progression de +7% par rapport à l'exercice 2011. Les charges d'exploitation bancaires de CDM Leasing ressortent à 551 132 KDH en hausse de 7% en comparaison avec 2011. CDM Leasing affiche un niveau de PNB de 60 952 à fin 2012, en progression de 8%.

Dans un contexte défavorable marqué par une forte progression des impayés, le coût du risque a été maintenu à 0,89% contre 0,82% en 2011, grâce à une action intense et soutenue de recouvrement.

Le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2012, s'élève à 14 385 KDH en régression de 13%.

Conventions établies entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc en 2013

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2013

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le CDM à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le CDM s'engage à commercialiser les contrats de crédit bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par el CDM sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au CDM une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc 2011-2013

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suit :

Commissions	2011	2012	2013
Commissions d'apport	1 084 795	861 596	957 255
Commissions de garantie	1 433 853	1 596 880	1 743 540
Encours contre-garantie	543 155 704	600 979 096	648 419 781

Source : CDM

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2013	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2013	600,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	60%		
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2013	6 000		
Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2013	4 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	16 940,00	
	2012	16 419,00	
	2013	15 640,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2011	5 400,00	
	2012	4 920,00	
	2013	4800,00	

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de CDM pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale de CDM à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

CDMP en KDH	2011	2012	Var	2013	Var
Chiffres d'affaires	16 539	16 127	-2%	15 121	-6%
Charges Générales d'Exploitation	4 891	4 896	0%	4 498	-8%
Résultat brut d'exploitation	11 648	11 231	-4%	10 623	-5%
Résultat net	8 128	8 032	-1%	7 623	-5%

Source : CDM

A fin 2013, le chiffre d'affaires de CDMP ressort à 15 121 KDH en retrait de 6% en comparaison à 2012 expliqué par la baisse de l'actif net des OPCVM suite à des sorties d'encours.

Au titre de l'exercice 2013, les charges d'exploitation se sont établies à 4 498 KDH en diminution de 8%. Le résultat net enregistre une contraction de 5% à 10,6 MDH expliquée la baisse du chiffre d'affaires.

CDM Patrimoine a clôturé l'exercice 2012 avec un actif net de 5 132 KDH contre 4 951 MDH à fin 2011 suite à une évolution de l'encours du Pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés de +10,2% et de la DGE de +7,5%. Au titre de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires réalisé par CDM Patrimoine s'établit à 16 127 KDH en légère baisse de 2% par rapport à l'exercice précédent expliquée par le retrait de l'actif net moyen des OPCVM Actions, Diversifiés et Obligataires. Les charges générales d'exploitation ressortent en stagnation en comparaison à 2011 affichant un solde de 4 896 KDH.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 11 231 KDH en baisse de 4% impacté par le retrait du chiffre d'affaires. Le résultat net ainsi dégagé est de 8 032 KDH, en baisse de 1% par rapport à l'année précédente.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2011-2013

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U		
Siège social	40 boulevard 9 avril palmier Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2013	200		
Capital détenu en KDH au 31/12/2013	200		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2013	2 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	39 810,00	
	2012	39 588,00	
	2013	39 170,23	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2011	7 000,00	
	2012	25 800,67	
	2013	25 152,00	

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du CDM.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

CDMA en KDH	2011	2012	Var	2013	Var
Chiffres d'affaires	39 142	38 649	-1%	38 099	-1%
Charges Générales d'Exploitation	2 873	3 709	29%	4 121	11%
Résultat brut d'exploitation	36 269	34 939	-4%	33 978	-3%
Résultat net	25 821	25 144	-3%	24 474	-3%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2013, CDMA réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 38 099 KDH en léger retrait de 1%. Cette baisse est due au nouveau mode de prélèvement des commissions qui consiste en une limitation du renouvellement aux contrats liés à des comptes dont la provision est suffisante.

Les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 11% à 4 121 KDH et sont principalement composées de charges de personnel (renforcement des équipes en 2013).

Le résultat net au 31 décembre 2013 ressort à 24 474 KDH, en baisse de 3% suite à la contraction du CA conjuguée à une progression des charges générales d'exploitation.

Crédit du Maroc Assurances clôt l'exercice 2012 avec un chiffre d'affaires de 38 649 KDH soit une régression de 1% par rapport à 2011. Cette contraction est due d'une part à l'opération d'assainissement des comptes entraînant ainsi la résiliation de 22% du stock des contrats gérés à fin 2011 et d'une autre part à la limitation du renouvellement en 2012 aux contrats liés à des comptes dont la provision est insuffisante.

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 28% à 3 691 KDH portées par la hausse des charges de personnel à la suite du renforcement de l'équipe à fin 2011 et en 2012.

Le résultat net ainsi dégagé au titre de l'exercice 2012 ressort à 25 152 KDH en diminution de 3% par rapport à 2011.

Conventions conclues entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2013 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2011-2013

Néant.

Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore (B.I.T)

Dénomination Sociale	Banque Internationale de Tanger -Banque offshore-S.A.		
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal		
Capital en KUSD au 31/12/2013	1 655,00		
Capital détenu en KUSD au 31/12/2013	1 655,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2013	1 630		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	2 657,00	
	2012	4 287,00	
	2013	4 459,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2011	0	
	2012	0,00	
	2013	0	

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la B.I.T. a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

BIT en KUSD	2011	2012	Var	2013	Var
Produit net bancaire	291	476	64%	532	12%
Charges Générales d'Exploitation	238	294	24%	324	10%
Résultat brut d'exploitation	53	182	243%	191	5%
Résultat net	33	129	291%	139	8%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2013, la Banque Internationale de Tanger, Banque off-shore, a généré un PNB de 532 KUSD, en progression de 12% en comparaison à 2012 :

- Evolution de la marge d'intérêt de 10,2% par rapport à 2012
- Progression des commissions de 13% suite à une évolution favorable des flux réalisés par la clientèle
- Une baisse des autres produits bancaires nets de 7,1% liée à un écart de réévaluation euro/dollar négatif.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 324 KUSD, soit une croissance de 10% par rapport à 2012 suite à la comptabilisation de provision pour charges relatives à des frais informatiques.

Le résultat net 2013 s'est inscrit à 139 KUSD en amélioration de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Au terme de l'exercice 2012, la BIT présente un total engagement clientèle de 11 KUSD contre 6 KUSD à fin 2011 soit une progression de 81%. Cette progression est due au déblocage de nouveaux dossiers de crédits d'équipement et d'avances à court terme.

Le produit net bancaire a enregistré un niveau de 476 KUSD en hausse de 64% par rapport à décembre 2011 expliquée par :

- Une évolution de la marge d'intérêt de 91% par rapport à fin 2011 liée à la hausse de l'encours des crédits.
- Une progression des commissions de 53,5% par rapport à fin 2011 suite à l'augmentation du nombre d'opérations avec la clientèle.
- Les autres produits nets ont évolué de 24,2% suite à un solde positif d'écart de réévaluation.

Les charges générales d'exploitation ressortent en hausse de 24% à 294 KUSD. Le résultat net ressort en forte hausse à 129 KUSD contre 33 KUSD en 2011.

Conventions établies entre la BIT et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre la BIT et le Crédit du Maroc 2010-2013

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Internationale de Tanger à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque ;
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque ;
- Ainsi que d'autres prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,		
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2013	168 321,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2013	168 321,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2013	168 321		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2011	-11 298,00	
	2012	-11 575,00	
	2013	-11 505,43	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2011	0	
	2012	0	
	2013	0	

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2013

SIFIM en KDH	2011	2012	Var	2013	Var
Produits courants	2 782	2 795	0,5%	2 389	-15%
Charges courantes	13 568	13 539	-0,2%	15 167	12%
Résultat courant	-10 786	-10 743	-0,4%	-12 778	19%
Résultat net	-10 800	-10 807	0,1%	57 464	-632%

Source : CDM

En 2013, l'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 389 KDH. Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT).

SIFIM enregistre un résultat net de 57 464 KDH suite à la comptabilisation d'un résultat non courant de 70 MDH expliqué par la cession de deux actifs au profit du Crédit du Maroc (programme de désinvestissement en prévision de la construction du nouveau siège).

Au terme de l'exercice 2012, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 2 795 KDH en progression de 0,5% par rapport à 2011. Il est généré essentiellement par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs réalisés avec le Crédit du Maroc.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 13 539 KDH en léger retrait en comparaison à 2011. Le principal de cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -10 807 KDH contre -10 800 KDH en 2011.

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc 2010-2012

Avances sur comptes courants :

- 2013 : 4 000 KDH
- 2012 : 18 500 KDH
- 2011 : 11 500 KDH

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 98,2 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Maroc Télécommerce

Maroc Télécommerce est une société anonyme au capital de 5 610 KDH détenue à hauteur de 10% par le Crédit du Maroc, spécialisée dans le domaine des technologies de l'information. Elle a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc que dans le monde entier.

Exp Services Maroc

La société Experian Services Maroc (ESM) a été désignée par Bank Al-Maghrib suite à un appel d'offres international comme gestionnaire délégué du « Credit Bureau » au Maroc. Le « Credit Bureau » est une société qui rassemble des données de sources diverses et fournit des informations de crédit sur des consommateurs individuels. A travers les données collectées, elle produit pour chaque individu (personne physique ou morale) un rapport de solvabilité contenant des informations sur ses emprunts ainsi que ses habitudes de paiement.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du park industriel de Settat. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settat proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc en décembre 2013

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette En Kdh	Résultat net En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	7444	139
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	9 999	4 319
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	600	7 623
Crédit du Maroc Leasing	124 000 000 Dh	66,66%	66,66%	87 347	11 054
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	200	24 474
S.I.F.I.M.	168 320 900 DH	100%	100%	166 009	57 464
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette	Résultat net
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,25%	31,25%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	27,97%	27,97%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	1 840	ND
Exp Services Maroc	90 000 000 Dh	5%	5%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	98 200 000 Dh	11,20%	11,20%	11 000	ND
Maroc Télécommerce	5 610 000 Dh	10,00%	10,00%	145	ND
Settapark	40 000 000 Dh	16,32	16,32	6 530	ND

Source: Crédit du Maroc

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

▪ Le coefficient de solvabilité

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Les établissements de crédit sont tenus de respecter, en permanence, sur base individuelle et/ou consolidée conformément à la circulaire 7/G/2012 modifiant la circulaire 25/G/200 et ce au plus tard le 30 juin 2013:

- ▶ Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.
- ▶ Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.

▪ Le ratio de division des risques

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

▪ Le coefficient minimum de liquidité

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

▪ La réserve monétaire

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités⁶.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. En mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6% avant de connaître une nouvelle baisse à 4% lors du 3^{ème} trimestre 2012. Suite au Conseil tenu le 25 mars par la Banque Centrale, le taux de réserve monétaire a été réduit à 2%.

▪ La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit. Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

⁶ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1^{er} février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib⁷, le nombre d'établissements assujettis est passé de 84 en 2009 à 85 établissements répartis entre 19 banques, 35 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 10 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

La composition de l'actionnariat présente aussi une diversité, avec une tendance à la baisse de la part détenue par le secteur public dans le capital de certaines institutions bancaires et la présence notable des intérêts étrangers dans le capital de plusieurs établissements. Ainsi, à fin 2011, l'actionnariat public détenait des parts majoritaires dans 5 banques et 5 sociétés de financement. A cette même date, 7 banques et 10 sociétés de financement étaient contrôlées majoritairement par des institutions financières étrangères.

Le secteur bancaire continue de constituer le premier contributeur à la capitalisation boursière, avec une part de 32%, à fin décembre 2011. Quatorze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2011, sans changement par rapport aux dernières années.

Au titre de 2012, Bank Al-Maghrib a délivré 4 agréments pour :

- ▶ La création d'une société de financement décidée exclusivement à la commercialisation des produits alternatifs ;
- ▶ La fusion-absorption de deux banques membres d'un groupement ;
- ▶ L'extension de l'objet social d'une banque ;
- ▶ L'exercice de l'activité de transfert de fonds par une nouvelle société.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- ▶ La création, par une banque, d'une filiale bancaire en Guinée Equatoriale ;
- ▶ Le relèvement, par une banque, à une quote-part majoritaire, de sa participation dans le capital d'un groupement bancaire panafricain ;
- ▶ La prise d'une participation, conjointement par deux banques, dans le capital d'une banque en Mauritanie ;
- ▶ L'ouverture, par deux banques, de bureaux de représentation, l'un en France et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique.

Au titre de l'exercice 2011, Bank Al-Maghrib a délivré 3 agréments pour :

- ▶ La fusion-absorption de deux sociétés de financement
- ▶ L'exercice de l'activité de transfert de fonds par deux nouvelles sociétés.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- ▶ La création, par une banque, d'une filiale à Dubaï International Financial Centre (DIFC).

⁷ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2011.

▪ Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par le système bancaire banques s'est établi à 749 704 milliards de dirhams en 2013 contre 728,2 milliards de dirhams en 2012 soit une progression de 3%.

Ressources	2011		2012		Var 12/11	2013		Var 13/12
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	1 518	0,2%	812	0,1%	-46,5%	1 048	0,1%	29,0%
Dépôt de la clientèle	649 532	91%	661 939	91%	1,9%	683 337	91%	3,2%
Comptes chèques	260 750	37%	272 737	37%	4,6%	281 955	38%	3,4%
Comptes courants	113 369	16%	115 653	16%	2,0%	118 815	16%	2,7%
Comptes d'épargne	84 622	12%	91 462	13%	8,1%	98 658	13%	7,9%
Dépôt à terme	157 787	22%	152 502	21%	-3,3%	156 057	21%	2,3%
Autres dépôts et compte créditeurs	33 005	5%	29 584	4%	-10,4%	27 852	4%	-5,9%
Titres de créances émis	61 403	9%	65 428	9%	6,6%	65 319	9%	-0,2%
Total Ressources Système Bancaire	712 453	100%	728 179	100,0%	2,2%	749 704	100,0%	3,0%

* y compris les emprunts financiers extérieurs

Source : GPBM

Le total des ressources a progressé en 2013, affichant une variation de +3% à 750 milliards de dirhams. Cette hausse est générale, elle concerne en effet aussi bien les comptes courants (2,7%) que les comptes d'épargne (+7,9%) et les comptes chèques (+3,4%).

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; elles représentent donc 38% des ressources collectées au titre de l'exercice 2013 contre 37% pour l'exercice précédent. Ainsi les dépôts à terme affichent une évolution de 2,3% à 156 milliards de dirhams et leur part dans les ressources reste stable à 21% en 2013.

A fin 2013, les titres de créances négociables ressortent à 65 319 MDH en léger retrait de 0,2% en comparaison avec l'exercice 2012.

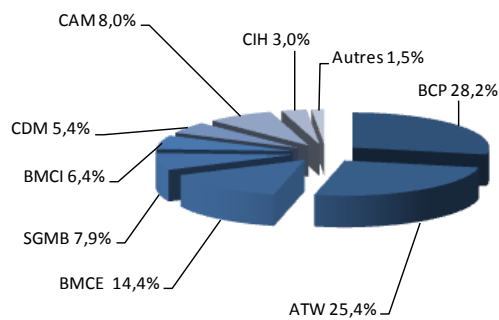
Au titre de l'exercice 2012, les ressources du système bancaire affichent une progression de 2,2% avec un solde de 728 milliards de dirhams. La structure des ressources présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 91% en stagnation en comparaison avec 2011.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une hausse des comptes chèques de 4,6% à 272 737 MDH ainsi qu'une progression des comptes courants et des comptes d'épargne respectivement de 2% et 8,1%. Les dépôts à terme accusent un retrait de 3,3% en comparaison à 2011 et s'établissent à 152 502 MDH.

Les titres de créances émis consolident leur part dans le total ressources à 65 428 milliards de dirhams soit une croissance de 6,6%.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2012 et 2013 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle à fin 2013 (Système Bancaire)

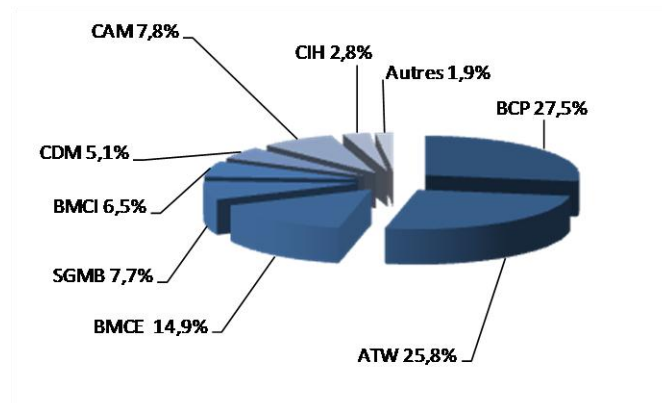


en M MAD	2013	Part en %
BCP	192 722	28,2%
ATW	173 255	25,4%
BMCE	98 267	14,4%
SGMB	53 787	7,9%
BMCI	43 605	6,4%
CDM	36 576	5,4%
CAM	54 395	8,0%
CIH	20 374	3,0%
Autres	10 356	1,5%
Total dépôts clientèles	683 337	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les huit plus grandes banques collectent près de 98,5% des dépôts de la clientèle à fin 2013. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 28,2% et 25,4%, suivies par BMCE Bank qui en capte 14,4%. Quant au CDM, il capte 5,4% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2013.

Parts de marché dépôt de la clientèle à fin 2012 (Système Bancaire)



en M MAD	2012	Part en %
BCP	182 350	27,5%
ATW	170 987	25,8%
BMCE	98 390	14,9%
SGMB	50 650	7,7%
BMCI	43 027	6,5%
CDM	33 818	5,1%
CAM	51 716	7,8%
CIH	18 433	2,8%
Autres	12 568	1,9%
Total dépôts clientèles	661 939	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les huit plus grandes banques collectent près de 98,1% des dépôts de la clientèle en 2012. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 27,5% et 25,8%, suivies par BMCE Bank qui en capte 14,9%. Quant au CDM, il capte 5,1% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2012.

■ Evolution des crédits

Les crédits distribués par le système bancaire ont évolué comme suit entre 2011-2013:

Les Crédits	2011		2012		Var 12/11	2013		Var 13/12
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	52 832	7,69%	49 385	6,83%	-6,52%	56 410	7,57%	14,23%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	7 014	1,02%	4 657	0,64%	-33,60%	5 352	0,72%	14,92%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	7 659	1,12%	9 347	1,29%	22,04%	7 427	1,00%	-20,55%
Prêts financiers	37 870	5,51%	35 094	4,86%	-7,33%	43 323	5,81%	23,45%
Autres	289	0,04%	286	0,04%	-0,93%	308	0,04%	7,63%
Créances sur la clientèle	633 974	92,31%	673 276	93,17%	6,20%	689 188	92,43%	2,36%
Comptes chèques débiteurs	5 057	0,74%	4 943	0,68%	-2,25%	5 239	0,70%	5,99%
Comptes courants débiteurs	85 397	12,43%	94 105	13,02%	10,20%	91 901	12,33%	-2,34%
Crédits de trésorerie	83 237	12,12%	87 984	12,18%	5,70%	79 123	10,61%	-10,07%
Crédit à l'équipement	158 088	23,02%	156 047	21,59%	-1,29%	159 099	21,34%	1,96%
Crédits à la consommation	35 597	5,18%	39 305	5,44%	10,42%	40 125	5,38%	2,09%
Crédits immobiliers	207 483	30,21%	220 546	30,52%	6,30%	230 192	30,87%	4,37%
Autres crédits	25 601	3,73%	34 773	4,81%	35,83%	39 192	5,26%	12,71%
Créances en souffrance nettes	10 592	1,54%	11 694	1,62%	10,40%	16 615	2,23%	42,07%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	22 922	3,34%	23 878	3,30%	4,17%	27 701	3,72%	16,01%
Total crédits Système Bancaires	686 806	100%	722 661	100%	5%	745 598	100%	3%

Source : GPBM

Au terme de l'exercice 2013, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie ont connu une nouvelle progression et affichent une croissance de 3% à MAD 745 milliards. Cette évolution intègre une augmentation de 14,23% à MAD 56,4 milliards des créances sur les sociétés de financements.

Les créances sur la clientèle représentent 92,43% de la structure des emplois du système bancaire en 2013, en retrait de 0,74 points par rapport à 2012. Leur évolution en valeur ressort à 2,36% soit un solde de 689 188 MDH.

Les crédits immobiliers affichent une hausse de 4,37% à 230 MDH. Les crédits à l'équipement atteignent MAD 159 milliards, en hausse de 1,96% en 2013 et constituant 21,34% des crédits à l'économie, soit un retrait de 0,25 pts de moins par rapport à l'exercice précédent. Les crédits à la consommation affichent une progression de 2,09% en 2013 à MAD 40 milliards et représentent 5,38% des emplois.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 42,07% engendrant une hausse du taux de contentialité net⁸ en 2013 qui s'inscrit à 2,4% contre 1,74% en 2012.

Au titre de l'année 2012, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie enregistrent une progression de 5% pour un solde de 722,6 milliards de dirhams.

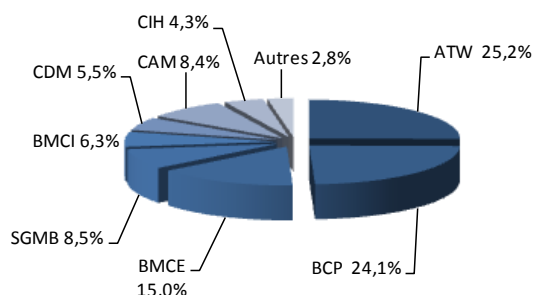
Cette évolution intègre une augmentation de 6,2% à 673 milliards de dirhams des créances de la clientèle. Leur part dans le total crédits ressort en légère hausse de 0,86 points à 93,17%. En effet, les crédits immobiliers, principale composante des créances sur la clientèle, présentent une croissance de 6,30% à 220 milliards de dirhams. Les comptes courants débiteurs et les crédits de trésorerie ressortent également en croissance de 10,2% et 5,7% à 94 MMDH et 88 MMDH.

Les créances sur les sociétés de financements accusent un retrait de 6,52% à 49 milliards de dirhams compte tenu d'une baisse des comptes ordinaires de 33,6% à 4,6 milliards de dirhams et prêts financiers de 7,3% à 35 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 10,4% alors que les crédits ont cru de 5%. Ainsi le taux de contentialité net (créances en souffrances nettes/créances clientèles) ressort en légère croissance au titre de l'exercice 2012 et s'inscrit à 1,74% contre 1,67% en 2012.

⁸ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

Parts de marché crédits à la clientèle à fin 2013 (système bancaire)

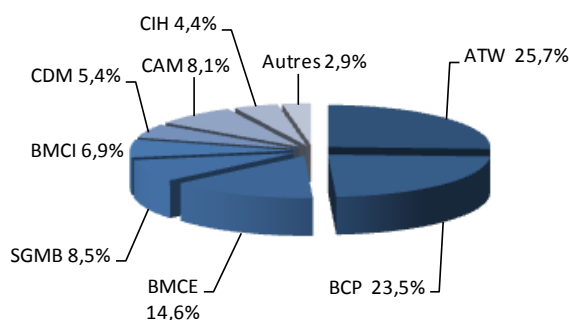


En M MAD	2013	Part en %
ATW	173 879	25,2%
BCP	166 376	24,1%
BMCE	103 324	15,0%
SGMB	58 507	8,5%
BMCI	43 097	6,3%
CDM	37 680	5,5%
CAM	58 053	8,4%
CIH	29 296	4,3%
Autres	18 976	2,8%
Total crédits à la clientèle	689 188	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les huit plus grandes banques octroient 98,2% des crédits à l'économie au titre de l'année 2013. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 25,2%, suivie de BCP qui en polarise 24,1%. CDM accapare, quant à elle, 5,5% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2012



En M MAD	2012	Part en %
ATW	173 169	25,7%
BCP	158 033	23,5%
BMCE	98 458	14,6%
SGMB	57 474	8,5%
BMCI	46 212	6,9%
CDM	36 249	5,4%
CAM	54 630	8,1%
CIH	29 733	4,4%
Autres	19 318	2,9%
Total crédits à la clientèle	673 276	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les huit plus grandes banques octroient 98,1% des crédits à l'économie en 2012. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 25,7%, suivie de BCP qui en polarise 23,5%. CDM accapare, quant à elle, 5,4% des crédits distribués à la clientèle.

■ Engagements hors bilan du système bancaire en 2013

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	33 580	12 696	10 565	3 410	4 387	4 095	11 061	79 794
dont en faveur de la clientèle	1 323	1	1 174	0	0	0	189	2 687
Engagements de garantie donnés	22 656	35 897	8 569	17 438	17 059	8 521	8 182	118 323
dont d'ordre de la clientèle	7 307	6 081	1 824	10 460	4 419	3 816	1 553	35 460
Engagements Hors Bilan donnés	56 237	48 594	19 134	20 848	21 446	12 617	19 243	198 117
Part des Engagements donnés	28,39%	24,53%	9,66%	10,52%	10,82%	6,37%	9,71%	100,00%
Engagements de financement reçus	83	0	0	0	1 133	0	1 205	2 421
Engagements de garantie reçus	6 630	14 504	4 707	7 323	6 751	4 707	8 504	53 126
Engagements Hors Bilan reçus	6 713	14 504	4 707	7 323	7 884	4 707	9 709	55 547
Part des Engagements reçus	12,08%	26,11%	8,47%	13,18%	14,19%	8,47%	17,48%	100,00%

Source : GPBM

Les engagements hors bilan donnés par le système bancaire au titre de l'exercice 2013 se sont établis à MAD 198,1 milliards. Les engagements donnés par BCP constituent la part la plus importante des engagements hors bilan à 28,4%. AWB passe en deuxième position avec 24,53% du total des engagements donnés et SGMB arrive à la troisième place avec 10,82%. CDM ressort avec une part de marché de 6,37% en termes d'engagements hors bilan donnés.

A fin 2012, les engagements hors bilan reçus par le système bancaire ressortent à 55 547 MDH. Les engagements reçus par ATW représentent la part la plus importante des engagements hors bilan reçus à 26,11%. SGMB ressort en deuxième position avec 14,19% suivi de BMCI avec 13,18%. CDM ressort avec une part de marché de 8,47% en termes d'engagements hors bilan reçus.

■ Evolution des principaux indicateurs du système bancaire

En MDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Produit Net Bancaire	32 008	37 317	16,6%	40 266	7,9%
Charges générales d'exploitation	16 205	17 234	6,4%	19 215	11,5%
Résultat Net	10 011	9 896	-1,1%	9 911	0,2%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-2 201	-2 430	10,4%	-4 589	88,8%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	-187	-1 714	>100%	-461	-73,1%

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire du système bancaire s'est établi à 40 266 MDH en progression de 7,9% en comparaison avec 2012.

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 11,5% en 2013 pour un solde de 19 215 MDH. Quant au résultat net, celui-ci s'est établi à MAD 9,9 milliards en 2013 représentant une légère hausse de 0,2% comparativement à 2012. Ce niveau reflète une évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux provisions.

Au titre de l'exercice 2012, le PNB du système bancaire ressort à 37,3 milliards de dirhams en nette progression de 16,6% en comparaison avec 2011. Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 6,4% à 17,2 milliards de dirhams. Le résultat net enregistre une légère baisse de 1,1% à 9,9 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2012, porté par une croissance des dotations aux provisions de 10,4% et des charges générales d'exploitation de 6,4%.

V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Les grandes directions opérationnelles du Crédit du Maroc sont les suivantes :

- La Banque de Réseau et de détail (BRD)
- La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

a - La Banque de Réseau et de Détail

La Banque de Réseau est organisée en directions commerciales comprenant :

- La Direction Commerciale de l'Atlantique regroupant les Directions Régionales Casa Est, Nord et Kénitra.
- La Direction Commerciale Centre regroupant les Directions Régionales Casa Centre, Fès & Meknès et l'Oriental.
- La Direction Commerciale du Sud regroupant les Directions Régionales de Casa ouest, Casa Sud, Marrakech, Sud.

La Banque de Réseau et de Détail comprend également :

- La Direction de Marché des Professionnels regroupant les Espaces d'Affaires Professionnels à Ain Sebâa, Anfa et Al Fida.
- La Banque Privée : dans le cadre du développement du marché Haut de Gamme et parallèlement à l'élargissement de la gamme de produits offerts, le Marché Haut de Gamme a été réorganisé pour créer le métier de Banque Privée.

La Banque du Réseau et Détail gère le réseau d'agence et les Espaces d'Affaires Professionnels du Crédit du Maroc et offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse, Gamme complète de SICAV monétaires, obligataires, actions et mixtes.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ Plan d'Épargne Logement (PEL)

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquérir ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ Plan Épargne Education (PEE)

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 100 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ **Plan Epargne Action (PEA)**

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les dividendes et les plus values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 000 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum.

- **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :
 - **Crédit SARII** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe, maturité jusqu'à 36 mois.
 - **Crédit Mounassib** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe avec des maturités allant jusqu'à 60 mois.
 - **Crédit SAKANE** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire, de la construction ou l'aménagement.
 - **Crédit ARD** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
 - **Crédit TAJDID** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
 - **Contrat Confiance** : composés de deux phases : une phase épargne (versements mensuels) au bout de laquelle le client bénéficie automatiquement d'un crédit (phase crédit) dont le montant et la durée sont déterminés à la souscription.
 - **CDM Liberty IMMO** : Crédit Immobilier destiné à la tranche d'âge 20-29 ans.
 - **Rachat de Créances** : Rachat d'encours Crédit Immobilier
 - **Crédit ISTITMAR** : Financement de projets ponctuels
 - **Crédit MAHAL** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
 - **Crédit Evasion** : Financement des dépenses de vacances.
 - **Crédit ADAWATE** : Financement des dépenses de rentrée scolaire.
 - **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
- **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires (Visa Electron, Visa, Mastercard International, Carte Rubis, CDM Emergence, CDM Eclair, CDM Gold, CDM Silver, Carte prépayée rechargeable DABA DABA)
- **Produits d'Assurance et d'Assistance** :

- **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
- **Contrat Sécurité** : Permet au client de bénéficier de deux services : une assurance Décès Accidentel et un Découvert autorisé en option, qui peut atteindre 1 mois de salaire net.
- **Multirisques Sakane**: C'est une assurance multirisques habitation, garantie par une compagnie d'assurances, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
- **Sécoretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs valorisés au mieux par une compagnie d'assurances.
- **Sécuréducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une compagnie d'assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
- **Issaf Mondial Assistance** : La convention Issaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
- **Maroc Assistance** : La convention Maroc Assistance garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
- **cdmPROTECTION** : Assurance contre le vol ou la perte des moyens de paiement (carte de paiement, espèces), clés ou papiers. Elle couvre également le vol de fonds lors du transport entre le local professionnel et l'agence CDM pour les clients professionnel.
- **cdmDAWAM** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de la formule et de l'option choisie.
- **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.
- ▶ **Produits de Télématique** :
 - **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.

- **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
- **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
- **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
- **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.
- ▶ **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :
 - **CDMPrelèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
 - **Paielements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
 - **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
 - **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. La succursale de Paris assure aussi bien l'émission que la réception. MONEYGRAM est représenté dans plus de 150 pays.
 - **E-commerce**: le Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.
 - **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
 - **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB CDM (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- ▶ **CDM LIBERTY** : cette offre globale comprend deux types de Packs produits
 - ***CDM LIBERTY PLUS*** : destiné à la tranche des 18 à 29 ans actifs. Ce package comprend :
 - ♦ Une carte Bancaire
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
 - ***CDM LIBERTY JUNIOR*** : destiné à la tranche des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce package comprend :
 - ♦ Un compte sur carnet
 - ♦ Une carte bancaire valable sur les GAB du Crédit du Maroc
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
- ▶ ***CDM GLOBAL*** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
 - ♦ Une carte bancaire
 - ♦ Le Contrat Sécurité
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - ♦ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ ***JALYA*** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
 - ♦ Un compte bancaire
 - ♦ Une carte bancaire (une carte cdmEclair sécurisée et permettant accès aux multiples services GAB).
 - ♦ Carte Jaliya (Une carte de fidélité qui au client d'être reconnu dans son agence et qui lui donne droit à un accueil particulier en agence).
 - ♦ CdmNET
 - ♦ Bip Bip
 - ♦ MoneyGram (Accès à MoneyGram avec une tarification avantageuse).
- ▶ ***Ribate Dirassa et Dirassa Plus*** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Ribate Dirassa), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Ribate Dirassa plus) et la gratuité des frais de transferts scolarité.
- ▶ ***Ribate Bladi*** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ ***Ribate Soleil*** : le Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.

- ▶ **Contrat Confiance Jeunes Actifs** : destiné aux personnes âgées de moins de 30 ans débutant dans la vie active :
 - ♦ Une carte bancaire
 - ♦ CDMNET, E-Secure, E-Relévés, Contrat Sécurité
 - ♦ Exonération des frais de tenue de compte
 - ♦ Exonération sur remise de chèque et virement
 - ♦ Règlement de factures sur GAB
 - ♦ Exonération des frais de dossier pour un crédit immobilier
 - ♦ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **Contrat Confiance Pro** : destiné à la clientèle professionnelle du Crédit du Maroc :
 - ♦ CDMNET, E-Secure, E-Relévés, Contrat Sécurité
 - ♦ Exonération des frais de tenue de compte
 - ♦ Exonération sur remise de chèque
 - ♦ Exonération sur virement simple émis et virement permanent inter Crédit du Maroc
 - ♦ Prélèvement automatiques : paiement des factures d'eau, d'électricité et de téléphone
 - ♦ Exonération des déclarations CNSS
 - ♦ Exonération à hauteur de 50% des frais de dossier pour un crédit immobilier
 - ♦ Tarifs avantageux sur d'autres produits

La Banque de réseau comprend également une direction de Marketing Retail qui se charge du développement et l'animation des ventes, de l'organisation et le pilotage du réseau et le développement de réseaux spécialisés.

■ **La Direction du Marketing Retail**

Cette direction s'occupe du Marketing Stratégique et opérationnel de la Banque de Réseau et de Détail. Son action est organisée autour des produits (lancement de nouveaux produits, profilage de l'offre produits du Crédit du Maroc) de la segmentation des clients particuliers et professionnels, du développement et l'amélioration des canaux de distribution. Cette direction comprend également une business unit Monétique, et le département de communication externe.

■ **Périmètre de la Banque de Réseau et de Détail**

Depuis 2007, la Banque de réseau et de détail a lancé un nouveau concept d'agence, baptisé Agence MASKANE, destinée à accompagner les clients et non clients du Crédit du Maroc dans leur projet d'acquisition ou de constructions immobilières.

Le nouveau concept d'agence du CDM, baptisé « Moustakbal 2010 » a été lancé en 2008. Il consiste en une réorganisation de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif. Par la mise en pratique des concepts de convivialité et de fonctionnalité, l'agence « Moustakbal 2010 » offre ainsi un accès permanent aux principaux services bancaires grâce à l'espace libre service accessible au delà des horaires d'ouverture de l'agence. Celle-ci, en outre, est dotée d'un «mur d'argent» pour les opérations classiques, offrant de nouveaux services disponibles sur le GAB comme le versement d'espèces ou la remise de chèques.

Ce nouveau concept d'agence fait partie du Nouveau Schéma de Distribution de CDM qui se base sur la refonte de la segmentation clientèle, qui passe de 7 segments à 3 :

- La clientèle Grand Public : celle-ci sera prise en charge par les équipes du Front Office au fur et à mesure du déploiement de « Moustakbal ».
- La clientèle Medium: qui sera gérée en portefeuille par les conseillers.
- La clientèle Zénith : sera prise en charge directement par le directeur d'agence, au même titre que les Professionnels.

La filiale CDM Assurance est rattachée à la direction Banque de Réseau et de Détail. En effet, la mission de CDM Assurances étant de développer des produits de Bancassurance, elle s'inscrit totalement dans la ligne métier de la BRD d'où son rattachement hiérarchique à cette direction.

La filiale Crédit du Maroc Patrimoine est aussi rattachée à la BRD. Cet organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

▪ Principaux Indicateurs de la Banque de Réseau et de Détail

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels⁹, de la banque de Réseau et de Détail 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Nombre d'Agences	333	343	+ 10 agences	345	+ 2 agences
Total Ressources en MDH	28 876	29 808	3,2%	31 655	6,2%
Total Ressources CDM en MDH	33 681	33 914	0,69%	36 768	8,41%
Ressources BRD/Ressources Clientèles	85,73%	87,89%	+2,16 pts	86,09%	-1,80 pts
Total Emplois en MDH	14 783	15 166	2,6%	15 443	1,8%

Source : CDM

La BRD a clôturé l'exercice 2013 avec des ressources en progression de 6,2% à 31 655 DMH. Les comptes à vue ont largement contribué à ces réalisations, avec un additionnel de 1 201 MDH, soit +7,2% par rapport à 2012, atteint grâce à un dynamisme commercial sur le terrain en termes de captage de dépôts. Il est à noter qu'une partie des dépôts à terme non renouvelée a été logée en ressources à vue courant 2013.

Les ressources d'épargne ont gagné 461 MDH en glissement annuel soit +6,1% portés par un effort de collecte déployé par les équipes commerciales durant cet exercice notamment après le rehaussement du plafond réglementaire du compte sur carnet (de 300 KDH à 400 KDH). La BRD a pu augmenter son encours en ressources à terme de 3,8% par rapport à 2012, et ce malgré une politique commerciale agressive pratiquée par les confrères sur la place.

Les emplois ressortent à 15 443 MDH au titre de l'exercice 2013 contre 15 166 MDH en 2012 soit une progression de 1,8%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la croissance des crédits court terme suite au développement du marché des professionnels à travers la création des espaces d'affaires professionnels, la mise en place d'une offre destinée à ce segment de clientèle et l'organisation de journée de conquête professionnelles. Les crédits long terme présentent une hausse de 3,3% en glissement annuel malgré un ralentissement de l'activité de l'immobilier au niveau national.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la BRD ressortent en progression de 3,2% pour s'établir à 29 808 MDH et ce en dépit d'une décélération économique. Cette évolution est attribuable principalement à la croissance des comptes à vue qui se sont appréciés de 295 MDH soit +1,8% portés par la hausse des comptes courants et comptes chèques (+8,3% et +1,3% respectivement). Les ressources d'épargne ont enregistré un additionnel d'encours de 483 MDH soit + 6,8% et ce grâce à une bonne évolution des comptes sur carnet.

La Banque de Réseau et de Détail a pu maintenir son encours en ressources à terme à 5 076 MDH soit une évolution de +0,9% dans un contexte marqué par une politique agressive pratiquée par les confrères sur la place et que CDM n'a pas souhaité suivre.

En 2012, les emplois de la BRD ont marqué une hausse de 2,6% en comparaison à 2011 s'établissant à 15 166 MDH. Cette croissance est expliquée essentiellement par la progression des crédits long-terme de +5,8% avec un encours additionnel de 530 MDH grâce à une offre de crédit compétitive tant en terme de taux qu'en matière de délai de réponse. Les crédits à moyen et court terme accusent une baisse respective de 12,7% et 4,3% en raison d'une politique risque plus stricte au niveau du Crédit du Maroc conjuguée à

⁹ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

un contexte économique difficile impactant directement la trésorerie des micro-entreprises et des professionnels.

b - La Banque de Financement et d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes Entreprises et constitue un axe majeur de développement.

La Direction Relation Clientèle Entreprise

Cette Direction regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- **La Direction des Grandes Entreprises** : constituée de 3 pôles (Grand Corporate, Groupes Sectoriels et Multinationales), cette direction gère des portefeuilles Grandes Entreprises : Telecom, Office publiques, Société de Financement, BTP, ...

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction des Grandes Entreprises 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Nombre de Pôles	3	3	-	3	-
Total Ressources en MDH	972	1 069	10,0%	1 383	29,4%
Total Emplois en MDH	16 649	15 813	-5,0%	16 477	4,2%
Source : CDM					

A fin 2013 et en capitaux moyens mensuels les ressources de la DGE ont marqué une nette appréciation de 29,4% à 1 383 KDH, cette évolution est détaillée comme suit:

- Sur les encours à vue : les ressources de la DGE ressortent en croissance de 18,2% suite aux efforts de collecte des équipes commerciales de la BFI. Cette performance a été réalisée, également grâce à différentes actions menées auprès des entreprises multinationales à flux.
- Les ressources à terme affichent une hausse de 121 MDH en comparaison à l'exercice précédent et ce grâce à des actions commerciales spécifiques qui ciblent la clientèle excédentaire privilégiant ce type de placement.

En 2013, les emplois de la DGE enregistrent une croissance de 4,2% à 16 477 KDH portées par la progression des crédits court terme (+15,8%) dont l'encours est passé de 6 669 MDH en 2012 à 7 660 MDH en 2013. Cette évolution est expliquée d'un côté par des actions soutenues d'accompagnement de la clientèle pour améliorer le taux d'utilisation des lignes et d'un autre côté par une production nouvelle d'environ 4 MMDH d'autorisations supplémentaires. Les crédits moyens et long terme accusent une baisse respective de -13,9% et -4,3% au titre de l'exercice 2013 suite à des reports de tirage et des amortissements compensés partiellement par une nouvelle production.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DGE ont enregistré une croissance de +10% pour s'établir à 1 069 MDH. Cette progression est due essentiellement au dépôt à vue qui se sont appréciés de 10,6% soit un encours additionnel de 101 MDH suite à l'entrée en relation avec de nouvelles multinationales. Les dépôts à terme ont quant eux accusé une baisse de 56,7% suite à la volonté du Crédit du Maroc de ne pas suivre la surenchère pratiquée par la concurrence lors des différents appels d'offre.

En 2012, les emplois de la DGE ressortent en baisse de 5% en comparaison à 2011 soit 15 813 MDH. Cette régression est expliquée par la baisse constatée au niveau des crédits moyen et long terme respectivement de -9,7% et -11,5% en raison d'opportunités d'investissement en tendance baissière durant cet exercice conjuguées à un remboursement anticipé d'un dossier long terme pour un montant de 500 MDH.

- **La Direction Agriculture et Agro-alimentaire:** Le Crédit du Maroc s'est doté depuis le mois de juin 2010 d'une structure dédiée à l'activité Agriculture et Agro-Alimentaire. Cette direction regroupe deux champs d'intervention: Industrie Agro-Alimentaire (1ère et 2ème transformation), Activité Agricole Agriculture, Conditionnement, Transit et Export, Importation de céréales et de produits agricoles.

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Total Ressources en MDH	49	92	87,8%	389	>100%
Total Emplois en MDH	1 616	1 805	11,7%	1 956	8,4%
Source : CDM					

En 2013 et en capitaux moyens mensuels, les ressources de la DAA ont atteint 389 MDH, en forte progression en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par :

- Une croissance de 20% des ressources à vue, liée aux efforts des équipes commerciales en termes de collecte
- Une évolution des ressources à termes de +272 MDH grâce essentiellement à la dynamisation de la relation commerciale avec un client agroalimentaire.

La DAA clôt l'exercice avec une évolution de 8,4% de ses emplois en capitaux moyens mensuels. L'encours des crédits à court terme a évolué de 5% suite à une action de développement et de conquête, qui s'est traduite par la mise en place de nouveaux dossiers.

Les crédits moyen et long termes présentent une évolution respective de 14,6% et 66% et ce en dépit de la faiblesse des investissements sur le secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DAA ont atteint 92 MDH en forte hausse de +87,8% portées par des dépôts constitués par un groupe Agroalimentaire en préparation d'un transfert à l'import.

Les emplois ressortent en croissance de +11,7% pour s'établir à 1 805 MDH à fin 2012 soit un encours additionnel de 189 MDH. Cette évolution s'explique par la hausse des crédits court-terme de +7,3% en glissement annuel grâce à un suivi rigoureux et anticipé des besoins de compagnie des clients

Les crédits moyen et long terme ressortent en hausse respective de +55,6% et 8,8% suite à la mise en place de nouveaux dossiers.

- **La Direction Middle Market :** constituée de 11 centres d'affaires PME, dont 4 à Casablanca, et des centres d'affaires à Rabat, Fès, Marrakech, Oujda, Tanger, Agadir et Berkane.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Middle Market 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Nombre de Centres d'Affaires	11	11	-	11	-
Total Ressources en MDH	1 644	1 562	-5,0%	1 822	16,6%
Total Emplois en MDH	3 091	3 104	0,4%	2 972	-4,3%
Source : CDM					

A fin 2013, la DMM affiche un niveau de ressources en hausse de 16,6% à 1 822 MDH portées par les dépôts à vue qui ressortent en croissance de +12,3% et des dépôts à terme de +50%. Cette évolution est le fruit d'une action commerciale soutenue de la DMM ainsi qu'un meilleur pilotage des évolutions des encours suite à un suivi de positions quotidiennes des capitaux permettant un gain en réactivité des commerciaux.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DMM ressortent en baisse de 5% à 1 562 MDH. Cette régression est expliquée par la diminution constatée au niveau des dépôts à vue de -9,6% suite au resserrement de la trésorerie de la clientèle PME. Les dépôts à terme affichent quant à eux une hausse de 37,3% soit un encours additionnel de 67 MDH grâce notamment à un effort de collecte sur la période.

Les emplois de la DMM ont maqué une contraction de 4,3% suite à la baisse des crédits court terme de 5,2% due à un effort d'assainissement sur certaines contreparties dans l'objectif de diminuer l'exposition de la banque. Les crédits moyen et long terme accusent une régression respective de 21,4% et 6,5% expliquée par la baisse du rythme d'investissement chez les PME conjugué à un niveau d'amortissement important.

Au titre de l'exercice 2012, les emplois de la DMM ont connu une quasi-stagnation en comparaison avec l'exercice précédent soit un total de 3 104 MDH suite à une baisse des opportunités d'investissement sur le marché de la PME. Les crédits court-terme ressortent en hausse de 4,6% à fin 2012 grâce à un bon suivi du niveau des utilisations des lignes accordées. Pour ce qui des crédits moyen et long terme, ils affichent respectivement une baisse de 13,2% et 10,4%.

- **La Banque Internationale de Tanger (BIT)** : est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. (cf III- Filiales du Crédit du Maroc)
- **La Banque d'Investissement**

La Banque d'Investissement est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction Ingénierie Financière** : cette direction regroupe les opérations de marché en actions et dettes, les activités de conseil en ingénierie financière et rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Elle est également spécialisée dans l'étude, la structuration et mise en place de financements structurés et s'adresse à l'ensemble des clients Entreprises du Crédit du Maroc.

Les principaux indicateurs de la direction ingénierie financière 2011-2013 ressortent comme suit:

Volume en MDH	2011	2012	Var	2013	Var
Transactions Actions	312	257	-17,5%	626	>100%
Transactions Dettes Privées	6 420	5 243	-18,3%	3 100	-40,9%
Transaction financements structurés	35	450	>100%	67	<100%

Au titre de l'exercice 2013, les transactions en termes de dettes ont marquées une baisse de 40% dans un contexte d'assèchement des liquidités et de hausse continue de la courbe de taux courant 2012. Ces transactions ont portées sur le programme obligataire Autoroutes du Maroc pour 1 200 MDH et le placement du programme Certificat de Dépôt du Crédit du Maroc pour 1 900 MDH.

Les transactions de financements structurés ressortent à 67 MDH contre 450 MDH en 2012.

L'exercice 2013 s'est traduit par l'accompagnement de la Société Chérifienne d'Engrais et de Produits Chimiques pour son offre publique de retrait en qualité de conseiller, coordinateur global et Centralisateur. L'opération a porté sur un montant global de 13 MDH.

En termes d'émissions d'actions, le volume a augmenté entre 2012 et 2013 porté par les deux augmentations de capital du Crédit Du Maroc, l'une par conversion optionnelle de dividendes et l'autre par apport en numéraire.

La tendance baissière des indicateurs de la Bourse de Casablanca, enclenchée en 2011, s'est accentuée au cours de l'année 2012. Cette évolution est intervenue dans un contexte marqué par une conjoncture économique mondiale peu propice qui n'a pas manqué d'affecter l'économie nationale.

Les deux indices MASI et MADEX ont clôturé l'année à 9359,19 et 7614,04 points, enregistrant des contre-performances annuelles de -15,1% et -15,5%. Pour sa part, la capitalisation boursière s'est repliée, par rapport à fin décembre 2011, de 13,7% pour s'établir à 445,3 milliards de dirhams.

Au terme de l'année 2012, le volume global des transactions a atteint 61 milliards de dirhams, en baisse de 41% par rapport à l'année 2011.

Les transactions réalisées par la Direction Ingénierie Financière sur le marché Actions ont connu une baisse de 17,5% pour s'établir à 257 MDH constituées essentiellement de l'augmentation de capital du Crédit du Maroc par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions.

Au terme de l'année 2012, les levées brutes du Trésor ont atteint 120,3 milliards de dirhams, en hausse de 16,2% par rapport à l'année précédente. En termes de structure, ces levées ont été marquées par le renforcement de la part des maturités à court terme qui s'est établie à 35% contre 24,6% en 2011. Les maturités à moyen terme continuent de dominer les levées du trésor avec une part s'établissant à 47,4%.

Les taux moyens pondérés primaires des bons du Trésor ont enregistré globalement une tendance haussière au cours de l'année 2012. Ainsi, les moyennes annuelles des taux des bons du Trésor se sont inscrites en hausse par rapport à l'année 2011, enregistrant des accroissements compris entre 2 pbs et 59 pbs.

Les opérations de dettes concrétisées par la Direction Ingénierie Financière accusent une baisse de 18,3% à 5 243 MDH dans un contexte d'assèchement des liquidités et de hausse continue de la courbe de taux courant 2012. Notons que Crédit du Maroc a pu concrétiser avec deux autres institutions financières le placement de deux emprunts obligataires garantis par l'Etat d'Autoroutes du Maroc pour un total de 1 750 MDH au titre de l'exercice 2012.

Les financements structurés présentent une très forte évolution en 2012 atteignant 450 MDH contre 35 MDH suite à la mise en place d'un financement structuré au profit d'un grand groupe marocain.

- **Le Pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés :** Créée en 2009, ce pôle répond aux besoins opérationnels du segment de clientèle institutionnels composé essentiellement d'assurances, de réassurances, de caisses de retraites et de gestionnaires d'OPCVM.

Ce pôle assure auprès d'une clientèle d'institutionnels :

- Les placements (DAT, Certificats de dépôts, Placements en devises à travers la salle de marchés)
- La gestion courante du compte
- L'activité dépositaire
- Les produits de flux (mise à disposition, cartes prépayées, virements de masse...)

Les principaux indicateurs du PIGIP 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Total Ressources en MDH	7 239	6 866	-5,2%	6 230	-9,3%
Total Emplois en MDH	18	7	-61,1%	0	-100,0%
Source : CDM					

En capitaux mensuels les ressources du PIGIP ont perdu 9,3% pour se situer à 6 230 MDH à fin 2013. Cette baisse est constatée essentiellement sur les CD en ligne avec le pilotage de la trésorerie de la banque. Les ressources à vue ont progressé de 59% grâce notamment à la consolidation des relations avec plusieurs clients. Par ailleurs l'introduction en bourse de JLEC fin 2013 a été l'occasion de collecter des ressources à vue des souscripteurs institutionnels qui ont transité par le Crédit du Maroc.

A titre de rappel, ce pôle n'a pas vocation à produire des crédits, son objectif principal est axé sur la collecte.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources du PIGIP ressortent en baisse de 5,2% à 6 866 MDH suite au retrait constaté au niveau des DAT de -69% expliqué par une surenchère sur les ressources institutionnelles que le CDM n'a pas souhaité suivre préférant le véhicule certificat de dépôts plus avantageux et dont l'encours a évolué de 116 MDH en glissement annuel.

La baisse des autres dépôts en 2012, s'explique par le transfert vers le groupe Crédit Agricole de la quote-part annuelle du compte convertible à terme Fininvest (130 MDH), relatif au produit de la cession de la participation de CA CIB dans le capital d'AttijariWafa Bank.

Les emplois du PIGIP enregistrent une diminution de 61% due essentiellement à la baisse des emplois court-terme. Rappelons que ce pôle n'a pas vocation à accorder des crédits, son objectif principal est axé sur la collecte, les opérations de crédits enregistrées sont exceptionnelles.

- **La Direction Immobilière** : Direction basée à Casablanca et spécialisée dans l'étude, la structuration et mise en place des financements de projets de promotion immobilière. Elle assure, d'une part, la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'avis techniques sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Immobilière 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	2012	Var	2013	Var
Total Emplois en MDH	1 444	1 551	7,4%	1 809	16,6%
Total Ressources en MDH	100	86	-14,0%	74	-14,0%
Source : CDM					

Les ressources de la Direction Immobilière ont accusé une baisse de 14% à 74 MDH suite au retrait des dépôts à vue de 9,8% expliquée par une orientation des ressources à vue de plusieurs promoteurs vers des SICAV.

Les emplois ont connu une augmentation de 16,6% à fin 2013 portés essentiellement par le moyen terme (+36,2%) et le court-terme (+4,7%) suite à la réalisation de tirages sur des projets en phase de développement.

Les ressources de la Direction Immobilière exprimés en capitaux moyens mensuels ont atteint à fin 2012 86 MDH en baisse de 14% en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est expliquée par le retrait constaté des autres dépôts suite à un blocage ponctuel relatif à une augmentation de capital d'un client en 2011. Les dépôts à vue et à terme ressortent en hausse respectivement de 35% et >100%.

Le total des crédits octroyés à l'immobilier et à l'hôtellerie s'est établi à 1 551 MDH contre 1 444 MDH à fin 2011, soit une croissance de 7,4% du fait de l'amélioration du niveau des Crédits Immobiliers mis en place et débloqués en 2012 ainsi que de la bonne évolution des crédits à long terme qui ont gagné 9,4% sur l'année. Les crédits court-terme accusent un recul de 5% en 2012 dû principalement à la baisse de l'utilisation de deux lignes de fonctionnement accordées.

- **Crédit du Maroc Capital** : filiale du crédit du Maroc en charge de l'activité d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca (cf III- Filiales du Crédit du Maroc).

▪ La Direction International & Marchés

Cette Direction est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction des Marché de Capitaux** : Cette direction regroupe les activités de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique en MDH	2011	2012	Var	2013	Var
Résultat net Activité Change	59,3	67	13,0%	77,1	15,1%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	5,4	13,8	155,6%	9,4	-31,9%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	12,4	15	21,0%	27,4	82,7%
Résultat net Activité Obligataire	9,9	17,5	76,8%	28,2	61,1%
PNB Global	87	113	29,9%	145,5	28,8%

Source : CDM

A fin 2013, la DMC affiche une PNB de 145,5 MDH en progression de 28,8% suite aux évolutions suivantes :

Le résultat net de l'activité change affiche une hausse de 15,1% expliquée par des opérations exceptionnelles assurant une situation compétitive et favorable au Crédit du Maroc sur plusieurs mois de l'année 2013.

L'activité Trésorerie Devises ressort en baisse de 31,9% suite à la réduction des volumes de changes à terme import.

L'activité trésorerie dirhams s'apprécie de 82,7% en 2013 avec un résultat net de 27,4 MDH. Cette évolution est le fruit de placement des excédents de trésorerie de la banque en BDT à maturités relativement courtes et à des taux de rendement élevés.

Le résultat net de l'activité obligataire présente une croissance de 61,1% à 28,2 MDH suite à des arbitrages d'acquisition de titres à durée inférieure à 1 an et à rendement élevés.

L'exercice 2012 a connu une croissance du PNB de la Direction des Marchés des Capitaux de 29,9% à 113 MDH.

L'activité change a pu enregistrer une hausse de 13% au niveau du résultat net pour s'établir à 67 MDH suite à la progression des volumes traités avec la clientèle (+16%). La Salle de Marché du Crédit du Maroc a pu concrétiser le change MAD contre Euro relatif à une opération d'acquisition d'une participation majoritaire d'une société cotée à la Bourse de Casablanca.

La trésorerie devises a connu un exercice exceptionnel en 2012 avec un résultat net de 13,8 MDH et ce grâce à l'augmentation du nombre et du volume des financements en devises accordés à la clientèle, à la hausse des marges dégagées par la trésorerie ainsi qu'à la gestion dynamique des positions.

En dépit d'une politique ALM visant à réduire l'excédent de trésorerie de la banque, le résultat de la trésorerie dirhams s'est amélioré en 2012 de 21% pour s'établir à 15 MDH. Cette évolution est expliquée grâce à la pentification de la courbe sur le court terme et à la demande de liquidité du système bancaire.

Le résultat net de l'activité obligataire ressort en hausse de 76,8% à 17,5 MMAD porté par des mouvements favorables de la courbe de taux en 2012.

- **Le Pôle Affaires Internationales** : Ce pôle regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Trade Finance.

Les principaux indicateurs du pôle affaires internationales 2011-2013 sont les suivants :

Rubrique	2011	Var	2012	Var	2013	Var
Total Ressources en MDH	62	>100%	34	-45,2%	45	32,4%
Total Emplois en MDH	16	>100%	12	-25,0%	31	>100%

Source : Crédit du Maroc

L'exercice 2013 a été caractérisé par la confirmation de la certification ISO 9001/2008, obtenue en 2011, du Système de Management de la Qualité relatif aux activités documentaires à l'international : crédits documentaires et remises documentaires à l'import et à l'export.

L'année 2013 a vu également la réalisation de plusieurs visites commerciales à des banques dans différents pays, en plus d'un échange de SWIFT avec des 17 banques étrangères, ce qui a permis de renforcer le portefeuille clientèle du pôle. Ainsi l'exercice 2013 a connu l'entrée en relation de 4 nouveaux clients. "

Sur le volet commercial, l'encours des ressources du Pôle Affaire Internationales ressort à 34 MDH en 2012 en baisse de 45,2% en comparaison à 2011. Les emplois se sont établis à 12 MDH en retrait de 25%. Le pôle international a clôturé l'exercice 2013 avec un encours mensuel de ressources de 45 MDH soit une progression de 32,4% en comparaison à 2012. Concernant les emplois ils sont passés de 12 MDH en 2012 à 31 MDH à fin 2013.

▪ **CDM Leasing**

Filiale leasing du Crédit du Maroc. CDML propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise (cf III-Filiales du Crédit du Maroc).

- **Direction Conseil et Restructuration** : Mise en place en 2011, pour le marché Entreprises, de la Direction Conseil et Restructuration qui a pour mission d'appuyer les exploitants dans la gestion des dossiers qui présenteraient des signaux d'alertes, et d'apporter des solutions financières adaptées aux dossiers en difficulté.

▪ **La Direction du Marketing & Développement Entreprises**

Cette direction est chargée de l'élaboration et la promotion de l'offre de produits et services destinés à la clientèle BFI du Crédit du Maroc. Elle est notamment en charge d'organiser des actions de promotions, des séminaires, des journées d'information en faveur des clients et prospects entreprises du Crédit du Maroc en parfaite collaboration avec les unités commerciales de la banque de financement. Cette direction englobe également un pôle dédié au pilotage et à l'animation commerciale représentant un pôle d'appui et de suivi de l'activité commerciale à toutes les unités de la banque de financement et d'investissement. Ses principales missions consistent en le suivi hebdomadaire de l'activité commerciale de la Direction des Grandes Entreprises et de la Direction du Middle Market, l'organisation de Challenges (leasing, Comex, conquête,...), le suivi des résultats, l'appui des lignes entreprises dans les différents projets, mission de veille stratégique sur la tarification Entreprise ainsi que les produits et services (plaquette, communication).

c - Les Fonctions Support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc :

▪ **Direction Risques & Contrôles Permanents Groupe**

En charge de l'évaluation et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnels et Conformité, Contrôle à posteriori). Ce pôle regroupe également le conseil juridique et le contrôle permanent des risques.

▪ **Direction Affaires Administratives et Finance Group**

Cette direction regroupe :

- ▶ La Direction de la Comptabilité Groupe
- ▶ La Direction du Contrôle de Gestion et de la Gestion Financière du Groupe
- ▶ Les Achats Groupe
- ▶ La Communication Financière

▪ **Direction Technologie et Service Client**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations) ainsi que la Direction des Systèmes d'Information Groupe (mise en place de procédures, organisation des activités, développement de solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...).

▪ **Direction du Capital Humain & Logistique**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de la logistique du groupe Crédit du Maroc.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres¹⁰

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2011 et 2013:

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	11 108	12 311	10,83%	12 857	4,43%
Crédits à l'équipement	9 719	8 662	-10,87%	7 877	-9,07%
Crédits immobiliers	11 003	11 879	7,96%	12 275	3,33%
Autres crédits	2 212	1 586	-28,28%	2 361	48,85%
Créances sur la clientèle	34 043	34 439	1,16%	35 370	2,70%
Créances sur les établissements de crédit à vue	399	1 283	221,47%	886	-30,93%
Créances sur les établissements de crédit à terme	4 765	2 442	-48,75%	4 104	68,06%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 164	3 725	-27,87%	4 990	33,97%
Total Crédits	39 207	38 164	-2,66%	40 360	5,75%

Source : CDM

Créances à la clientèle :

A fin 2013, les emplois clientèles ont connu une hausse de 931 MDH soit +2,7%. Cette évolution est marquée par :

- La hausse des crédits de trésorerie aux entreprises pour +688 MDH.
- Les crédits à l'équipement ont accusé une baisse de 9% due en partie au déclassement et au provisionnement de créances en souffrance.
- L'évolution des crédits immobiliers de +3,33% dont une hausse de 250 MDH sur les crédits à l'habitat et 150 MDH sur la promotion immobilière,
- La baisse des crédits à la consommation de 112 MDH suite au déclassement de créances contentieuses.

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des créances sur la clientèle présente une progression de 1,16% pour s'établir à 34 439 MDH. Cette croissance s'explique par :

- Une évolution des crédits de trésorerie de 905 MDH soit +10,83% expliquée par les efforts de conquête et la mise en place de nouvelles lignes ainsi que des campagnes de suivi des utilisations des lignes autorisées.
- Une hausse des crédits immobiliers de +7,96% à 11 879 MDH grâce à une offre de crédit compétitive tant en terme de taux qu'en matière de délai de réponse.
- Une progression des comptes courants débiteurs des entreprises de 525 MDH composant des crédits de trésorerie et à la consommation
- Une baisse des crédits à l'équipement de 1 056 MDH soit -10,87%, en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- La baisse des crédits à la consommation de 226 MDH à considérer dans le cadre de la volonté du CDM d'être plus sélectif en matière d'octroi dans un souci de maîtrise du risque.

¹⁰ Y compris les agences à l'étranger

Créances sur les établissements de crédit et assimilés :

A fin 2013, les créances sur les établissements de crédit ont accusé une progression de 33,97% expliquées par la hausse des créances à terme de +68% suite à une hausse des prêts de trésorerie. Les créances à vue accusent un retrait de 30,93% suite à la baisse des prêts au jour le jour.

En 2012, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une baisse de 27,9% à 3 725 MDH, due essentiellement au retrait enregistré au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme de 48,5%. Ces dernières s'établissent à 2 442 MDH et leur régression s'explique par la baisse des valeurs reçues en pension à terme de 1600 MDH en faveur de placements plus favorables en BDT et CD à court terme. Le 3^{ème} trimestre 2012 a été également marqué par la baisse du taux de la réserve monétaire de 6% à 4% libérant ainsi 375 MDH.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2011 à 2013 :

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	32,63%	35,75%	+3,12 pts	36,35%	+0,6 pts
Crédits à l'équipement	28,55%	25,15%	-3,40 pts	22,27%	-2,88 pts
Crédits immobiliers	32,32%	34,49%	+2,17 pts	34,71%	+0,21 pts
Autres crédits	6,50%	4,61%	-1,89 pts	6,68%	+2,07 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%	-
A vue	7,73%	34,44%	+26,71 pts	17,76%	-16,68 pts
A terme	92,27%	65,56%	-26,71 pts	82,24%	+16,68 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,0%	100,00%	-	100,00%	-

Source : CDM

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits clientèle en 2013, les crédits de trésorerie et à la consommation représentent 36,35% soit + 0,6 pts et les crédits immobiliers ressortent à 34,71% soit +0,21 pts en comparaison à 2012. Cette hausse s'est faite au détriment des crédits à l'équipement (-2,88 pts).

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 17,76% du total à fin 2013 contre 34,44% en 2012 et les créances à terme ressortent à 82,24%, en progression de 16,68 pts.

A fin 2012, la structure des créances sur la clientèle affiche une progression des crédits de trésorerie et à la consommation à 35,75% soit +3,12 pts et des crédits immobiliers à 34,49% soit + 2,17 pts. Ces appréciations se sont faites au détriment du retrait des crédits à l'équipement et des autres crédits à respectivement 25,15% et 4,61%.

La structure des créances sur les établissements de crédits et assimilés affiche un retrait significatif des créances à terme de 26,7 pts à 65,56% au profit des créances à vue dont la part se renforce à 34,44% des créances soit +26,7 pts. Cette régression est expliquée par la baisse des valeurs reçues en pension à terme en faveur de placements plus favorables en BDT et CD à court terme.

➤ **Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité**

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Secteur public	4 327	3 662	-15,37%	2 703	-26,19%
Entreprises financières	328	274	-16,46%	892	225,43%
Entreprises non financières	15 875	16 737	5,43%	17 734	9,02%
Autre clientèle	13 513	13 766	1,87%	14 042	-1,37%
Créances sur la clientèle	34 043	34 439	1,16%	35 370	2,70%

Source : CDM

En 2013, le CDM est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 17 734 MDH suite à une hausse de 9% en comparaison à 2012, avec une part dans la structure des créances sur la clientèle à 50,14%.

A fin 2013, les crédits «autres clientèles» affichent un encours de 14 042 MDH en baisse de 1,37% par rapport à 2012 et une part dans le total créances sur la clientèle en retrait de 1,64 pts à 39,70%. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance nettes des provisions des particuliers et des comptes des marocains résidant à l'étranger.

En 2013, l'encours des entreprises financières enregistre une nette amélioration à 892 MDH, soit 2,52% du total créances sur la clientèle.

En 2013, la part des crédits octroyés par le CDM au secteur public ressort en retrait de 2,99 points par rapport à 2012 à 7,64% et s'établissent à 2 703 MDH contre 3 662 MDH un an auparavant.

Au titre de l'exercice 2012, les créances sur la clientèle se caractérisent par une prédominance continue des créances sur les entreprises non financières avec un encours de 16 737 MDH soit une évolution de 5,43%. Ce secteur constitue 48,6% des créances sur la clientèle soit 1,97 pts en comparaison à 2011.

Les créances sur autres clientèles affichent une progression de 1,87% à 13 766 MDH représentant ainsi 39,97% du total créances sur la clientèle en hausse de 0,28 pts.

Le secteur public et les entreprises financières accusent une baisse respective de 15,37% et 16,46% représentant ainsi 10,63% et 0,8% du total créances sur la clientèle.

➤ **Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité**

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Secteur public	12,71%	10,63%	-2,08 pts	7,64%	-2,99 pts
Entreprises financières	0,96%	0,80%	-0,16 pts	2,52%	+1,73 pts
Entreprises non financières	46,63%	48,60%	+1,97 pts	50,14%	+2,91 pts
Autre clientèle	39,69%	39,97%	+0,28 pts	39,70%	-1,64 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

Comptes sociaux (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Comptes à vue créditeurs	19 761	19 649	-0,57%	21 436	9,10%
Comptes d'épargne	7 108	7 567	6,46%	8 110	7,18%
Dépôts à terme	5 729	5 536	-3,37%	6 385	15,34%
Autres comptes créditeurs	1 083	1 162	7,34%	835	-28,15%
Dépôts de la clientèle	33 681	33 914	0,69%	36 768	8,41%
A vue	162	125	-22,68%	80	-35,94%
A terme	997	982	-1,51%	994	1,23%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 159	1 107	-4,47%	1 074	-2,98%
Total dettes	34 840	35 022	0,52%	37 842	8,05%

Source : CDM

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2013 avec un encours de 36 768 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,3% . Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +7,18%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une croissance de 15,34%. Les autres dettes accusent un retrait de 28,15% suite à la diminution des autres dépôts réglementés des comptes convertibles à terme de 180 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 2,98% et s'établissent à 1 074MDH, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

Au titre de l'année 2012, les dépôts de la clientèle ont marqué une légère évolution de 0,69% à 33 914 MDH en comparaison à 2011, dans un contexte de resserrement des liquidités sur le marché. Cette évolution s'explique par :

- Une progression des comptes d'épargne de 6,46% à 7567 MDH suite à un suivi soutenu des réalisations sur les comptes d'épargne
- Une hausse des autres comptes créditeurs de +7,34% à 1 162 MDH portés par la progression des valeurs à l'encaissement
- Un retrait des comptes à vue créditeurs de 0,57% pour s'établir à 19 649 MDH
- Une baisse des ressources à terme de 3,37% à 5 536 MDH suite à la nouvelle réglementation BAM interdisant la souscription des Bons de Caisse Anonymes.

A fin 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un recul de 4,47% à 1 107 MDH expliqué par la baisse constatée au niveau des dettes à vue de 22,68% à 125 MDH et des dettes à terme de 1,51% à 981 MDH.

La diminution des dettes à vue pour 22,7% se fait suite au retrait de l'encours du Crédit Agricole SA et ceux des dettes à terme pour -1,5% s'explique par l'effet de conjugué de la hausse des emprunts en devises auprès de la Banque Internationale de Tanger pour 73 MDH et la baisse de 82 MDH suite à l'élimination à compter de 2012 des opérations réciproques effectuées avec l'agence de Paris.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

Comptes sociaux (en %)	2011	2012	Var	2013	Var
Comptes à vue créditeurs	58,67%	57,94%	-0,73 pts	58,30%	+0,37 pts
Comptes d'épargne	21,10%	22,31%	+1,21 pts	22,06%	-0,25 pts
Dépôts à terme	17,01%	16,32%	-0,69 pts	17,37%	+1,04 pts
Autres comptes créditeurs	3,22%	3,43%	+0,21 pts	2,27%	-1,16 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-
A vue	13,98%	11,31%	-2,67 pts	7,47%	-3,84 pts
A terme	86,02%	88,69%	+2,67 pts	92,53%	+3,84 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2013, la structure des dépôts de la clientèle fait état d'une prédominance des ressources à vue à 58,30%. Les comptes d'épargne ressortent en retrait de 0,25 pts en termes de contribution dans le total dépôts de la clientèle.

Les dépôts à terme présentent une hausse de 1,04% à 17,37% au détriment des autres comptes créditeurs qui perdent 1,16 pts à fin 2013.

Au titre de l'exercice 2013, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 7,47% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 11,31% à fin 2012 soit une baisse de 3,84 pts. Les dettes à terme ressortent à 92,53% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 88,69% soit une progression de 3,84 pts.

A fin 2012, la structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des ressources non rémunérées à 57,94% en léger retrait de 0,73 pts. Les comptes d'épargne ressortent en évolution de 1,21 pts à 22,31% en comparaison à 2011.

La progression de la part comptes d'épargne se fait au détriment des dépôts à terme soit -0,69 pts à 16,32%. La part des autres comptes créditeurs s'apprécie de 0,21 pts à 3,43%.

Au titre de l'exercice 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 11,31% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés soit un retrait de 2,67 pts. Les dettes à terme ressortent à 88,69% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 86,02% soit une appréciation de 2,67 pts à fin 2012.

➤ **Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité**

Comptes sociaux (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Secteur public	575	223	-61,22%	207	-7,17%
Entreprises financières	364	169	-53,57%	427	>100%
Entreprises non financières	6 053	6 426	6,16%	7 532	17,21%
Autre clientèle	26 689	27 095	1,52%	28 601	5,56%
Dépôts de la clientèle	33 681	33 914	0,69%	36 768	8,42%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2013, les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 17,21% à 7 532 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 1,54 points par rapport à l'exercice 2012, à 20,49%.

La catégorie « Autre clientèle » principalement composée de particuliers ressort à 28 601 MDH en progression de 5,56% par rapport à 2012 et avec une part de 77,79% dans les dépôts de la clientèle.

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 1,72% en 2013.

A fin 2012, le secteur « autre clientèle » affiche une évolution de l'encours des dépôts de l'ordre de 1,52% pour s'établir à 27 095 MDH constituant ainsi 79,89% du total dépôts de la clientèle. Les entreprises non financières ressortent en hausse de 6,16% à 6 426 MDH représentant ainsi 18,95% des dépôts de la clientèle à fin 2012.

Les dépôts du secteur public et des entreprises financières enregistrent une diminution respective de 61,22% et 53,57% s'établissant à 0,66% et 0,50 % de la structure des dépôts en 2012 contre 1,71% et 1,08% en 2011 soit -1,5 pts et -0,58 pts.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Secteur public	1,71%	0,66%	-1,05 pts	0,56%	-0,09 pts
Entreprises financières	1,08%	0,50%	-0,58 pts	1,16%	+0,66 pts
Entreprises non financières	17,97%	18,95%	+0,98 pts	20,49%	+1,54 pts
Autre clientèle	79,24%	79,89%	+0,65 pts	77,79%	-2,11 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Comptes à vue	98 740	99 135	0,40%	84 327	-14,94%
Comptes d'épargne	65 288	61 349	-6,03%	51 081	-16,74%
Production totale	164 028	160 484	-2,16%	135 408	-15,63%

Source : CDM

A fin 2013, la production globale des comptes a atteint 135 408 unités en retrait de 15,63% par rapport à la même période de l'année dernière.

La production de comptes à vue s'est établie à 84 327 comptes soit -14,94% par rapport à 2012 suite à la baisse à des comptes chèques de 14,8, les comptes courants de 8,1% et des comptes MRE de -25,6%.

La production des comptes d'épargne a connu une régression de 16,74% par rapport à 2012 impactés par la diminution des comptes sur carnet de -15,72% et des plans d'épargne de -72%.

Au titre de l'exercice 2012, la production globale des comptes a atteint 160 484 unités en baisse de 2,16% en comparaison à 2011. La production des comptes à vue s'est établie à 99 135 comptes soit une légère progression de 0,40% suite essentiellement à une baisse des ouvertures de comptes courants (-1 623 comptes) et des comptes MRE (-977 comptes) non compensées en totalité par l'évolution positive des comptes de chèques (+2973 comptes). La production des comptes d'épargne accuse une baisse de 6,03% à 61 349 unités liée au recul des souscriptions aux plans d'épargne.

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Comptes à vue	60,20%	61,77%	+1,57 pts	62,28%	+0,5 pts
Comptes d'épargne	39,80%	38,23%	-1,57 pts	37,72%	-0,5 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

Les comptes à vue et les comptes d'épargne conservent des parts quasi-stables entre 2011 et 2013 à respectivement 62% et 38%.

➤ Evolution de l'encours

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes actifs)</i>	2011	2012	Var	2013	Var
Comptes à vue	321 179	320 366	-0,25%	314 384	-1,87%
Comptes d'épargne	135 875	137 589	1,26%	138 681	0,79%
Encours	457 054	457 955	0,20%	453 065	-1,07%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2013, l'encours des comptes actifs ressort à 453 065 comptes en baisse de 1,07% par rapport à 2012. L'encours des comptes à vue s'est situé à 314 382 comptes, il a connu une évolution de -1,87% par rapport à fin 2012. Le stock des comptes d'épargne a marqué une hausse de 0,79% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

A fin 2012, l'encours total des comptes enregistre une croissance de 0,2% pour s'établir à 457 955 comptes. Les comptes à vue affichent une légère diminution de 0,25% à 320 366 comptes et les comptes d'épargne augmentent de 1,26% à 137 589 comptes.

➤ **Evolution des engagements par signature donnés**

Comptes sociaux (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	5 894	6 590	11,80%	8 817	33,80%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	2 909	3 676	26,36%	3 816	3,80%
Total engagements par signature donnés	8 803	10 265	16,61%	12 633	23,06%

Source : CDM

A fin 2013, les engagements par signature totalisent 12 633 MDH en progression de 23,06% par rapport à l'année 2012. Les engagements par signature donnés en faveur des établissements de crédit ont enregistré une amélioration de 3,8% expliquée par une hausse des re-émissions des cautions internationales.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle ont enregistré une hausse de 33,80% pour s'établir à 8 817 MDH marqués par une croissance des crédits documentaires import et acceptation.

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature donnés ressortent en progression de 16,61% pour s'établir à 10 265 MDH. Les engagements par signature en faveur de la clientèle enregistrent une hausse de 11,8% suite à l'effet conjugué :

- Hausse des engagements de garantie de 24,5% résultant de la garantie donnée à la clientèle dans le cadre de la souscription à la sicav « trésor plus » pour +881 MDH;
- Baisse des engagements de financement de -12,5% suite au retrait des Credoc et Acceptations à l'import pour -208 MDH.

Les engagements donnés en faveur d'intermédiaires financiers affichent une progression de 26,36% expliquée par l'évolution des re-émissions des cautions internationales.

Comptes sociaux (en %)	2011	2012	Var	2013	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	67%	64%	-3 pts	70%	+6 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	33%	36%	+3 pts	30%	-6 pts
Total engagements par signature données	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2013, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 70% du total engagement par signature du CDM, en hausse de 6 points en comparaison avec 2012 suite à la progression des cautions et garanties données en faveur de la clientèle. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part a baissé à 30% soit -6 points par rapport à 2012.

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 64% du total engagement par signature du CDM, en retrait de 3 points en comparaison avec 2011. Les engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ont vu leur part s'apprécier de 3 pts pour s'établir à 36% du total engagement par signature donné par Crédit du Maroc.

➤ **Evolution des engagements par signature reçus**

Comptes sociaux (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 390	5 886	9,21%	6 139	4,29%
Autres	0	0	-	0	-
Total engagements par signature reçus	5 390	5 886	9,21%	6 139	4,29%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2013, les Engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont enregistré une croissance de 4,29% à 6 139 MDH et ce suite à la hausse des confirmations des Credoc import ainsi que la progression de la garantie accordé par le Groupe.

A fin 2012, les Engagements de garantie reçus d'Établissements de Crédit présentent une évolution de 496 MDH est justifiée par :

- La comptabilisation de la contre garantie reçue d'une banque de place sur les souscriptions d'une sicav pour +970 MDH
- La baisse de la garantie reçue d'une banque de 283 MDH expliquée essentiellement par l'augmentation des fonds propres.
- La baisse des confirmations des Credoc par les correspondants de -191 MDH.

Comptes sociaux (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	100%	100%	0,00%	100%	0,00%
Autres	0	0	-	0	-
Total engagements par signature reçus	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

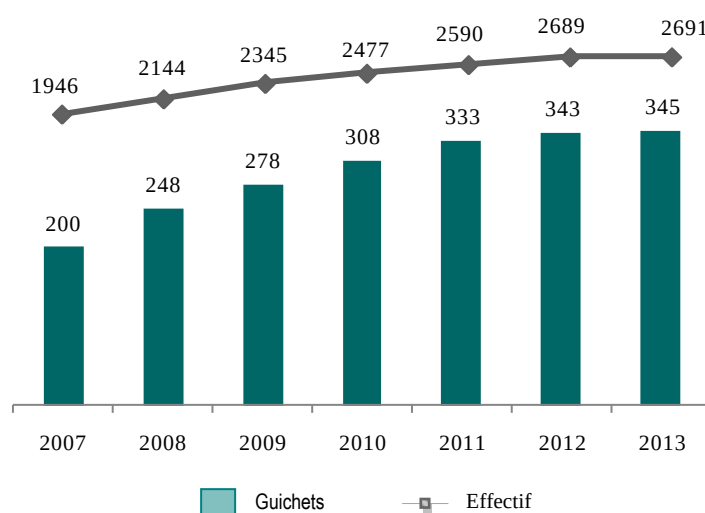
Au titre des exercices 2011, 2012 et 2013, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 100% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin 2013, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2 691 collaborateurs contre 2 689 à fin décembre 2012 soit une évolution de 0,07% :

- Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 506 contre 2 488 collaborateurs en 2012
- Les Contrats Formation Insertion ont atteint 185 contre 201 collaborateurs à fin décembre 2012.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



Source : Crédit du Maroc

➤ Evolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2011	2012	Var	2013	Var
Effectif permanent	2 590	2689	3,80%	2691	0,07%
Cadres	953	1020	7,00%	1038	1,76%
Non cadres	1 637	1 669	2,00%	1 653	-0,96%
Effectif temporaire	0	0	0	0	0
Total*	2 590	2 689	3,80%	2 691	0,07%

Source : CDM

* y compris ANAPEC

A fin 2013, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 691 en quasi stagnation en comparaison à 2012. Le nombre de cadres ressort en hausse de 1,76% à 1 038 collaborateurs représentant ainsi 38,57% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche un retrait de 0,96% à 1 653 collaborateurs soit 61,43% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc.

Au titre de l'exercice 2012, Crédit du Maroc affiche un total effectif de 2 689 personnes soit une progression de 3,82% en comparaison à 2011 portée par les recrutements opérés courant 2012.

Le nombre de « Cadres » ressort en hausse de 7% et s'établit à 1 020 cadres. La catégorie « Non cadre » enregistre également une croissance de 2% à 1 669 non cadres.

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Données sociales</i>	2011	2012	2013
Recrutement	118	153	91
Recrutement ANAPEC	178	155	103
Titularisation ANAPEC	155	107	93
Démision	66	110	97
Retraite	54	44	42
Retraite anticipée	6	5	12
Licenciement et révocation	9	9	7
Détachement et fin de contrat	2	4	7
Fin de contrat ANAPEC	42	32	26

Source : CDM

Avec 194 nouvelles recrues, l'évolution de l'effectif à fin 2013 se décompose comme suit :

- 91 recrutements
- 103 recrutements ANAPEC (contrat formation insertion)
- 93 titularisations ANAPEC
- 166 départs
- 26 fin de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

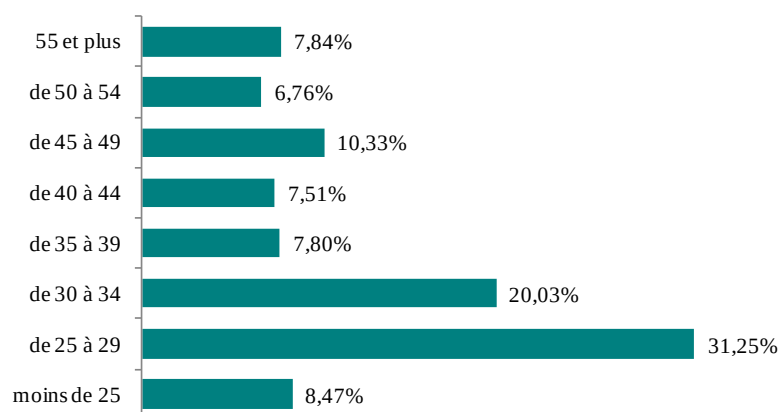
En nombre de personnes	2011	2012	Var	2013	Var
Banque	2 590	2689	3,80%	2691	0,07%
Siège	1 004	1100	9,56%	1099	-0,09%
Réseau	1 586	1 589	0,19%	1 592	0,19%
Filiales	64	66	3,1%	62	-6,06%
Total	2 654	2 755	3,81%	2 753	-0,07%

Source : CDM

Au titre de l'année 2013, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 0,19% à 1 592 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc.

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 1 099 collaborateurs soit un léger retrait de 0,09% en comparaison avec 2012. Les filiales affichent un niveau d'effectif en baisse de 6,06% en comparaison à l'exercice précédent soit 62 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin 2013



Source : CDM

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin 2013

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	142	86	228
de 25 à 29	461	380	841
de 30 à 34	318	221	539
de 35 à 39	141	69	210
de 40 à 44	142	60	202
de 45 à 49	187	91	278
de 50 à 54	128	54	182
55 et plus	137	74	211
Total	1 656	1 035	2 691

➤ Evolution de l'encours des prêts accordés au personnel

	2011	2012	Var	2013	Var
Encours prêts immobiliers	494 192 783	559 059 660	13,13%	622 070 728	11,27%
Encours prêts consommation	81 332 555	98 532 866	21,15%	102 045 131	3,56%
Encours prêts sociaux	3 060 418	4 334 644	41,64%	3 810 942	-12,08%
Total prêts au personnel	578 585 756	661 927 170	14,40%	727 926 801	9,97%

Source : CDM

➤ Evolution du taux d'encadrement

	2011	2012	2013
Taux d'encadrement	36,80%	37,90%	38,57%

Source : CDM

En 2013, le taux d'encadrement au Crédit du Maroc ressort à 38,57% contre 37,9% en 2012.

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

En outre, en étroite collaboration avec les Ressources Humaines de la Banque de Proximité à l'International, et avec la participation des membres du Directoire du Crédit du Maroc, un comité « carrières » est désormais organisé annuellement pour passer en revue l'ensemble des cadres du Comité de Direction ainsi que les cadres à potentiel. L'objectif étant d'identifier les successions et la relève.

En septembre 2012, une Direction « Orientation, Mobilité et Gestion de Carrières » a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines avec en mission principale de donner une meilleure visibilité d'évolution et d'assurer des parcours de carrières.

L'exercice 2013 a été marqué par la réalisation d'une enquête de climat sociale, « La Parole est à Vous », la parole a été donnée aux collaborateurs. Avec près de 70% de taux de participation, cette enquête marque les débuts d'un outil de management complémentaire dans l'objet est la compréhension des pistes de progrès par les équipes ainsi que les forces sur lesquelles fonder les réalisations.

Cette démarche met en avant un double objectif :

- un moyen d'expression pour les équipes sur leur environnement professionnel, leurs réalisations et leurs perceptions,
- une vision de l'état des lieux et de la perception des collaborateurs, permettant en effet d'identifier les axes de progrès à mettre en place.

Parmi les premières réalisations au plan moyen terme CAP 2018 figure la Bourse de l'emploi, conformément aux attentes identifiées à travers l'enquête la « Parole est à Vous ».

La Bourse de l'emploi, ce nouvel outil RH moderne, accessible et partagé avec les managers et les collaborateurs a pour objectif d'offrir plus de transparence, de communiquer à chacun les opportunités au Crédit du Maroc et permettre de se projeter à l'avenir. La Bourse de l'emploi valorise ainsi la mobilité interne et renforce l'engagement de tous.

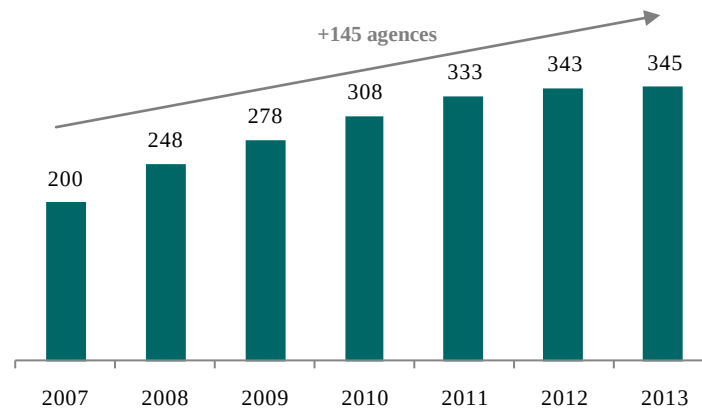
D'autres projets seront initiés et mis en place par le Crédit du Maroc en ligne avec le plan moyen terme Cap 2018.

VIII. Moyens matériels

a - Réseau d'agences

A fin 2013, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 345 agences, soit 2 nouvelles agences en comparaison à l'exercice précédent.

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2007 – 2013



Source : CDM

Les agences ouvertes courant 2013 sont les suivantes :

Agence	Date	Agence	Date
Agence Casablanca Chefchaoui	févr.-13	Agence Sidi BIBI	mars-13

Source : CDM

b - L'installation de nouveaux GAB

A fin 2013, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 387 guichets contre 380 à fin décembre 2012.

IX. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

Depuis 2007 a été entamée avec un programme d'accompagnement de l'ensemble des thèmes du plan de développement stratégique de la banque. Plus précisément, plusieurs chantiers informatiques sont lancés pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

Au titre de l'exercice 2011, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. L'accent a été mis sur:

- La poursuite de la réalisation des différents projets de rénovation du réseau télécom et de la plateforme de téléphonie centrale et agence, conformément aux orientations stratégiques du Schéma Directeur Télécoms,
- La poursuite du programme de remplacement et de réaménagement des équipements informatiques au niveau du réseau d'agences et du Siège,
- La finalisation de la mise à niveau du système d'information de la succursale de Paris,
- La mise en place du nouveau dispositif de reporting à la Banque Centrale, notamment la norme XBRL,
- Les travaux liés à la migration des cartes monétiques à la norme EMV.
- La poursuite du projet Bâle II.

Les principales réalisations pour l'exercice 2012 par thème se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Lancement effectif du projet de migration technique de l'applicatif d'instruction de Crédits SYSEN.
- Remplacement des machines centrales SUN E4900, cœur de la Data Center, par une nouvelle infrastructure basée sur la technologie IBM AIX.
- Poursuite de la rénovation du système de téléphonie de la banque en adoptant la technologie de téléphonie sur IP selon le plan directeur de déploiement élaboré lors de l'étude schéma Directeur Télécoms du Crédit du Maroc.

Extension du Réseau Bancaire

- Acquisition d'équipement (GAB, Poste de travail, Licences logicielles, ...)
- Extension de l'infrastructure centrale notamment le dispositif de stockage
- Rénovation des guichets automatiques

Développement de la banque

- Lancement de nouveaux produits et services, notamment :
 - Lancement de la refonte totale du dispositif e-Banking et l'introduction du mobile banking.
 - Lancement de la mise en oeuvre du CRM analytique (Customer Relationship Management) incluant un dispositif de gestion de campagnes et le datamining,
 - Cartes bancaires (carte e-commerce, e-Buy, carte Corporate Executive, carte Haut de Gamme Retail Platinum, Carte Titanium, ...) et finalisation des développements pour la rationalisation des cartes monétiques existantes,
 - Finalisation des développements et mise en production de nouveaux produits et packages destinés au marché des PME/PMI
 - Implémentation d'un service innovant d'authentification des porteurs de cartes bancaires pour sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Telecommerce,
 - Lancement des développements d'une plate-forme applicative sur mobile. Destinée au segment haut de gamme, cette application offre plusieurs services d'informations et fera l'objet d'une intégration avec le dispositif du mobile Banking, notamment le volet transactionnel.

Industrialisation des process bancaires

- Finalisation des travaux de remplacement de la chaîne de traitement des Engagements Par Signature et leur intégration sur la chaîne Evolan Loans
- Finalisation de la refonte totale du dispositif de traitement des transferts et rapatriements en devises
- Acquisition de licences utilisateurs supplémentaires du progiciel Vectis (processus budget et achats)
- Refonte du dispositif de prélèvement des commissions sur produits et services

- Acquisition et mise en œuvre d'une solution d'archivage électronique des journaux GAB

Réglementaire et conformité

- Acquisition d'une plate-forme de gestion des comptes techniques à haut privilège
- Lancement du projet de mise en conformité de notre dispositif monétique à la norme PCI-DSS (Norme de sécurisation des données des cartes Bancaires)
- Reprise des travaux de mise en œuvre d'une plate-forme centrale de gestion des identités et des accès aux différentes composantes du SI, et ce afin de se conformer aux dispositions réglementaires du régulateur et celles du Groupe.

Distribution Bancaire

- Lancement de la mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise
- Migration et extension de la plate-forme du Call Center de la Banque.

Les principales réalisations pour l'exercice 2013 par thème se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Déplacement de la Data Center de production vers le nouveau centre de formation situé à Sidi-Maârouf
- Remplacement des machines centrales E4900 Solrais 9 par des machines IBM AIX
- L'acquisition et la mise en œuvre d'une solution de supervision applicative

Développement de la banque

- Finalisation du projet CRM (Customer Relationship Management) analytique
- Refonte du système de banque en ligne
- Mise en place de la solution SAS
- Refonte de la tarification produit.

Industrialisation des process bancaires

- Remplacement de la chaîne de traitement des engagements par signature
- Acquisition de scanners pour les agences dans le cadre du projet d'assainissement de la base clients particuliers et en préparation du projet de dématérialisation des documents.

Réglementaire et conformité

- Mise en conformité avec norme PCI-DSS
- Mise en place d'un entrepôt de données destiné à alimenter mensuellement et conjointement les systèmes de reporting Finances et Risques, avec des données d'un niveau de détail Contrat/Transaction ou éventuellement opération.
- Mise en place de normes, méthodes, procédures et politiques nécessaires au CDM pour le passage aux approches réglementaires avancées définies dans la norme Bâle II pour les risques Crédit, Opérationnels et de marché.

Distribution Bancaire

- Mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise

X. Stratégie de Développement du CDM

a - Plan de Développement

Avec le lancement de son Plan Moyen Terme « Cap 2018 », le Crédit du Maroc affirme ses ambitions à horizon 2018 à savoir :

- ▶ Faire la différence par son sens client en devenant le partenaire référent
- ▶ Prouver son sens du service en étant la banque utile reconnue pour sa capacité d'innovation et proposant les produits et services adaptés à chacun de ses clients
- ▶ Montrer son sens de la performance apprécié par son sérieux, son dynamisme et la solidité de ses résultats.

Les orientations du Plan Moyen Terme se profilent comme suit :

1. Accroître l'efficacité commerciale qui s'articule autour de :

- ▶ La mise en place d'une nouvelle organisation distributive, multi marchés, multi canal au service de tous les clients du Crédit du Maroc
- ▶ L'élaboration et la déclinaison de nouvelles stratégies commerciales segmentées et innovantes
- ▶ Une conquête sur l'ensemble des marchés
- ▶ L'adaptation du réseau commercial aux mutations de l'environnement

2. Mettre l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction clients par :

- ▶ L'amélioration du fonctionnement des back offices en modernisant les processus clés.
- ▶ Accroître la productivité par la simplification, l'innovation, l'automatisation et la dématérialisation

3. Viser l'excellence des ressources humaines à travers :

- ▶ La mise en place des outils modernes de gestion des ressources humaines
- ▶ Le développement d'une politique dynamique de la gestion des compétences
- ▶ La détection de postes clés et l'identification de hauts potentiels
- ▶ La création d'un état d'esprit « Crédit du Maroc » basé sur la performance, le sens du client et la fierté d'appartenance

4. Créer une gouvernance fluide, efficace et améliorer la performance financière :

- ▶ Un processus budgétaire au service de la performance
- ▶ Des rôles et responsabilités clairement définis, qui accompagnent les managers dans le développement de leur leadership

Des premières concrétisations du Plan Moyen Terme ont été enregistrées notamment :

e-banking : Mise en place d'une nouvelle solution de banque en ligne multi-plateforme (ordinateurs, mobiles, tablettes). Une technologie moderne, offrant de nouveaux services de consultation, de nouvelles fonctionnalités transactionnelles et un nouveau design.

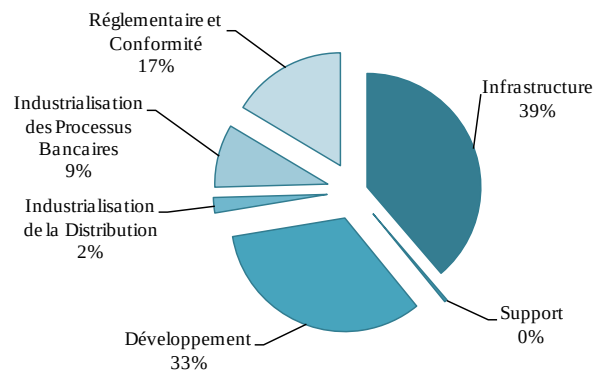
Efficacité commerciale : amélioration des outils commerciaux en agences : un nouveau CRM pour une performance accrue, lancement du programme «entrée en relation »

Partenariat BERD : accord pour une ligne de financement de 40 millions de dollars dans le cadre du Programme d'Aide aux Echanges Commerciaux (PAEC). Cette aide permettra de faciliter le financement des activités de commerce extérieur.

Développement des ressources humaines : ouverture d'un nouveau centre de formation à Sidi-Maarouf offrant les solutions de formation les plus actuelles et efficaces.

En 2013, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 50 MDH soit un niveau similaire qu'en 2012. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin 2013



Source : CDM

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par le Crédit du Maroc entre 2011-2013 se présentent comme suit :

Catégorie en KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Infrastructure	39 049	29 276	17 960	-25%	-39%
Support	6 918	1 729	3 779	-75%	119%
Développement	3 107	7 524	15 420	142%	105%
Industrialisation de la Distribution	4 012	1 956	1 015	-51%	-48%
Industrialisation des Processus Bancaires	2 198	6 517	4 181	196%	-36%
Réglementaire et Conformité	3 260	3 111	7 614	-5%	145%
Total	58 545	50 113	49 970	-14%	-0,3%

Source : CDM

Les investissements menés par le Crédit du Maroc de 2011 à fin 2013 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Immeubles et logistiques	146 400	104 560	111 520	-29%	7%
Investissements IT	58 545	50 113	49 970	-14%	0%
Total	204 945	154 673	161 490	-25%	4%

Source : CDM

b - Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par le déroulement de l'opération Majorelle. 67 personnes des équipes commerciales et de distribution de la BRD du Crédit du Maroc ont bénéficié d'une expérience de partage des meilleurs pratiques en termes de middle management dans les réseaux de LCL et des Caisses Régionales. Crédit du Maroc pour sa part a accueilli 69 personnes des réseaux LCL et des Caisses Régionales.

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC – COMPTES CONSOLIDES IFRS

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des co-entreprise », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2013 se présente comme suit :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 035 848	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	60%	60%	I.G.
CDM Leasing	124 000	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321	100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Etablissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>		

Source : CDM

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

Le tableau ci-dessous présente la liste des participations non consolidées :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts
Atlasnet	8 000	31,25%	31,25%
Holding Sincomar	300	27,97%	27,97%
Interbank	11 500	16,00%	16,00%
Exp Services Maroc	90 000	5,00%	5,00%
Centre Monétique Interbancaire	98 200	11,20%	11,20%
Maroc Telecommerce	5 610	10,00%	10,00%
Settapark	40 000	16,32%	16,32%

Source : CDM

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Intérêts et produits assimilés	2 524,0	2 604,8	3,20%	2 553,0	-1,99%
Intérêts et charges assimilés	780,2	841,0	7,80%	917,5	9,10%
Marge d'intérêt	1 743,8	1 763,8	1,15%	1 635,5	-7,27%
Commissions perçues	332,7	341,1	2,53%	330,2	-3,20%
Commissions servies	26,7	30,4	14,04%	31,8	4,38%
Marge sur commissions	306,0	310,7	1,53%	298,5	-3,94%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	69,7	86,7	24,42%	188,0	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8,6	9,5	10,13%	17,2	81,92%
Produits des autres activités	10,2	12,9	26,22%	11,1	-13,70%
Charges des autres activités	71,2	76,5	7,38%	76,3	-0,23%
Produit net bancaire	2 067,1	2 107,1	1,93%	2 074,0	-1,57%
Charges générales d'exploitation	927,7	969,4	4,50%	1 013,3	4,53%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	98,3	103,0	4,73%	111,5	8,26%
Résultat Brut d'Exploitation	1 041,1	1 034,7	-0,61%	949,2	-8,26%
Coût du risque	509,6	456,2	-10,47%	496,8	8,88%
Résultat d'Exploitation	531,5	578,5	8,84%	452,5	-21,78%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3,6	0,2	-94,77%	0,1	-28,48%
Résultat avant Impôt	535,0	578,7	8,16%	452,4	-21,83%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	198,8	225,1	13,22%	168,5	-25,15%
Résultat net	336,3	353,6	5,14%	283,9	-19,71%
Intérêts minoritaires	4,4	4,9	11,26%	4,7	-3,44%
Résultat Net Part du groupe	331,9	348,7	5,06%	279,2	-19,94%

Source : CDM

Le groupe CDM a clôturé l'exercice 2013 avec un PNB de 2 074 MDH, en retrait de 1,57% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont évolué de +4,53% suite à l'évolution des frais généraux du Crédit du Maroc ainsi que des retraitements IFRS.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 949,2 MDH, en retrait de 8,26% par rapport à 2012.

Le coût du risque s'établit à 496,8 MDH contre 456,2 MDH en 2012, marqué par la constatation de dotations sur certaines contreparties.

Le résultat net part du groupe s'établit à 279,2 MDH en baisse de 19,94% en comparaison à l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2012, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche une nette progression de 1,93% s'établissant à 2 107,1 MDH.

Les charges générales d'exploitation ressortent en croissance de 4,50% au titre de l'exercice 2012 affichant un solde de 969,4 MDH.

Suite à une hausse plus soutenue des charges générales d'exploitation en comparaison au PNB, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 0,61% à 1 034,7 MDH.

En dépit d'un contexte défavorable, le coût du risque s'est amélioré de -10,47% à 456 MDH en 2012 contre 509,6 MDH en 2011. Cette évolution positive est directement issue des mesures prises dans le passé pour anticiper la dégradation de la conjoncture et qui ont permis d'augmenter la qualité de la production commerciale, de gérer de façon maîtrisée la montée des impayés et d'améliorer l'efficacité des processus de recouvrement.

Le résultat net consolidé part du Groupe du Crédit du Maroc s'apprécie de 5,06% en comparaison avec l'exercice précédent et s'établit à 348,7 MDH sous l'effet conjugué de la croissance du PNB et l'amélioration du coût du risque.

b - Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Intérêts et produits assimilés	2 524,00	2 604,8	3,20%	2 553,0	-1,99%
Intérêts et charges assimilés	780,2	841,0	7,80%	917,5	9,10%
Marge d'intérêt	1 743,80	1 763,8	1,15%	1 635,5	-7,27%
Commissions perçues	332,7	341,1	2,53%	330,2	-3,20%
Commissions servies	26,7	30,4	14,04%	31,8	4,38%
Marge sur commissions	306	310,7	1,53%	298,5	-3,94%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	69,7	86,7	24,42%	188,0	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8,6	9,5	10,13%	17,2	81,92%
Résultat des activités de marché	78,3	96,2	22,85%	205,3	113,40%
Produits des autres activités	10,2	12,9	26,22%	11,1	-13,70%
Charges des autres activités	71,2	76,5	7,38%	76,3	-0,23%
Produit net bancaire	2 067,10	2 107,1	1,93%	2 074,0	-1,57%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	<i>84%</i>	<i>84%</i>	<i>+1 pts</i>	<i>79%</i>	<i>-5 pts</i>
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	<i>16%</i>	<i>15%</i>	<i>-</i>	<i>14%</i>	<i>-1 pts</i>
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	<i>4%</i>	<i>5%</i>	<i>-1 pts</i>	<i>10%</i>	<i>+5 pts</i>

Source : CDM

Le produit net bancaire a enregistré une baisse de 1,57% en 2013 impacté par la contraction de la marge d'intérêt de -7,27% et de la marge sur commissions de -3,94%.

Cette évolution de la marge d'intérêt s'explique par la baisse enregistrée au niveau des comptes sociaux du Crédit du Maroc compte tenu de ce qui suit :

Emplois clientèle¹¹

Les intérêts sur les emplois clientèle ont marqué une évolution de -18,3 millions de dirhams en glissement annuel, suite à un effet volume négatif.

Les encours à moyen et long terme ont connu une baisse liée à un niveau important d'amortissement sur les clients Corporates. Les crédits à court terme ont bénéficié d'une amélioration des utilisations et de la mise en place de nouveaux dossiers par la banque de financement et d'investissement

Le taux moyen des emplois clientèle s'est établi à 5,26% contre 5,38% pour 2012. Hors créances en souffrance le taux moyen des emplois clientèle serait de 5,67% contre 5,73% en 2012.

¹¹ Chiffres sociaux non retraités

Emplois trésorerie¹²

L'encours des emplois de trésorerie est en hausse de 1 268 millions de dirhams, suite à une évolution du portefeuille titres due à l'effort d'optimisation des placements de trésorerie.

A noter que la marge nette d'intérêts à fin 2013 a été impactée par le reclassement des produits relatifs au portefeuille trading de la marge nette d'intérêts vers la rubrique divers autres produits (changement de méthode de comptabilisation).

L'exercice 2013 a été marqué par des intérêts et charges assimilées du Crédit du Maroc en hausse de 74,5 MDH soit +8,9% en comparaison à 2012.

Les intérêts payés sur les ressources clientèles sont en hausse de 21,4% expliquée par

- Une évolution des ressources d'épargne de 437 MDH et des ressources à terme de 810 MDH, résultat des actions commerciales sur la collecte ;
- Une hausse des taux moyen des ressources qui passe de 1,36% à 1,55% en 2013, suite à la hausse du taux réglementaire sur les comptes sur carnet ainsi que l'augmentation des taux des DAT.

Les intérêts sur les ressources de trésorerie ont baissé de 7,7% suite à une baisse de l'encours des valeurs en pension et des certificats de dépôts émis.

La marge sur commissions ressort à 298,5 millions de dirhams en baisse de 3,94% par rapport à 2012, suite essentiellement au nouveau mode de prélèvement des commissions soumis au contrôle systématique de la position du compte du client. Les autres impacts sont liés à l'assainissement des comptes compromis, à l'arrêt des ATD (Avis à Tiers Détenteurs) et à l'application de la loi de protection des consommateurs.

Les principales évolutions en social par rubrique se présentent comme suit :

- Les commissions sur commerce extérieur ont évolué de +10,7% du à la hausse des flux des opérations ;
- La commission sur portefeuille Maroc a évolué de +8,2% suite à une hausse des commissions sur remises à l'escompte.
- Les frais de tenue de comptes ont baissé de 3,8% par rapport à fin 2012 impacté par le nouveau mode de prélèvement ;
- Les commissions sur récupérations de frais ont baissé de 12,8% suite essentiellement à l'impact de la nouvelle loi sur la protection des consommateurs appliquée à partir du mois de juillet 2012 instaurant l'exonération des pénalités sur remboursement anticipé de crédit à la consommation;
- Les commissions des produits "télématique" ont baissé de 32,2%
- La commission sur package a baissé de 1,1 millions de dirhams, suite à l'éclatement en 2013 des produits des packages Jaliya et Jeunes Actifs sur chaque ligne de produit concernée (en lieu et place de la comptabilisation totale dans la ligne package).
- Les commissions monétique ont marqué une baisse de 589 000 dirhams impactées par le nouveau mode de prélèvement ;

Le résultat des opérations de marché ressort à 205,3 millions de dirhams. Le résultat des opérations en social sur titres de transaction a gagné +94,3 millions de dirhams suite à l'application du nouveau schéma comptable en 2013. Celui-ci consiste en la comptabilisation des produits relatifs au portefeuille trading dans le résultat des opérations de marché au lieu de la marge d'intérêts.

¹² Chiffres sociaux non retraités

Le résultat des opérations sur titres de placement en social a marqué une hausse de 16,2 millions de dirhams, due à la reprise des provisions pour dépréciation de titres de placement impactée en 2012 par la hausse des taux.

Le résultat des opérations de change en social a évolué de 10,5%, il est porté essentiellement par le gain de change de la salle des marchés qui a évolué de 19,6%, liés aux effets positifs de certaines opérations de change exceptionnelles et une évolution des volumes traités.

Le poste gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente affiche une évolution 81,9% de et ce suite à la hausse des dividendes reçus du Centre Monétique Interbancaire et Interbank.

Au titre de l'exercice 2012, le PNB du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 1,93% en comparaison avec 2011 suite à l'évolution de la marge d'intérêts, qui a connu un accroissement de +1,15%. La marge sur commission et le résultat des activités de marché affichent une évolution positive respective de 1,53% et 22,85%. A fin 2012, la marge d'intérêt représente 84% du PNB annuel.

Cette croissance de la marge d'intérêt est expliquée par la hausse des intérêts et produits assimilés qui sont passés de 2 524 MDH à 2 604,8 MDH à fin 2012 soit +3,2% portés par l'augmentation des emplois clientèle et des emplois trésorerie.

Emplois clientèle¹³

A fin 2012 les emplois clientèle ont marqué une évolution de +2,4% en glissement annuel. Cette hausse est attribuée essentiellement aux crédits à court terme (+819 MDH) qui ont bénéficié des actions de la BFI visant l'élargissement de la base clients et l'amélioration du taux d'utilisation courant 2012. Les crédits à long terme ont progressé de 642 MDH suite à l'évolution de l'encours des crédits immobiliers. Le taux moyen des emplois s'est établi à 5,37% contre 5,49% pour la même période de l'année dernière. Hors créances en souffrance, il passe de 5,86% en 2011 à 5,82% en 2012, la baisse constatée s'expliquant essentiellement par la modification de la structure des emplois en défaveur du moyen long terme et au profit du court terme.

Emplois de trésorerie¹⁴

L'encours des emplois de trésorerie est en hausse de 20,5%, avec un taux moyen en hausse à 3,1%, ce qui a permis une évolution des intérêts perçus de 27,9% à 288 905 KDH. Cette évolution est due à l'effort d'optimisation des placements de trésorerie qui s'est traduit par un accroissement du portefeuille titres (ALM & SDM) de 2,7 MMDH, en lieu et place des placements interbancaires.

Au titre de l'exercice 2012, les intérêts et charges assimilés affichent une croissance de 7,8% s'établissant à 841 MDH suite à la hausse constatée au niveau des ressources de trésorerie qui ressortent en évolution de +29,6% expliquée par le programme de certificats de dépôts dont l'encours a progressé de 1,4 MMDH et l'impact d'une année pleine de la dette subordonnée émise par Crédit du Maroc en 2011. Les intérêts sur les ressources de trésorerie ont bénéficié d'un effet taux positif. Ainsi leur taux moyen passe de 4,06% en 2011 à 3,83% en 2012, grâce à une politique d'optimisation du coût de refinancement lié notamment aux certificats de dépôts qui ont permis d'avoir une baisse du taux moyen tout en allongeant la durée du portefeuille.

A fin 2012, les intérêts payés sur les ressources clientèle sont en baisse de 3,7% suite à :

- Un effet volume négatif lié à la hausse de l'encours des ressources d'épargne et des comptes courants qui a compensé la baisse des dépôts à terme et bons de caisse.
- Un effet taux positif : le taux moyen des ressources passe de 1,42% à 1,36% en 2012 suite à la baisse du taux des DAT (3,70% à 3,60%) liée à la politique conservatrice sur les taux¹⁵.

¹³ Chiffres sociaux non retraités

¹⁴ Chiffres sociaux non retraités

¹⁵ Chiffres sociaux non retraités

La marge sur commissions ressort à 310,7 MDH en amélioration de +1,53% et ce suite à la croissance des commissions perçues de 2,53% marquées par les évolutions suivantes:

- Les commissions monétiques qui ont marqué une évolution de 14,8% suite à une hausse des cotisations de cartes liée à l'effet de l'augmentation des cotisations suite au passage aux normes EMV. A noter également l'évolution des commissions sur GAB (+2 MDH) ;
- Une évolution des commissions bancassurance de +15,7%, suite à la nette progression des commissions sur contrat sécurité liée au changement de tarification survenu fin 2011 (une extension de la garantie « décès toute cause » au lieu de « décès accidentel » seulement) ;
- Les commissions sur assurances épargne ont connu une évolution notable (+29,0%) grâce notamment au produit CDM retraite. L'assurance emprunteur a progressé de 5,1% en corrélation avec l'évolution du stock des crédits.
- Les frais de tenue de compte ont évolué de +2,7 MDH grâce à l'évolution des frais de tenue de comptes courants liée au lancement en 2012 du nouveau package confiance pro. A noter également l'évolution des commissions perçues via le pack CDMglobal
- Les commissions sur COMEX qui ont évolué de 1,8 MDH grâce à une évolution des opérations à l'international.¹⁶

La contribution des filiales à la marge sur commission s'est inscrite en baisse de 0,8 MDH constatée essentiellement sur CDM Assurance et CDM Patrimoine. A fin 2012, la marge sur commissions représente 15% du PNB en légère baisse de 1 pts par rapport à fin 2011.

En 2012, le résultat des activités de marché ressort à 96 MDH soit une progression de 22,8% en comparaison avec 2011. Ce résultat est porté par l'évolution du résultat des actifs financiers à la juste valeur à 86,7 MDH soit +24,4 %. Le résultat des actifs financiers disponibles à la vente présente une augmentation de +0,9 MDH marqué par l'impact des dividendes perçus des participations non consolidées.

Le résultat des activités de marché profite également de la progression enregistrée sur le résultat de change de +17,1 MDH expliquée par :

- La hausse du résultat de change de la Salle des Marchés de 2,9 MDH
- L'impact de la valorisation des contrats de change à terme qui passe d'une moins value de 11,8 MDH en 2011 (suite à la hausse du cours de l'USD de 50 pb) à une plus value de 1,7 MDH en décembre 2012.

Les charges des autres activités ressortent en hausse de 7,38% à 76,5 MDH expliquée par l'augmentation de la cotisation au fonds de garantie des déposants, en corrélation avec l'évolution des ressources.

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc présente un produit net bancaire en progression de 1,93% à 2 107,1 MDH.

¹⁶ Chiffres sociaux non retraités

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

En KDH	2011	% du PNB	2012	% du PNB	Var 12/11	2013	% du PNB	Var 13/12
CDM	1 961 507	94,89%	1 997 302	94,79%	-0,10 pts	1 970 461	95,01%	+0,22 pts
CDMA	39 810	1,93%	39 588	1,88%	-0,05 pts	39 170	1,89%	+0,01 pts
CDMC	4 595	0,22%	5 160	0,24%	+0,02 pts	5 809	0,28%	+0,04 pts
CDML	52 860	2,56%	55 914	2,65%	+0,09 pts	50 007	2,41%	-0,24 pts
CDMP	16 940	0,82%	16 419	0,78%	-0,04 pts	15 640	0,75%	-0,03 pts
SIFIM	-11 298	-0,55%	-11 575	-0,55%	-	- 11 505	-0,55%	-0,01 pts
BIT	2 657	0,13%	4 287	0,20%	+0,07 pts	4 459	0,21%	+0,01 pts
Groupe CDM	2 067 070	100%	2 107 095	100%	1,94%	2 074 041	100%	-1,57%

Source : CDM

A fin 2013, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 0,22 points de plus par rapport à 2012.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,41% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2013 en baisse de 0,24 pts en comparaison avec 2012.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe ressort à 39,2 MDH affichant une légère hausse de 0,01 pts comparativement à 2012.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 15,6 MDH représentant 0,75% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de -0,03 pts.

La contribution de CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une hausse de 0,04 pts en 2013 pour un solde 5,8 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,21% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 4,4 MDH.

SIFIM réalise un PNB négatif de -11 505 KDH soit une contribution négative de 0,55% au PNB du groupe.

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 94,79% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc soit -0,1 pts en comparaison avec 2011.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,62% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2011 en progression de 0,09 pts en comparaison avec l'exercice précédent.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une progression de 0,02 pts à fin 2012 pour un solde 5,2 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 5^{ème} position représentant 0,2% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 4,3 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe baisse de 0,05 pts comparativement à 2011 et s'établit à 39 588 KDH.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 16,4 MDH représentant 0,78% du produit net bancaire consolidé du groupe en légère baisse de 0,04 pts.

d - Charges générales d'exploitation

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var	2013	Var
Charges de personnel	584,39	618,78	5,88%	621,70	0,47%
Impôts et taxes	19,56	24,89	27,25%	17,71	-28,85%
Loyers	47,78	53,64	12,27%	56,05	4,49%
Honoraires	172,58	185,52	7,50%	173,22	-6,63%
Diverses autres charges externes	91,95	98,89	7,55%	102,41	3,56%
Autres charges générales d'exploitation	5,71	- 10,31	<100%	- 14,74	42,93%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	4,97	- 1,98	<100%	56,97	>100%
Charges nettes non courantes	0,76	- 0,01	<100%	0,02	>100%
Charges générales d'exploitation	927,70	969,41	4,50%	1 013,34	4,53%

Source : CDM

En 2013, les charges générales d'exploitation ont enregistré un solde de 1 013,34 MDH, soit une hausse de 4,53% expliquée par l'augmentation des charges de personnel et des loyers.

Les charges de personnel représentent 61% de la structure des charges d'exploitation en 2013, elles ont enregistré une hausse de 0,47%. Leur évolution s'explique par la hausse de la masse salariale et à l'effet des révisions de situations opérées en 2012.

Les loyers présentent une croissance de 4,49% en raison de l'augmentation des redevances pour droit d'utilisation des produits et programmes. Les dotations nettes aux provisions ressortent à 56,97 MDH à fin 2013 et constituent une dotation pour engagements sociaux.

A fin 2012, les charges générales d'exploitation ressortent à 969,4 MDH en croissance de 4,5%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 64% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 5,88% expliquée par le recrutement opéré durant cette année (+99 collaborateurs CDM).

Les impôts et taxes affichent une évolution de +27,25% à 24,9 MDH suite au règlement de patentes et taxes de services communaux liées aux ouvertures des agences en 2012.

En 2012, les loyers ressortent à 54 MDH en progression de 12,3% en ligne avec l'extension du réseau CDM (+10 agences) et la révision des contrats de bail renouvelés.

Les honoraires enregistrent une croissance de 7,5% à 185,5 MDH et sont relatifs aux frais d'avocats engagés pour des dossiers en contentieux.

Les diverses autres charges générales d'exploitation ressortent en baisse de 9,3% à 88,58 MDH et sont composées essentiellement de frais de communication externe et de réunion. Leur évolution est expliquée par une surestimation de ces charges sur des exercices antérieurs.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires ressortent en baisse à -1,98 MDH expliquée la constatation de reprises suite à la baisse du stock de congés des collaborateurs du Crédit du Maroc.

e - Résultat brut d'exploitation

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Produit net bancaire	2 067,1	2 107,09	1,93%	2 074,04	-1,57%
Charges générales d'exploitation	927,7	969,41	4,50%	1 013,34	4,53%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	98,3	103,0	4,73%	111,5	8,26%
Résultat Brut d'Exploitation	1 041,1	1 034,7	-0,61%	949,2	-8,26%
Coefficient d'exploitation : (Charges Généales d'exploitation+ Dotations aux amortissements)/ PNB	49,63%	50,89%	+1,26 pts	54,23%	+3,34 pts

Source : CDM

En 2013, les charges générales d'exploitation ont évolué de 4,53%. Elles sont portées par les frais généraux du CDM ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 2,7 MDH notamment sur CDML. Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se sont accrues de 8,26% principalement en raison du basculement en immobilisations amortissables des agencements et aménagements de locaux et des logiciels informatiques. Par conséquent, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 8,26% et s'établit à 949,2 MDH. Le coefficient d'exploitation s'établit à 54,23% à fin 2013 contre 50,89% en 2012.

Au 31 décembre 2012, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 1 034,7 MDH, soit une légère diminution de 0,61% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par une progression des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements plus importante que la hausse enregistrée au niveau du PNB.

En effet les charges générales d'exploitation ont connu une croissance de 4,5% durant l'exercice 2012 à 969,44 MDH. Cette progression s'explique par l'augmentation des frais de personnel (+99 collaborateurs) dû à l'extension du réseau (+10 agences entre 2011 et 2012) et au renforcement des équipes des métiers du risque et du recouvrement.

Les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 4,73% à 103 MDH expliquées par les ouvertures d'agence en 2011 et 2012 soit +35 agences. Le coefficient d'exploitation s'établit à 50,89% à fin 2012 contre 49,63% en comparaison avec 2011 soit une progression de 1,26 pts.

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base collective : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Dotations aux provisions	565,0	472,0	-16,47%	519,4	10,05%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	543,9	431,7	-20,63%	482,2	11,69%
Provisions engagements par signature	3,7	11,0	197,72%	27,5	>100%
Autres provisions pour risques et charges	17,3	29,2	69,04%	9,7	-66,77%
Reprises de provisions	125,4	73,3	-41,54%	152,2	>100%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	73,6	61,6	-16,28%	140,5	127,99%
Reprises de provisions engagements par signature	35,9	0,0	-100,00%	3,0	>100%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	15,8	11,7	-26,03%	8,7	-25,70%
Variation de provisions	70,0	57,6	-17,73%	129,5	>100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0,9	0,6	-35,98%	0,3	-40,71%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	73,7	62,7	-14,96%	155,5	>100%
Récupérations sur prêts et créances amorties	14,3	13,0	-9,36%	29,3	>100%
Autres pertes	9,7	7,3	-24,74%	3,0	-58,42%
Coût du risque	509,6	456,2	-10,47%	496,8	8,88%

Source : CDM

En 2013, le coût du risque ressort à 496,8 MDH, en progression de 8,9% par rapport à 2012.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances affichent une croissance de 11,7% notamment à cause de l'évolution des provisions BRD, DMM et DGE. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent plus de 93% des dotations aux provisions enregistrées en 2013. La contribution des provisions pour dépréciation des prêts et créances dans les dotations aux provisions a augmenté suite à la baisse des autres provisions pour risque et charges.

Les reprises de provisions ont enregistré une forte hausse et s'établissent à 152 MDH en 2013 contre 73,3 MDH en 2012. Cette hausse est principalement due à la reprise des provisions pour dépréciation des prêts et créances relatives à des dossiers de la DGE.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 155 MDH contre 63 MDH en 2012. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

Au titre de l'exercice 2012, le coût du risque ressort en nette amélioration avec une baisse de 10,47% en comparaison à 2011 soit un solde de 456,2 MDH suite à la contraction des provisions pour dépréciation des prêts et créances qui passent de 543,9 MDH en 2011 à 431,7 MDH en 2012 soit -20,63%. Cette évolution est expliquée principalement par le retrait du coût du risque de la Banque de Réseau et de Détail suite d'une part aux actions de recouvrement sur les impayés et d'autre part à la réactivité du réseau sur le 1^{er} impayé.

Les reprises de provisions affichent une diminution de 41,54% à 73,3 MDH suite à la baisse des reprises de provisions sur engagements par signature. A noter que l'exercice 2011 a connu la constatation d'une reprise exceptionnelle en 2011 suite à l'affinement des taux de provisionnement IFRS sur ce type d'engagement.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 63 MDH contre 74 MDH en 2011. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2011 et 2013 s'est traduite comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Créances clientèle nettes	35 275,51	35 646,51	1,05%	36 842,48	3,36%
Provisions	2 229,95	2 553,58	14,51%	2 739,31	7,27%
Créances clientèle brutes	37 505,46	38 200,09	1,85%	39 581,79	3,62%
Créances en souffrance brutes	3 102,00	3 227,12	4,03%	3 705,60	14,83%
Créances en souffrances nettes	872,05	673,54	-22,76%	966,29	43,46%
Taux de contentieux[1]	8,27%	8,45%	0,18 pts	9,36%	0,91 pts
Taux de couverture[2]	71,9%	79,13%	7,23 pts	73,92%	-5,21 pts
Coût du risque (en %)[3]	1,36%	1,19%	-0,17 pts	1,26%	+0,06 pts

Source : CDM

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au titre de l'exercice 2013, les créances clientèle nettes enregistrent une progression, réalisant une variation de +3,36% à 36 842,48 MDH. Les provisions ont aussi progressé en 2013 à 2 739 MDH (+7,27%) suite à la hausse des provisions sur la DGE et la Direction du Middle Market.

Le taux de contentieux s'élève à 9,36% à fin 2013 contre 8,45% en 2012 suite à une progression des créances en souffrance de 14,83%.

En 2013, les créances en souffrances ont marqué une hausse portée essentiellement par le marché de la DMM, liée principalement aux transferts de dossiers vers le contentieux s'inscrivant dans le cadre d'optimisation des procédures de recouvrement et ayant pour principal objectif d'assainir le portefeuille CDM. Concernant la clientèle Entreprises, notons également une action massive de déclassement de dossiers.

Le taux de couverture s'élève à 73,92% à fin 2013, soit 5,21 points de moins par rapport à 2013 suite à une évolution plus rapide des créances en souffrances en comparaison aux provisions. Le coût du risque s'élève à 1,26%, en légère hausse de 0,06 pts.

Au titre de l'année 2012, l'encours des créances clientèle nettes enregistre une progression de 1,05% à 35 646,51 MDH porté par la hausse des crédits de trésorerie, des crédits à l'habitat et de l'encours des comptes courants débiteurs des entreprises.

Les provisions ressortent à 2 553,58 MDH contre 2 229,9 MDH soit une croissance de 14,51% expliquée par la constatation de provision sur le marché du Retail (+11% : hausse des provisions sur les crédits immobiliers et à la consommation) et des Grandes Entreprises (+3,54% : augmentation du provisionnement sur les crédits à l'équipement).

Les créances en souffrance brutes présentent une progression 4,03% en 2012 contre 15,7% en 2011 et ce suite à l'effet conjugué de l'augmentation des créances en souffrance de la Banque de Réseau et de Détail (+8,9%) et de la Direction du Middle Market (+3,2%) portée par une accélération du rythme de déclassement des créances. Notons une baisse des CES de la Direction des Grandes Entreprises de 0,6%.

L'amélioration du taux de progression des créances en souffrance nettes est expliquée par les efforts de la plateforme de recouvrement amiable BRD, la direction juridique pour le recouvrement contentieux et aussi par le recouvrement et la restructuration des créances en risque sensible par la Direction Conseil et Restructuration au sein de la Banque de Financement et d'Investissement.

Les créances en souffrance nettes affichent un retrait significatif de 22,76% et s'établissent à 673 MDH et ce suite à la hausse des provisions constatées au titre de l'exercice 2012 de +14,51%.

Ainsi en 2012, le taux de contentieux affiche une légère hausse de 0,18 points de base et s'établit à 8,45% suite à une progression des créances en souffrance brutes maîtrisée à 4,03%.

Le taux de couverture s'élève à 79,13% à fin 2012, soit 7,23 points de plus par rapport à 2011 porté par l'augmentation des provisions de 14,51%.

Le coût du risque s'élève à 1,19%, en régression de 0,17 pts suite à la baisse du coût du risque de 10,47%.

g - Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Résultat Brut d'Exploitation	1 041,10	1 034,7	-0,61%	949,2	-8,26%
Coût du risque	-509,61	456,2	-10,47%	496,8	8,88%
Résultat d'Exploitation	531,5	578,5	8,84%	452,5	-21,78%

Source : CDM

En 2013, le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 21,78% à 452,5 MDH. Cette baisse est due, d'une part, au retrait du résultat brut d'exploitation de 8,26% et d'autre part, à la hausse du coût du risque de 8,88% qui s'établit à 496,8 MDH en 2013.

Au titre de l'exercice 2012, le résultat d'exploitation ressort en progression de 8,84% s'établissant à 578,5 MDH impacté directement par la contraction du coût du risque de 10,47%.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Résultat d'Exploitation	531,5	578,5	8,84%	452,5	-21,78%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3,55	0,2	-94,77%	0,1	-28,48%
Résultat avant Impôt	535,05	578,7	8,16%	452,4	-21,83%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	198,76	225,1	13,22%	168,5	-25,15%
Résultat net	336,29	353,6	5,14%	283,9	-19,71%
Intérêts minoritaires	4,43	4,9	11,26%	4,7	-3,44%
Résultat Net Part du groupe	331,87	348,68	5,06%	279,15	-19,94%

Source : CDM

En 2013, le résultat net du crédit du Maroc a enregistré une baisse de 19,71%, principalement expliqué par la baisse réalisée au niveau du résultat d'exploitation. . Il est à signaler que ce résultat tient compte de la contribution au fonds d'appui à la cohésion sociale pour 6,1 MDH. Le RNPG affiche donc une baisse de 19,94% à 279,15 MMAD en ligne avec la contraction du résultat net

A fin 2012, le résultat net du Groupe Crédit du Maroc a atteint 353,6 MDH, réalisant ainsi une hausse de 5,14% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est principalement expliquée par la contraction du coût du risque de 10,47%.

Il est à signaler que le résultat net 2012 tient compte de la contribution au fonds d'appui à la cohésion sociale pour 7,8 MDH. En effet, la loi de finance 2012 a institué une contribution pour l'appui à la cohésion sociale mise à la charge des sociétés passible à l'IS. Cette contribution est calculée sur la base du montant du bénéfice net de l'exercice comptable déclaré au titre de l'IS en 2012 au taux de 2,5% pour les sociétés dont le bénéfice net est supérieur à 100 millions de dirhams.

Le résultat net part du groupe ressort donc en amélioration de 5,06% à 348,68 MDH impacté directement par la hausse du résultat net.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	2011	% du RN Consolidé	2012	% du RN Consolidé	Var 12/11	2013	% du RN Consolidé	Var 13/12
CDM	303 278	90,18%	319 190	90,27%	+0,09 pts	249 077	87,74%	-2,53 pts
CDML	14 227	4,23%	15 548	4,40%	+0,17 pts	24 657	8,69%	+4,29 pts
CDMP	7 721	2,30%	8 339	2,36%	+0,06 pts	- 517	-0,18%	-2,54 pts
CDMA	25 988	7,73%	25 339	7,17%	-0,56 pts	15 001	5,28%	-1,88 pts
CDMC	-2 277	-0,68%	-2 515	-0,71%	-0,03 pts	7 909	2,79%	+3,50 pts
BIT	548,05	0,16%	1 019	0,29%	+0,13 pts	- 14 031	-4,94%	-5,23 pts
SIFIM	-13 191	-3,92%	-13 342	-3,77%	+0,15 pts	1 782	0,63%	+4,40 pts
Groupe CDM	336 294	100%	353 578	100%	-	283 878	100%	-

Source : CDM

En 2013, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 87,74% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 2,53 points de moins par rapport à 2012.

CDM Leasing affiche un résultat net de 24,6 MDH représentant 8,69% du résultat net consolidé 2013 du groupe soit une appréciation dans la part du RN du groupe de +4,29 pts.

CDM Assurance est en 3^{ème} position avec une participation de 5,28% au résultat net consolidé du groupe en 2013 en baisse de 1,88 points par rapport à 2012.

La part de CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe se situe à -517 KDH affichant une baisse de 2,54 pts par rapport à 2012.

Le résultat net de la BIT ressort à -14 031 KDH à fin 2013 soit une participation négative au résultat du groupe à hauteur de -4,94%.

SIFIM réalise un résultat net de 1 782 KDH soit 0,63% du résultat net 2013 du groupe CDM.

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 90,3% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit +0,09 pts en comparaison avec 2011.

La part de CDM Leasing dans le résultat net consolidé du groupe s'apprécie de 0,17 pts affichant un solde de 15 548 KDH.

CDM Assurance ressort avec une participation de 7,17% au résultat net consolidé du groupe à fin 2012 en retrait de 0,56 pts comparativement à 2011.

La contribution du CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une croissance de 0,06 pts pour un solde 8,3 MDH contre 7,7 MDH en 2011.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 5^{ème} position représentant 0,29 % du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 1 MDH en 2012.

CDM Capital affiche un résultat net de -2,5 MDH représentant -0,71% du résultat net consolidé annuel 2011 du groupe en régression de 0,03 pts.

SIFIM enregistre un résultat net déficitaire à fin 2012 représentant -13,3 MDH contre -13,2 MDH en 2011.

j - Rentabilité des fonds propres

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Capitaux propres part du Groupe*	2 969	3 234	8,90%	3 897	20,52%
Résultat net part du groupe	332	348,68	5,06%	279,15	-19,94%
ROE	11,18%	10,78%	-0,40 pts	7,16%	-3,62 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

En 2013, la baisse du résultat net de 19,94%, combinée à une hausse des capitaux propres part du groupe de 20,52%, ont engendré une baisse du ROE qui passe de 10,78% en 2012 à 7,16% en 2013, soit un retrait de 3,62 pts.

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 10,78% en léger retrait de 0,4 pts par rapport à 2011 et ce suite à une progression plus importante des Capitaux Propres part du Groupe (8,90%) en comparaison au Résultat Net part du Groupe (5,06%).

k - Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Total actif	46 876	47 800	1,97%	50 248	5,12%
Résultat net part du groupe	332	348,68	5,06%	279,15	-19,94%
ROA	0,71%	0,73%	+0,20 pts	0,56%	-0,17 pts

Source : CDM

En 2013, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc a été de 0,56%, en retrait de 0,17 pts par rapport à 2012, suite à l'effet conjuguée de la hausse du total actif (+5,12%) et la baisse du Résultat Net Part du Groupe (-19,94%).

A fin 2012, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,73% en amélioration de 0,2 pts en comparaison avec 2011. Cette évolution est expliquée par la hausse constatée au niveau du Total Actif (1,97%) et du Résultat Net Part du Groupe (+5,06%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

Le bilan sur les trois derniers exercices 2011-2013 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 115,65	2 250,07	6,35%	1 245,99	-44,62%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4,13	7,92	91,84%	2 637,91	>100%
Instruments dérivés de couverture	0	0,00		0,00	
Actifs financiers disponibles à la vente	3 736,99	5 505,34	47,32%	3 723,54	-32,36%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4064,32	2 611,79	-35,74%	3 843,87	47,17%
Prêts et créances sur la clientèle	35 275,51	35 646,51	1,05%	36 842,48	3,36%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0,00		0,00	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0,00		0,00	
Impôts Exigibles	4,79	1,96	-59,02%	114,87	5751,98%
Actifs d'impôt différé	92,56	152,59	64,85%	95,72	-37,27%
Comptes de régularisation et autres actifs	193,02	143,84	-25,48%	246,78	71,56%
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0,00		0,00	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0	0,00		0,00	
Immeubles de placement	0	0,00		0,00	
Immobilisations corporelles	1 267,13	1 348,93	6,46%	1 366,17	1,28%
Immobilisations incorporelles	122,3	130,59	6,78%	130,29	-0,23%
Ecart d'acquisition	0	0,00		0,00	
Total Actif	46 876,41	47 799,54	1,97%	50 247,60	5,12%

Passif

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1,18	0,01	-99,43%	0,01	0,00%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18,22	4,36	-76,05%	3,07	-29,71%
Instruments dérivés de couverture	0	0,00		0,00	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 083,35	1 167,94	7,81%	1 130,92	-3,17%
Dettes envers la clientèle	33 711,61	33 924,69	0,63%	36 790,87	8,45%
Titres de créance émis	6 301,54	6 622,58	5,09%	5 611,73	-15,26%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0,00		0,00	
Passifs d'impôt exigibles	18,61	49,80	167,58%	0,74	-98,50%
Passifs d'impôt différé	140,78	156,72	11,32%	165,83	5,81%
Comptes de régularisation et autres passifs	504,9	464,33	-8,04%	457,14	-1,55%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0,00		0,00	
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0,00		0,00	
Provisions	216,37	242,80	12,22%	321,88	32,57%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	0	0,00		0,00	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 527,37	1 527,78	0,03%	1 529,45	0,11%
Capitaux propres	3 352,48	3 638,52	8,53%	4 235,97	16,42%
Capitaux propres part du groupe	3 301,25	3 582,42	8,52%	4 176,53	16,58%

Capital et réserves liées	2 586,55	2 812,82	8,75%	3 424,91	21,76%
Réserves consolidées	377,4	422,71	12,01%	471,11	11,45%
Gains ou pertes latents ou différés	5,43	-1,80	-133,11%	1,36	-175,39%
Résultat net de l'exercice	331,87	348,68	5,07%	279,15	-19,94%
Intérêts minoritaires	51,24	56,10	9,49%	59,44	5,94%
Total Passif	46 876,41	47 799,54	1,97%	50 247,60	5,12%

Source : CDM

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'année 2013 avec un total bilan de 50 247,6 MDH, en hausse de 5,12% par rapport à 2012, principalement en raison des éléments suivants :

Les prêts et créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 3,4%, soit un solde de 36 842,48 MDH. Cette évolution est justifiée par la hausse des crédits de trésorerie (+688 MDH) et des crédits immobiliers (+350 MDH), combinée à une baisse des crédits à l'équipement (-786 MDH) et des crédits à la consommation (-112 MDH).

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat ressortent en forte évolution et affichent un solde de 2 637 MDH suite à de nouvelles acquisitions en portefeuille trading.

La baisse du poste « Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux » conjuguée à une croissance des « Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés » résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont quant à eux enregistré une baisse de 32,36% pour s'établir à 3,8 MDH. Cette régression a été principalement due à l'évolution du portefeuille ALM.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 1,28% pour s'établir à 1 366 MDH suite aux différents investissements menés courant 2013 notamment le DATA CENTER.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2013 avec un encours de 36 791 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,3%. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +7,18%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une croissance de 15,34%. Les autres dettes accusent un retrait de 28,15% suite à la diminution des autres dépôts réglementés de 180 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 3,17% et s'établissent à 1 130 MDH en 2013, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

Le groupe présente une baisse des titres de créances émis de 15,26% à 5 612 MDH en ligne avec la politique de gestion de la liquidité de l'établissement.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 16,42% à 4 236 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions ainsi que l'augmentation de capital en numéraire réalisées par la banque en 2013. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 21,76% pour s'établir à 3 425 MDH. Le RNPG ressort en baisse de 19,94% à 279,15 MDH à fin 2013.

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc affiche un total bilan consolidé à 47 799,54 MDH, en progression de 1,97% par rapport à 2011.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des prêts et créances sur la clientèle qui sont passés de 35 275 MDH en 2011 à 35 646 MDH en 2012 soit une progression de 1,05% suite à :

- Une évolution des crédits de trésorerie de 905 MDH ;
- Une progression des crédits à l'habitat de 620 MDH ;
- Une hausse de l'encours des comptes courants débiteurs des entreprises de 525 MDH ;
- Une baisse des crédits à l'équipement de 1.056 MDH

- Une baisse des crédits à la consommation de 226 MDH.¹⁷

Les créances envers les établissements de crédits accusent une baisse de 35,74% à 2 612 MDH suite au retrait des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 1 600. Les valeurs en caisse ressortent en hausse de 6,35% à 2 250 MDH liée à la croissance des placements en BDT et CD court terme.

Notons également que le 3^{ème} trimestre a été marqué par la baisse du taux de la réserve monétaire de 6% à 4% libérant ainsi 375 MDH.

A fin 2012, les actifs financiers disponibles à la vente enregistrent une croissance de 47,32% à 5 505 MDH portés par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 3 673 MDH en 2011 à 5 370 MDH. Les instruments de capitaux ressortent également en forte progression passant de 63 MDH en 2011 à 135 MDH à fin 2012.

Les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une hausse respective de 6,46% et 6,78% pour s'établir respectivement à 1 349 MDH et 131 MDH en ligne avec les investissements menés par le groupe en termes de système d'information et extension du réseau.

Les impôts exigibles au titre de l'année 2012 ressortent en régression de 59% à 1,96 MDH.

Les dettes envers la clientèle ressortent en progression de 0,63% à 33 925 MDH dans un contexte qui reste marqué par un resserrement des liquidités sur le marché. Les ressources non rémunérées représentent 58% de l'encours global des ressources à fin décembre 2012. Les ressources rémunérées ont connu une hausse de 2,1 % et sont marquées par :

- La hausse des comptes d'épargne pour 459 MDH,
- L'augmentation de l'encours des Dépôts à Terme pour 276 MDH
- La baisse de l'encours des Bons de Caisse pour 450 MDH due notamment à la nouvelle réglementation interdisant la souscription des Bons de Caisse anonymes.¹⁸

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 1 168 MDH en hausse de 7,8% en comparaison avec 2011. Ces dettes sont composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 034 MDH en hausse de 12,8% suite à une progression des emprunts en Devises de la Banque Internationale de Tanger auprès de Crédit Agricole SA pour un total de 272 MDH.

Le groupe présente une croissance des titres de créances émis de 5,1% à 6 622 MDH en ligne avec la politique de gestion de la liquidité de l'établissement.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 8,52% à 3 582,4 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2012. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 8,75% pour s'établir à 2 813 MDH. Aussi, notons la croissance du RNPG en 2012 de 5,06% à 348,68 MDH.

Les passifs d'impôts exigibles passent de 19 MDH à 50 MDH en 2012 expliquée principalement la constatation du reliquat d'impôt à payer sur l'exercice 2012.

¹⁷ Chiffres sociaux non retraités

¹⁸ Chiffres sociaux non retraités

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2011-2013 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en KDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Instruments de capitaux	63 443	135 463	>100%	65 461	-51,7%
Instruments de dettes	3 673 547	5 369 875	46,18%	3 658 075	-31,9%
Actifs financiers disponibles à la vente	3 736 990	5 505 337	47,32%	3 723 535	-32,36%

Source : CDM

Les actifs financiers disponibles à la vente accusent une baisse de 32,36% affichant un solde de 3 723 MDH. Cette évolution est impactée essentiellement par la diminution des instruments de dette qui ressortent à -31,9% à fin 2013. Les instruments de capitaux présentent également un retrait de 51,7% s'établissant à 65 MDH.

En 2012, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une progression de 47,32% en comparaison à 2011 et s'établissent à 5 505 MDH. Cette hausse est expliquée principalement par la croissance des instruments de dettes, constitués essentiellement de bons du trésor pour 4,7 MMDH et de certificats de dépôts pour 614 MDH. Les instruments de capitaux enregistrent également une forte hausse pour s'établir à 135 MDH contre 63 MDH en 2011.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2011 retraité*	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4 064,32	4 064,32	2 611,79	-35,74%	3 843,87	47,17%
Etablissements de crédit	4 064,32	3 937,09	2 611,79	-33,66%	3 843,87	47,17%
Administrations centrales	0,00	127,23	0,00	-100,00%	0,00	-
Créances sur la clientèle	35 275,49	35 275,50	35 646,51	1,05%	36 842,48	3,36%
Administrations centrales	0,00	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	15 954,11	3 366,78	4 291,59	27,47%	4 206,52	-1,98%
Grandes entreprises	4 726,02	16 815,42	16 574,14	-1,43%	17 340,72	4,63%
Clientèle de détail	14 595,36	15 093,31	14 780,78	-2,07%	15 295,23	3,48%
Total crédits	39 339,81	39 339,82	38 258,30	-2,75%	40 686,35	6,35%

* retraitement réalisé en 2012 suite à la mise en place d'une nouvelle classification des créances envers les institutions non établissement de crédit et Grandes Entreprises

Source: CDM

A fin 2013, l'encours total des crédits s'établit à 40 686,35 en progression de 6,35%. Cette évolution est due à l'effet de la hausse des créances sur la clientèle et des prêts et créances sur les établissements de crédit.

Les créances sur la clientèle ont en effet enregistré une progression de 3,36% pour s'inscrire à 36 842,48MDH :

- Les créances sur les grandes entreprises ont enregistré une hausse de 4,63% pour se situer à 17 340,72 MDH. Cette évolution est essentiellement le résultat de :
 - la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises (+688 MDH)
 - la hausse des crédits aux promoteurs immobiliers (+150 MDH)
- Les créances sur la clientèle de détail ont connu une croissance de 3,48% à 15 295 MDH. Cette progression est le résultat de l'effet combiné de :
 - La hausse des crédits à l'habitat;
 - Le retrait des crédits à la consommation (déclassement de créances contentieuses)

Les créances sur les institutions non établissements de crédit ressortent en baisse de 1,98% avec un solde de 4 206 MDH à fin 2013 contre 4 291,6 MDH à fin 2012.

Les prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés affichent une progression de 41,17% à 3 844 MDH. Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

En termes de structure, les emplois du groupe CDM restent dominés par les crédits octroyés aux grandes entreprises qui représentent 42,62% du total crédits avec une légère baisse de 0,7 points par rapport à 2012. Les crédits octroyés à la clientèle de détail ressortent à 37,59% en retrait de 1,04 pts en comparaison avec 2012.

A fin 2012, l'encours total des crédits affiche un solde de 38 258 MDH en régression de 2,75% expliquée principalement par la baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (-35,7%). Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

Les créances sur la clientèle affichent une croissance de 1,05% s'établissant à 35 646 MDH portées par les crédits accordés aux institutions non établissements de crédits dont le solde ressort à 4 291,59 MDH contre 3 366,78 MDH en 2011 soit +27,47%. Les créances envers les grandes entreprises et la clientèle de détail ressortent en retrait respectif de 1,43% et 2,07% à fin 2012.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2012 est dominée par les prêts et créances octroyés aux grandes entreprises, qui représentent 43,32% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 42,74% en 2011 soit une légère appréciation de 0,58pts.

La part de la clientèle de détail se renforce dans la structure des crédits à 38,63% contre 38,37% soit +0,27 pts. Les institutions non financières s'accaparent 11,22% du total crédits distribués par le Groupe soit une amélioration de 2,66 pts.

La part des prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés se déprécie de 3,5 pts s'établissant à 6,83% du total crédits du Groupe.

<i>Consolidé IFRS</i>	2011	2011 retraité	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	10,33%	10,33%	6,83%	-3,5 pts	9,45%	+2,62 pts
Etablissements de crédit	10,33%	10,01%	6,83%	-3,18 pts	9,45%	+2,62 pts
Administrations centrales	0,00%	0,32%	0,00%	-0,32 pts	0,00%	-
Créances sur la clientèle	89,67%	89,67%	93,17%	+3,50 pts	90,55%	-2,62 pts
Administrations centrales	0,00%	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	40,55%	8,56%	11,22%	+2,66 pts	10,34%	-0,88 pts
Grandes entreprises	12,01%	42,74%	43,32%	+0,58 pts	42,62%	-0,70 pts
Clientèle de détail	37,10%	38,37%	38,63%	+0,27 pts	37,59%	-1,04 pts
Total crédits	100%	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 083	1 168	7,84%	1 131	-3,17%
Comptes courants / Dépôts à vue	167	134	-19,76%	56	-58,28%
Dépôts à terme	917	1 034	12,76%	1 075	3,97%
Dettes envers la clientèle	33 712	33 925	0,63%	36 791	8,45%
Comptes courants / dépôts à vue	19 804	19 675	-0,65%	21 419	8,86%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	12 807	13 079	2,12%	14 476	10,68%
Autres depots	1 101	1 170	6,27%	896	-23,38%
Total Dépôts	34 795	35 093	0,86%	37 922	8,06%

Source: CDM

A la fin de l'exercice 2013, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc réalisent une progression de 8,06% pour atteindre 37 922 MDH. Cette évolution est due à la hausse des dettes envers la clientèle.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2013 avec un encours de 36 791 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,3%. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +7,18%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une croissance de 15,34%. Les autres dettes accusent un retrait de 23,4% suite à la diminution des autres dépôts réglementés de 180 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 3,17% et s'établissent à 1 131 MDH en 2013, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

A fin 2013, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés voient leur part baissée de 0,35pts pour s'établir à 2,98 % de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 97,02% de la structure des dépôts soit une hausse de 0, 35 pts comparativement à 2012.

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des dépôts s'établit à 35 093 MDH, en hausse de 0,86% par rapport à l'exercice 2011.

Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des dettes envers la clientèle qui marquent une croissance de 0,63% à fin 2012 affichant un solde de 33 925 MDH. En effet, ces dernières sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue qui sont en baisse de 0,65% à 19 675 MDH (diminution des comptes chèque de 0,8% et comptes courants de 2,5%) et de dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de +2,12% à 13 079 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 1 170 MDH soit une croissance de 6,27%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en progression de 7,81% à 1 168 MDH composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 034 MDH en hausse de 12,8% suite à une progression des emprunts en devises.

En 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 3,33% de la structure des dépôts contre 3,11% en 2011 soit +0,22 pts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 96,67% de la structure des dépôts soit un retrait de 0,22 pts comparativement à 2011.

<i>Consolidé IFRS</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3,11%	3,33%	+0,22 pts	2,98%	-0,35 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,48%	0,38%	-0,10 pts	0,15%	-0,23 pts
Dépôts à terme	2,64%	2,95%	+0,31 pts	2,83%	-0,11 pts
Dettes envers la clientèle	96,89%	96,67%	-0,22 pts	97,02%	+0,35 pts
Comptes courants / dépôts à vue	56,92%	56,07%	-0,85 pts	56,48%	+0,41 pts
Dépôts à terme	36,81%	37,27%	+0,46 pts	38,17%	+0,90 pts
Autres dépôts	3,16%	3,33%	+0,17 pts	2,36%	-0,97 pts
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices 2011-2013 se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montant en KDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Dépôts rémunérés	12 807 317	13 079 128	2,12%	14 475 915	10,68%
Dépôts non rémunérés	20 904 289	20 845 560	-0,28%	22 314 960	7,05%
Total Dépôt à la clientèle	33 711 606	33 924 690	0,63%	36 790 875	8,45%

Source: CDM

Dans un contexte de stagnation de progression des dépôts de la clientèle, CDM a amélioré sa structure de dépôts avec croissance des dépôts rémunérés et des dépôts non rémunérés respectivement de 10,68% et 7,05%.

A fin 2012, les dépôts rémunérés ressortent en croissance de 2,12% pour s'établir à 13 079 MDH en comparaison avec l'exercice 2011. Les dépôts rémunérés représentent 39% de la structure des dépôts à la clientèle en hausse de 1 pts en comparaison à l'exercice précédent.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 20 845 MDH en baisse de 0,28% représentant 61% de la structure des dépôts à la clientèle en retrait de 1 pts en comparaison à l'exercice précédent.

d - Analyse du ratio de transformation

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Crédits à la clientèle bruts (A)	37 505	38 200	1,85%	39 582	3,62%
Dépôts de la clientèle (B)	33 712	33 925	0,63%	36 791	8,45%
Taux transformation : A/B	111,25%	112,60%	1,22 pts	107,59%	-5,02 pts

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2012, le taux de transformation ressort en hausse de 1,22 pts à 112,6% en ligne avec la progression des crédits à la clientèle dont la croissance ressort à 1,85%. Le taux de transformation des dépôts en crédits du groupe Crédit du Maroc affiche un retrait de 5,02 pts en 2013 pour s'établir à 107,59%. Ce niveau de ratio renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

e - Analyse du ratio de solvabilité

- Coefficient de solvabilité

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Fonds propres consolidés	4 765	5 023	5,41%	5 426	8,04%
Risques pondérés	37 326	38 079	2,02%	40 063	5,21%
Coefficient de solvabilité	12,77%	13,19%	+0,42 pts	13,54%	+0,35 pts

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2013, le ratio de solvabilité du groupe ressort en amélioration de +0,35 pts s'établissant à 13,54%. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 8,04% enregistrée en 2013 suite aux deux augmentations de capital réalisée par le Crédit du Maroc. Les risques pondérés présentent également une croissance de 5,21% reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et les crédits de trésorerie.

A fin 2012, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 0,42 pts pour s'établir à 13,19%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 5,41% pour un solde de 5 023 MDH suite à la réalisation de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles du Crédit du Maroc ainsi que la hausse constatée au niveau du résultat net 2012 de 5,14%. Les risques pondérés ressortent en croissance de 2,02% en comparaison avec 2011 témoignant des évolutions respectives sur les crédits de trésorerie et immobiliers et des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et à la consommation plus strictes.

- **Ratio fonds propres de base**

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Fonds propres de base	3 271	3 529	7,89%	4 133	17,11%
Risques pondérés	37 326	38 079	2,02%	40 063	5,21%
Ratio Fonds Propres de Base	8,76%	9,27%	+0,5 pts	10,32%	+1,05 pts

Source: CDM

A fin 2013, le ratio Fonds Propres de Base ressort à 10,32% en progression de 1,05 pts en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est expliquée par la hausse constatée au niveau du capital social du Crédit du Maroc suite aux deux augmentations de capital réalisées par le Crédit du Maroc.

f - **Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc**

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Fonds propres et assimilés	4 879,85	5 166,31	5,87%	5 765,42	11,60%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 527,37	1 527,78	0,03%	1 529,45	0,11%
Capitaux propres	3 352,48	3 638,52	8,53%	4 235,97	16,42%
Capitaux propres part du groupe	3 301,25	3 582,42	8,52%	4 176,53	16,58%
Capital et réserves liées	2 586,55	2 812,82	8,75%	3 424,91	21,76%
Réserves consolidées	377,4	422,71	12,01%	471,11	11,45%
Gains ou pertes latents ou différés	5,4	-1,80	-133,29%	1,36	-175,39%
Résultat net de l'exercice	331,9	348,68	5,06%	279,15	-19,94%
Intérêts minoritaires	51,2	56,10	9,58%	59,44	5,94%
Ressources	41 096,49	41 715,21	1,51%	43 533,52	4,36%
Dettes envers les Etablissements de Crédit et Assimilés	1 083,35	1 167,94	7,81%	1 130,92	-3,17%
Dettes envers la Clientèle	33 711,61	33 924,69	0,63%	36 790,87	8,45%
Titres de créances émis	6 301,54	6 622,58	5,09%	5 611,73	-15,26%

Source : CDM

A la clôture de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 11,6% suite à l'augmentation du capital et réserves liées.

En 2013, le capital et réserves liées ressortent en progression de 21,76% à 3 424,91 MDH en raison des deux augmentations de capital (conversion de dividende 2012 en action et en numéraire) réalisées par Le Crédit du Maroc en 2013. Les réserves consolidées affichent une croissance de 11,45% et s'établissent à 471,11 MDH.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 16,58% à 4 176,53 MDH en ligne avec la hausse du capital et réserves liées malgré la baisse du résultat net.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2013, la part prépondérante des ressources du groupe à 84%, en retrait de 3,2 points par rapport à l'exercice précédent. Cette appréciation est le résultat de l'appréciation des dettes envers la clientèle au détriment des dettes envers les établissements de crédits et assimilés (-3,17%) et des titres de créances négociables (-15,26%).

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 5 166,31 MDH en hausse de 5,87% par rapport à l'année 2011 en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles de Crédit du Maroc.

Le capital et réserves liées ressortent en progression de 8,75% à 2 813 MDH en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2012 d'un montant total de 224 MDH.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi stagnation à 1 527,78 MDH au titre de l'exercice 2012. Les ressources du Groupe Crédit du Maroc ressortent à 41 715,21 MDH en 2012, en progression de 1,51% par rapport à l'année 2011 en raison de la hausse enregistrée au niveau des dépôts de la clientèle de +0,63% et des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de +7,81%.

Les titres de créances émis affichent une hausse de 5,09% à 6 622,6 MDH. Leur évolution s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion de la liquidité du groupe. Quant à la structure des ressources, elle est composée à hauteur de 81,32% des dépôts de la clientèle, de 15,9% des titres de créances émis et 2,8% des dettes envers les établissements de crédit.

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Engagements de financements donnés	15 625,91	11 643,35	-25,49%	13 956,09	19,86%
Etablissements de crédit	50,0	45,20	-9,60%	2,54	-94,37%
Institutions non établissements de crédit	0	0,00	-	0,00	-
Grandes entreprises	14 764,30	10 997,18	-25,52%	13 401,57	21,86%
Clientèle de détail	811,6	600,97	-25,95%	551,97	-8,15%
Engagements de financements reçus	-	-	-	-	-
Engagements de garanties données	5 526,69	6 248,09	13,05%	6 497,65	3,99%
Etablissements de crédit	2 333,10	2 182,98	-6,43%	3 284,92	50,48%
Institutions non établissements de crédit	0	0,00	-	0,00	-
Grandes entreprises	3 124,60	3 998,16	27,96%	3 140,03	-21,46%
Clientèle de détail	68,9	66,95	-2,84%	72,70	8,59%
Engagements de garanties reçus	4 168,07	5 886,02	41,22%	6 138,69	4,39%
Etablissements de crédit	4 168,07	5 886,02	41,22%	6 138,69	4,39%

Source: CDM

Au terme de l'exercice 2013, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 19,86% pour atteindre 13 956,09 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 13 401 MDH, en progression de 22% par rapport à l'exercice 2012.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une hausse de 3,99% à 6 498 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés aux établissements de crédits (+50,5%) et de la clientèle de détail (+8,59%).

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 6 138,69 MDH, en hausse de 4,39% par rapport en 2012.

Au titre de l'année 2012, les engagements de financements donnés se sont établis à 11 643,35 MDH en baisse de 25,49% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 10 997,18 MDH en retrait de 25,52% en comparaison à l'année 2011. Il est à noter que cette évolution est expliquée par la baisse des crédits et acceptations à l'import pour 208 MDH.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 6 248,09 MDH en progression de 13,05% par rapport à 2011 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux grandes entreprises pour un total de 3 998,16 MDH soit une hausse de 27,96%. Cette évolution s'explique essentiellement par la garantie donnée à la clientèle dans le cadre de la souscription à la Sicav « Trésor Plus » pour +881 MDH.

Les engagements de garantie reçus ressortent à 5 886,02 MDH en hausse de 41,22% portés essentiellement par :

- La comptabilisation de la contre garantie reçue d'une banque de la place sur les souscriptions d'une sicav pour +970 MDH,
- La baisse de la garantie reçue d'une banque de -283 MDH sous l'effet conjugué de l'augmentation des fonds propres et de la déconcentration,
- La baisse des confirmations des crédits par les correspondants de -191 MDH.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	- 7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 295 165	-	- 295 165	-	- 299 710
Autres	-	3 201	-	- 3 201	-	-	4 545	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	1 781	1 781	-	- 6 255
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	- 1 942	-	- 1 942	- 1 382	- 3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966

A fin 2013, les capitaux propres part du groupe ressortent à 4 176 MDH en progression de 16,58% par rapport à l'année 2012 suite à la réalisation de deux augmentations de capital, l'une par conversion optionnel du dividende 2012 en actions nouvelles et l'autre en numéraire.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles se présentent comme suit :

Nombre maximum d'actions à émettre	477 887 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	250 890 675 dirhams

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital ressortent comme suit :

Nombre d'actions nouvelles	419 536 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	220 256 400 dirhams

A L'issue de cette opération, le capital social du Crédit du Maroc passe de 922 391 600 Dirhams à 964 345 200 Dirhams.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital numéraire se présentent comme suit :

Nombre maximum d'actions à émettre	818 181 actions
Prix d'émission	550 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	450 000 000 dirhams

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital ressortent comme suit :

Nombre d'actions nouvelles	715 030 actions
Prix d'émission	550 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	393 266 500 dirhams

A L'issue de cette opération, le capital social du Crédit du Maroc passe de 964 345 200 dirhams à 1 035 848 200 dirhams.

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une hausse de 8,5% à 3 582 MDH au titre de l'exercice 2012, sous l'effet de la progression réserves liées au capital et de l'augmentation de capital par conversion de dividendes.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Résultat avant impôts	535 048	578 653	8%	452 354	-22%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 255	102 950	5%	111 265	8%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	-	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	496 896	432 525	-13%	341 694	-21%
+/- Dotations nettes aux provisions	-24 823	30 819	-224%	81 256	>100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	-	0	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	4 875	1 189	-76%	2 692	126%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-21 501	6 457	<100%	-10 188	<100%
+/- Autres mouvements	43 983	63 961	45%	-89 019	>-100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	597 685	637 901	7%	437 700	-31%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 250 442	2 355 314	5%	-1 603 566	>-100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 624 781	-615 042	-77%	1 373 370	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 740 164	-1 838 993	6%	-819 484	-55%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	139 336	39 475	-72%	-244 636	>-100%
- Impôts versés	-206 593	-264 903	28%	-101 592	-62%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 181 760	-324 150	-85%	-1 395 908	>100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 049 027	892 404	<100%	-505 853	<100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	0	-	0	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0	-	0	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-199 186	-194 225	-2%	-130 895	-33%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-199 186	-194 225	-2%	-130 895	-33%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-52 115	-61 160	17%	310 987	>100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	995 000	315 000	-68%	-999 000	-417%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	942 885	253 840	-73%	-688 013	>-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-54	26	<100%	25	-6%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-305 382	952 047	<100%	-1 324 737	<100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 623 141	2 317 758	-12%	3 269 805	41%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 114 468	-19%	2 250 059	6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	203 291	>100%	1 019 746	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 317 759	3 269 805	41%	1 945 068	-41%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 250 059	6%	1 245 979	-45%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	1 019 746	>100%	699 089	-31%
Variation de la trésorerie nette	-305 382	952 047	>100%	-1 324 737	<100%

Source : CDM

A fin 2013, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 41% à 1 945 068 MDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort à -505 853 KDH principalement impacté par la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles qui passent de -324 MDH à -1 396 MDH. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact négatif de -1 603 MDH des flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés;
- L'impact négatif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers de -245 MDH.
- Partiellement amortis par l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle qui enregistrent un solde positif de 1 373 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse de 33% à -131 MDH en 2013 en ligne avec l'évolution enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

En 2013, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte baisse et s'établit à -688 MDH contre 254 MDH en 2012. Cette évolution est expliquée par l'absence d'émission de dettes subordonnées courant 2013 ainsi que la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

A fin 2012, la trésorerie du groupe CDM ressort en hausse de 40% à 3 269 805 KDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en nette amélioration à + 892 MDH suite à la hausse constatée au niveau des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit passant de 2 250 à 2 355 en 2012 ainsi que l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle dont l'encours passe de -2 625 à -615 MDH suite à une croissance de +1,05% des prêts et créances sur la clientèle et une augmentation de 0,63% des dettes envers la clientèle.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en hausse de 2% à -194 MDH en 2012 en ligne avec la croissance enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

A fin 2012, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une régression de 73% et s'établit à 254 MDH contre 943 MDH à fin 2011. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées, la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Banque de réseau et de détail

Sur le plan commercial, l'exercice 2013 a été marqué par les événements suivants :

1. Customer relationship management

Après un an de projet, le Crédit du Maroc a déployé, en juillet 2013, le Customer Relationship Management en multicanal, complètement intégré avec les canaux agences et la plateforme téléphonique. En parallèle, ce déploiement a été accompagné par la migration des outils commerciaux agences vers une nouvelle version, permettant au réseau commercial d'évoluer vers les meilleurs standards en termes de gestion multicanale de la relation client. Supportées par les experts de la banque de proximité à l'international, les équipes du Crédit du Maroc ont pu capitaliser sur l'expérience des Caisses régionales dans le déploiement de la solution de Customer Relationship Management marketing Unica, et sur la mutualisation des développements des outils commerciaux agences entre les filiales du Groupe à l'international. Une avancée majeure qui permettra aux commerciaux de disposer d'opportunités de contacts plus ciblées, de proposer aux clients des offres préconisées en adéquation avec leurs besoins, avec en amont un système d'écrtage permettant une optimisation de la pression commerciale.

2. Attrition

Pour lutter contre l'attrition à l'entrée en relation, un programme relationnel multicanal a été lancé en novembre 2013 en pilote à la succursale Anfa. Le programme entrée en relation est destiné à accompagner les nouveaux clients sur les 12 premiers mois pour une relation durable et de qualité. Il est la première concrétisation des capacités offertes par l'outil Customer Relationship Management et s'articule autour de canaux alternatifs (mobile, courrier, internet) en appui au réseau commercial, pour combiner des messages de bienvenue, des offres de bienvenue, et des événements d'activation de la relation client en agence.

3. Campagne MRE

La campagne MRE a été marquée par le déploiement de la nouvelle offre Jaliya et la promotion du change manuel.

4. Marché des professionnels

Le marché des professionnels continue son développement à travers l'ouverture de 2 nouveaux Espaces d'Affaires Professionnels : EAP Rabat et EAP Tanger.

A fin 2013, le marché des professionnels compte 5 EAP sur l'axe Casa-Tanger. La proximité avec les clients et l'expertise des conseillers pros ont été à l'origine des premiers résultats sur les crédits (+55% sur la production leasing) et la conquête des clients PRO/TPE.

Banque de financement et d'investissement

Malgré un contexte de crise, le bilan d'activité de la banque de financement et d'investissement en 2013 est marqué par de belles performances commerciales. Notamment, il est important de noter un rythme soutenu de collecte, l'optimisation du cross-selling notamment au niveau du leasing et du commerce extérieur, et la progression des emplois.

Les efforts de collecte sur la clientèle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés constituent également un fait marquant de ce dernier trimestre de l'année. En effet, le pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés enregistre des résultats honorables (+196 millions de dirhams, sur l'année 2013, en ressources moyennes mensuelles hors certificats de dépôt), grâce notamment à la consolidation des relations avec plusieurs clients.

La Direction de l'Ingénierie Financière a pu concrétiser plusieurs opérations au 4ème trimestre 2013, on cite notamment :

- La finalisation de l'Offre Publique de Retrait de la Société Chérifienne d'Engrais;
- La signature d'un nouveau mandat de conseil pour l'Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné avec AXA crédit;
- La formalisation d'un partenariat avec CACIB Forfaiting pour développer le Forfaiting sur les opérations d'importations supérieures à 15 millions \$US ;

En préparation de l'année 2014 et toujours dans une perspective d'optimisation du produit net bancaire, la direction du marketing et du développement entreprises a mis en œuvre deux actions majeures :

- La revue régulière de la tarification et la vérification du commissionnement des produits et services. Cette démarche permet concrètement de mettre à niveau les conditions tarifaires par rapport aux standards du marché et aussi d'assurer que les commissions prévues sont bien prélevées.
- La mise en place avec les marchés direction des grandes entreprises, direction du middle market et direction des activités agricoles et agroalimentaires de budgets portant sur les produits de l'offre entreprises. Grâce à l'animation commerciale et à la formation de la force de vente sur les produits existants et à venir, la banque de financement et d'investissement met en 2014 l'accent sur l'équipement de ses clients.

II. Perspectives

Avec le lancement de son Plan Moyen Terme « Cap 2018 », le Crédit du Maroc affirme ses ambitions à horizon 2018 à savoir :

- ▶ Faire la différence par son sens client en devenant le partenaire référent
- ▶ Prouver son sens du service en étant la banque utile reconnue pour sa capacité d'innovation et proposant les produits et services adaptés à chacun de ses clients
- ▶ Montrer son sens de la performance apprécié par son sérieux, son dynamisme et la solidité de ses résultats.

Les orientations du Plan Moyen Terme se profilent comme suit :

1. Accroître l'efficacité commerciale qui s'articule autour de :

- ▶ La mise en place d'une nouvelle organisation distributive, multi marchés, multi canal au service de tous les clients du Crédit du Maroc
- ▶ L'élaboration et la déclinaison de nouvelles stratégies commerciales segmentées et innovantes
- ▶ Une conquête sur l'ensemble des marchés
- ▶ L'adaptation du réseau commercial aux mutations de l'environnement

2. Mettre l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction clients par :

- ▶ L'amélioration du fonctionnement des back offices en modernisant les processus clés.
- ▶ Accroître la productivité par la simplification, l'innovation, l'automatisation et la dématérialisation

3. Viser l'excellence des ressources humaines à travers :

- ▶ La mise en place des outils modernes de gestion des ressources humaines
- ▶ Le développement d'une politique dynamique de la gestion des compétences

- ▶ La détection de postes clés et l'identification de hauts potentiels
- ▶ La création d'un état d'esprit « Crédit du Maroc » basé sur la performance, le sens du client et la fierté d'appartenance

4. Créer une gouvernance fluide, efficace et améliorer la performance financière :

- ▶ Un processus budgétaire au service de la performance
- ▶ Des rôles et responsabilités clairement définis, qui accompagnent les managers dans le développement de leur leadership

Des premières concrétisations du Plan Moyen Terme ont été enregistrées notamment :

e-banking : Mise en place d'une nouvelle solution de banque en ligne multi-plateforme (ordinateurs, mobiles, tablettes). Une technologie moderne, offrant de nouveaux services de consultation, de nouvelles fonctionnalités transactionnelles et un nouveau design.

Efficacité commerciale : amélioration des outils commerciaux en agences : un nouveau CRM pour une performance accrue, lancement du programme «entrée en relation »

Partenariat BERD : accord pour une ligne de financement de 40 millions de dollars dans le cadre du Programme d'Aide aux Echanges Commerciaux (PAEC). Cette aide permettra de faciliter le financement des activités de commerce extérieur.

Développement des ressources humaines : ouverture d'un nouveau centre de formation à Sidi-Maarouf offrant les solutions de formation les plus actuelles et efficaces.

III. Comptes Consolidés prévisionnels

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux comptes consolidés du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a- Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre de la période 2013-2016 sont comme suit :

○ Prévisions de Crédits et Dépôts

Source : CDM (montants en MDH)	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014_2016
Crédits à la clientèle	36 842	39 983	40 652	41 332	1,67%
Dépôts de la clientèle	36 791	39 565	42 251	45 119	6,79%
Dépôts non rémunérés	21 419	22 209	24 083	25 718	7,61%
Dépôts rémunérés	14 476	16 307	17 323	18 499	6,51%
Autres dépôts	896	1 050	845	902	-7,28%

Source : Crédit du Maroc

Les prévisions tablent sur une progression des dépôts sur la période de 6,79%, résultat de la politique d'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Les crédits devraient enregistrer pour leur part une progression de 1,67% tout au long de la période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des segments PME, professionnels et bon comportement des autres différents marchés.

○ Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc¹⁹

Source : CDM (montants en MDH)	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014_2016
Immeubles et Logistique	112	60	70	70	8,0%
Dont acquisitions de nouvelles agences		29	20		-100,0%
Investissements IT	50	50	50	50	0,0%
Total	162	110	120	120	4,4%

Source : Crédit du Maroc

¹⁹ Hors filiales

b- Comptes de produits et charges consolidés IFRS prévisionnel

Source CDM (chiffres en MDH)	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014-2016
Marge d'intérêt	1 635	1 765	1 842	1 920	4,30%
Marge sur commissions	298	315	340	362	7,22%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par Résultat	188	142	157	168	8,77%
Gains ou pertes sur Actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17	18	18	18	0,00%
Produits des autres activités	11	10	10	10	0,00%
Charges des autres activités	76	77	85	102	15,24%
P.N.B.	2 074	2 173	2 282	2 376	4,57%
Frais Généraux	1 125	1 121	1 133	1 145	1,06%
Coefficient d'exploitation : Frais généraux/PNB	54,23%	51,61%	49,65%	48,21%	
R.B.E.	949	1 051	1 149	1 230	8,18%
RBE/PNB	45,77%	48,39%	50,35%	51,79%	3,46%
Coût du risque	-497	-548	-534	-517	-2,84%
Résultat avant impôts	452	503	615	713	19,03%
Impôts	168	183	224	260	19,19%
Résultat Net	284	320	390	453	18,93%
Résultat Net/ PNB	13,69%	14,74%	17,11%	19,06%	

Source : Crédit du Maroc

Le compte d'exploitation prévisionnel du groupe Crédit du Maroc sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

Les prévisions présentées tablent sur une progression annuelle moyenne du PNB sur la période 2014-2016 de 4,57%.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation devrait permettre d'améliorer le RBE dont le TCAM sur la période projetée est de 8,18%.

Le coût du risque présente une baisse moyenne de 2,84% sur la période 2014 – 2016.

Le résultat net devrait réaliser une croissance annuelle moyenne sur la période 2014-2016 de 18,93%, comme conséquence de toutes les hypothèses sus-cités.

○ **Produit net bancaire**

Le plan 2014 - 2016 vise un PNB en évolution moyenne sur la période de 4,57%, cette progression tient compte des hypothèses suivantes :

- La marge sur intérêts: Le taux d'évolution moyen projeté au niveau de la marge d'intérêt est de 4,3% compte tenu de l'évolution des encours crédits et collecte (progression moyenne respective de 1,67% et 6,79%).
- La marge sur commissions devrait croître en moyenne de 7,22%, cette progression serait possible grâce au développement d'une nouvelle panoplie de produits dédiés aussi bien aux Particuliers, aux Professionnels et aux Entreprise notamment le commerce international, le conseil et l'ingénierie financière...
- Les gains sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ressortent en croissance moyenne de 8,77% compte tenu d'une bonne évolution attendue sur l'activité de change manuel et Salle des marchés (synergie à développer avec le marché corporate et notre filiale offshore et développement des nouveaux produits dérivés).
- Les Gains ou pertes sur actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente, cette rubrique regroupe essentiellement le résultat de l'activité de Trading ainsi que les plus values réalisées suite à une cession d'une partie du portefeuille titre.
- Les charges des autres activités sont constituées essentiellement des cotisations à payer au titre du fond de garantie des déposants.

○ **Frais généraux**

Le Crédit du Maroc projette d'optimiser ses charges et améliorer son coefficient d'exploitation sur la période prévisionnelle, ce dernier devrait passer de 54,23% en 2013 à 48,21% en 2016.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

○ **Coût du risque**

L'évolution du coût du risque enregistrerait un TCAM de -2,84% compte tenu d'une gestion rigoureuse des risques et de la poursuite des mesures et actions destinées à suivre et maîtriser au mieux les risques sur toutes les catégories de clientèle.

La mise en place d'une plate-forme de recouvrement à l'amiable et l'application d'une procédure plus rigoureuse à l'octroi permet de border efficacement les risques pris sur les particuliers.

c- Bilan prévisionnel consolidé IFRS

o Les emplois

Source CDM (chiffres en MDH)	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014_2016
Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	1 246	1 319	1 416	1 521	7,4%
Actifs financiers à la Vente	3 724	3 091	3 965	5 087	28,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 638	2 189	2 119	2 013	-4,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	3 844	3 983	5 045	6 390	26,7%
Prêts et créances sur la clientèle	36 842	39 983	40 652	41 332	1,7%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 496	1 571	1 571	1 571	0,0%
Autres Actifs	457	432	428	593	17,2%
Total	50 248	52 568	55 196	58 507	5,5%

Source : Crédit du Maroc

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, l'actif prévisionnel ressort à 58,5 milliards de dirhams à horizon 2016 contre 50,2 milliards de dirhams à fin 2013.

Une évolution moyenne des créances clientèle de 1,7% est prévue sur la période du plan.

Le portefeuille titres devrait se situer autour de 5 milliards de dirhams en 2016.

Les immobilisations corporelles et incorporelles devraient rester stables sur la période prévisionnelle.

o Les ressources

Source CDM (chiffres en MDH)	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014_2016
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	0	0	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	0	0	0	
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 131	964	1 102	1 260	14,3%
Dettes envers la clientèle	36 791	39 565	42 251	45 119	6,8%
Titres de créances émis	5 612	5 469	5 000	4 571	-8,6%
Capitaux Propres	4 236	4 561	4 777	5 003	4,7%
Dettes subordonnées	1 529	1 800	1 875	1 953	4,2%
Autres Passifs	946	209	191	601	69,6%
Total	50 248	52 568	55 196	58 507	5,5%

Source : Crédit du Maroc

Concernant le passif, la collecte clientèle devrait progresser en moyenne de 6,8%, l'utilisation du programme de Certificats de dépôts s'établirait à 4,5 milliards de dirhams en 2016 contre 5,6 milliards de dirhams en 2013 ce qui impliquerait une croissance moyenne des dettes envers les établissements de crédits et assimilés de 14,3%.

Pour accompagner son développement, dans le respect des exigences réglementaires liées aux ratios Tiers 1 et 2, le Crédit du Maroc envisage de recourir à un renforcement de ses fonds propres réglementaires d'une part via l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles d'autre part via une émission de dette subordonnée fin 2014.

d- Tableau de Flux Prévisionnel consolidé IFRS

En MDH	2013r	2014e	2015p	2016p	TCAM 2014_2016
Résultat avant impôts	452	503	615	713	19,06%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111	102	113	125	11,1%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	342	548	534	517	11,1%
+/- Dotations nettes aux provisions	81	61	- 120	- 172	11,1%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	3	-	-	-	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	- 10	-	-	-	
+/- Autres mouvements	- 89	-	-	-	
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	438	711	527	470	-18,6%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 604	-1 008	- 924	- 1 187	8,5%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 373	- 915	1 483	1 671	11,1%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 819	1 082	- 804	- 1 016	11,1%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-245	-712	-14	245	11,1%
- Impôts versés	- 102	- 183	-224	-260	11,1%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 396	-1 736	-483	- 547	-43,9%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 506	- 522	659	636	11,1%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-	-	-	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-	-	-	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 131	- 177	-113	-125	-15,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 131	- 177	- 113	-125	-15,8%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	311	-56	- 55	- 55	-0,2%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 999	128	- 394	- 351	11,1%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 688	73	- 449	- 406	11,1%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	0	-	-	-	11,1%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 325	- 626	97	105	11,1%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 270	1 945	1 319	1 416	-14,7%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 250	1 246	1 319	1 416	6,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 020	699	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 945	1 319	1 416	1 521	7,4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 246	1 319	1 416	1 521	7,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	699	-	-	-	-
Variation de la trésorerie nette	- 1 325	-626	97	105	11,1%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2013, la trésorerie consolidée du groupe CDM ressort en régression de 1 325 MDH s'établissant à 1 945 MDH contre 3 270 MDH en 2012.

Les flux liés aux opérations avec la clientèle ressortent à 1 671 MDH à horizon 2016 suite aux évolutions prévisionnelles des crédits à la clientèle (TCAM : 1,7%) et dépôts de la clientèle (TCAM : 6,8%).

L'évolution des flux nets liés aux opérations d'investissement résulte du programme d'acquisition et d'aménagement des nouvelles agences sur la période 2014-2016 ainsi que des investissements en IT déduction faite des amortissements annuels.

L'évolution des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sur la période 2014-2016 portent sur :

- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires : dividendes non converties en actions suite aux augmentations de capital prévues par Crédit du Maroc sur la période
- Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement : correspond aux émissions de Certificats de Dépôt et dettes subordonnées prévues sur la période.

Le niveau de trésorerie consolidée devrait se stabiliser à horizon 2016 à 1 521MDH.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du CDM au 31/12/2013 sur différentes devises

Devises	Position en devise en milliers	Contre-valeur MAD	% par rapport aux FPN
EUR	27208	305743	6,96
USD	8031	65513	1,491
GBP	71	960	0,022
CAD	71	553	0,013
CHF	196	1798	0,041
JPY	4424	344	0,008
DKK	55	83	0,002
NOK	94	126	0,003
SEK	157	199	0,005
DZD	103	11	0
TND	22	110	0,003
SAR	435	951	0,022
AED	231	514	0,012
KWD	21	599	0,014
MRO			0
LYD			0
BHD	1	19	0
QAR	5	11	0
GIP			

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire²⁰ social à fin décembre 2013 est de 125,37%.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

²⁰ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

V. Risque de Solvabilité

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité (comptes sociaux):

Année (comptes sociaux)	2011	2012	2013
Coefficient Tier One	8,14%	8,30%	9,61%
Coefficient de solvabilité social	12,51%	12,74%	13,12%

Source : Crédit du Maroc

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatique critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- ▶ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- ▶ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ▶ Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- ▶ Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - **20% pour les créances pré-douteuses,**
 - **50% pour les créances douteuses,**
 - **100% pour les créances compromises.**

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ▶ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ▶ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2009 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
 - cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;

- cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecart d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2013.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2013

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 035 848	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	124 000	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321	100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Etablissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>		

Source : Crédit du Maroc

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit,...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, approuve et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque. Il est responsable du Contrôle Interne de la banque.

Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide. Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalemment indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- Risques financiers :

- Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
- Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,

- Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
- La Direction des engagements,
- Le Contrôle des risques de crédit,
- Le Pilotage des risques.

Pour le Risque opérationnel et la Conformité :

- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
- La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différents unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitif-personnel et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi. La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une **appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques prédéfinie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRÉSORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVISES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Déte-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post -marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisées) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scénari
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe CDM au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

■ Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

■ Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

- Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel)

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

▪ Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

▪ Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
- Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
- Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
- l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein de CDM.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

		(En milliers de DH)	
ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 245 986	2 250 066
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 637 911	7 923
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 723 535	5 505 337
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	3 843 871	2 611 791
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	36 842 477	35 646 508
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		114 871	1 963
Actifs d'impôt différé		95 720	152 585
Comptes de régularisation et autres actifs		246 775	143 843
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immuebles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 366 173	1 348 931
Immobilisations incorporelles	3.6	130 286	130 590
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		50 247 605	47 799 537

		(En milliers de DH)	
PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	3 068	4 364
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 130 918	1 167 936
Dettes envers la clientèle		36 790 875	33 924 690
Titres de créance émis		5 611 726	6 622 584
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		745	49 797
Passifs d'impôt différé		165 835	156 723
Comptes de régularisation et autres passifs		457 136	464 331
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	321 878	242 800
Subventions, fonds publi affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 529 453	1 527 782
Capitaux propres		4 235 966	3 638 525
Capitaux propres part du groupe		4 176 528	3 582 420
Capital et réserves liées		3 424 908	2 812 820
Réserves consolidées		471 114	422 714
Gains ou pertes latents ou différés		1 355	-1 798
Résultat net de l'exercice		279 151	348 684
Intérêts minoritaires		59 438	56 105
TOTAL		50 247 605	47 799 537

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

		(En milliers de DH)	
COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 553 002	2 604 810
Intérêts et charges assimilés	2.2	917 522	841 018
Marge d'intérêt		1 635 480	1 763 793
Commissions (Produits)	2.3	330 234	341 134
Commissions (Charges)	2.3	31 781	30 447
Marge sur Commissions		298 453	310 686
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		188 047	86 723
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		17 230	9 471
Produits des autres activités		11 112	12 875
Charges des autres activités		76 280	76 454
PRODUIT NET BANCAIRE		2 074 041	2 107 095
Charges générales d'exploitation		1 013 343	969 437
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		111 453	102 950
Résultat Brut d'Exploitation		949 244	1 034 708
Coût du risque	2.1	-496 755	-456 243
Résultat d'Exploitation		452 489	578 465
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	135	188
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		452 354	578 653
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		168 477	225 074
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		283 877	353 579
Intérêts minoritaires		4 727	4 895
Résultat net Part du groupe		279 151	348 684
Résultat par action		26,95	37,80
Résultat dilué par action		26,95	37,80

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 695 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-284 922	-	-284 922	-5 130	-290 052
Autres	-	2 510	-	-2 476	-	34	-34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-9 988	-9 988	-	-9 988
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	-7 225	-7 199	-	-7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	-1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-295 165	-	-295 165	-4 545	-299 710
Autres	-	3 201	-	-3 201	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	1 781	1 781	-	-6 255
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	-1 942	-	-1 942	-1 382	-3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966

COÛT DU RISQUE

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux provisions	-519 375	-471 961
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-482 178	-431 701
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-27 480	-11 015
Autres provisions pour risques et charges	-9 717	-29 244
Reprises de provisions	152 161	73 306
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	140 484	61 618
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	2 994	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	8 684	11 688
Variation des provisions	-129 542	-57 587
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-342	-576
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-155 495	-62 673
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	29 330	12 961
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-3 035	-7 300
Coût du risque	-496 755	-456 243

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
Titres	2 555	2 684
Emission	395	387
Transmission d'ordres	1 529	1 602
Autres	631	695
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 605	22 382
Gestion d'actifs	14 558	15 972
Conservation	6 048	6 409
Engagements de prêt	19 959	17 967
Gestion des moyens de paiement	114 836	112 056
Ingénierie financière	-	-
Autres	172 279	186 045
Total produits d'honoraires et de commissions	330 234	341 134
Conservation	1 721	1 926
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	30 059	28 521
Total charges d'honoraires et de commissions	31 781	30 447

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-135	188
Plus values de cession	94	207
Moins value de cession	-229	-19
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-135	188

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 523 637	111 843	1 635 480
Marge sur commissions	298 455	-2	298 453
Produit net bancaire	1 961 117	112 824	2 074 041
Charges de fonctionnement	-998 508	-14 836	-1 013 343
Résultat d'exploitation	371 028	81 461	452 489
Résultat net	205 959	77 918	283 877
Résultat net part groupe	205 959	73 191	279 151

PRÊTS ET CRÉANCES

(En milliers de DH)

31/12/2013	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	104 326	-	-	-	104 326
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	104 326	-	-	-	104 326
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 350 200	4 078 401	2 705 368	141 211	40 582 022
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 739 545	-	-	-	3 739 545
Institutions non établissements de crédit	4 004 140	643 253	413 132	27 740	4 206 522
Grandes entreprises	17 006 017	1 212 045	796 572	80 769	17 340 721
Cliantèle de détail	14 600 498	2 223 103	1 495 664	32 702	15 295 234
Total	39 454 526	4 078 401	2 705 368	141 211	40 686 348

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2013	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	29 870	34 868	-6 751	65 461
Instruments de dette	3 658 075	-	-	3 658 075
Administrations centrales	3 157 032	-	-	3 157 032
Etablissements de crédit	501 043	-	-	501 043
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 687 945	34 868	-6 751	3 723 535

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) ⁰	Valeur nette comptable totale 31/12/2013	Valeur nette comptable totale 31/12/2012
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
TOTAL						

NÉANT

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

31/12/2013	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 637 911	-	99 431
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 723 535	37 112	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	NA	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 068	-	-4 414
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2013		31/12/2012	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	469 603	2 087 203	924 364	2 001 812
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	339 317	721 030	109 528	652 881
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats définitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	61 514	79 442	74 360	-	27 485	242 800
Dotations	16 348	61 040	27 480	-	1 834	106 702
Montants utilisés	3 004	-	-	-	1 329	4 333
Montants non utilisés repris au cours de la période	10 627	4 069	2 994	-	3 456	21 147
Autres mouvements	-	-2 141	-	-	-3	-2 145
Solde de clôture	64 230	134 271	98 846	-	24 530	321 878

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à

sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	653 839	549 430	104 409	617 025
> 1 an ≤ 5 ans	952 591	828 790	123 800	892 635
> 5 ans	226 331	194 939	31 393	217 917
TOTAL	1 832 762	1 573 159	259 602	1 727 576

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 034 329	1 388 469	-	-	-	2 422 798
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	49	-	-	-	49
Total des actifs	1 034 329	1 388 518	-	-	-	2 422 847
Passifs : dépôts et emprunts	1 388 469	1 034 329	-	-	-	2 422 798
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	40 742	49	-	-	-	40 791
Total des passifs	1 429 212	1 034 378	-	-	-	2 463 590
Garanties émises par le groupe	649 710	-	-	-	-	649 710
Garanties reçues par le groupe	-	649 710	-	-	-	649 710
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 578	78 794	-	-	-	90 372
Charges d'intérêts	2 993	76 583	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	500	957	-	-	-	1 457
Total des produits dont :	119 537	14 778	-	-	-	134 314
Produits d'intérêts	76 583	2 993	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	957	500	-	-	-	1 457
Produits de dividendes	40 742	3 200	-	-	-	43 942

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2013	31/12/2012
Impôts courants	114 871	1 963
Impôts différés	95 720	152 585
Actifs d'impôts courants et différés	210 591	154 548
Impôts courants	745	49 797
Impôts différés	165 835	156 723
Passifs d'impôts courants et différés	166 579	206 520
Charge d'impôts courants	101 592	264 903
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	66 884	-39 829
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074

Le taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	283 877	353 579
Charges d'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,24%	38,90%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,24%	1,90%
Taux d'impôt effectif moyen	37,24%	38,90%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 073 803	10,37	10,37
AUTRES	1 147 390	11,07	11,07
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 137 289	78,56	78,56
Total	10 358 482	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 27 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2013	2012	2011
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	27,00	32,00	32,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	26,95	37,80	37,27

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour prime de fin carrière	27 120	27 750
Provisions pour indemnité de départ volontaire	68 858	12 905
Provisions pour prime de fidélité	24 712	24 234
Total	120 690	64 888

	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'actualisation	4,76%	4,21%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 Décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2013 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	995	-368	627
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	14 065	-5 204	8 861

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 250 066	2 115 652
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	7 923	4 133
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	5 505 337	3 736 991
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	2 611 791	4 064 318
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 646 508	35 275 505
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		1 963	4 792
Actifs d'impôt différé		152 585	92 564
Comptes de régularisation et autres actifs		143 843	193 020
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 348 931	1 267 131
Immobilisations incorporelles	3.6	130 590	122 304
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		47 799 537	46 876 410

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	1 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 364	18 218
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 167 936	1 083 347
Dettes envers la clientèle		33 924 690	33 711 606
Titres de créance émis		6 622 584	6 301 539
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		49 797	18 612
Passifs d'impôt différé		156 723	140 780
Comptes de régularisation et autres passifs		464 331	504 903
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	242 800	216 367
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 782	1 527 370
Capitaux propres		3 638 525	3 352 484
Capitaux propres part du groupe		3 582 420	3 301 247
Capital et réserves liées		2 812 820	2 586 551
Réserves consolidées		422 714	377 402
Gains ou pertes latents ou différés		- 1 798	5 427
Résultat net de l'exercice		348 684	331 866
Intérêts minoritaires		56 105	51 237
TOTAL		47 799 537	46 876 410

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 604 810	2 524 024
Intérêts et charges assimilés	2.2	841 018	780 224
Marge d'Intérêt		1 763 793	1 743 800
Commissions (Produits)	2.3	341 134	332 684
Commissions (Charges)	2.3	30 447	26 697
Marge sur Commissions		310 686	305 987
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		86 723	69 650
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		9 471	8 617
Produits des autres activités		12 875	10 187
Charges des autres activités		76 454	71 171
PRODUIT NET BANCAIRE		2 107 095	2 067 071
Charges générales d'exploitation		969 437	927 714
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		102 950	98 255
Résultat Brut d'Exploitation		1 034 708	1 041 103
Coût du risque	2.1	- 456 243	-509 606
Résultat d'Exploitation		578 465	531 497
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	188	3 552
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		578 653	535 048
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		225 074	198 755
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		353 579	336 294
Intérêts minoritaires		4 895	4 427
Résultat net Part du groupe		348 684	331 866
Résultat par action		37,80	37,27
Résultat dilué par action		37,80	37,27

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 259 584	-	- 259 584	- 4 997	- 264 582
Autres	-	168 242	-	- 168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 1 522	- 1 522	-	- 1 522
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 54	-	- 54	-	- 54
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	- 34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	- 7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525

2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions	-471 961	-564 989
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 431 701	-543 932
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 11 015	-3 733
Autres provisions pour risques et charges	- 29 244	-17 324
Reprises de provisions	73 306	125 371
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	61 618	73 600
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	35 939
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11 688	15 833
Variation des provisions	-57 587	- 69 988
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécupérables non provisionnées	- 576	- 858
Pertes sur prêts et créances irrécupérables provisionnées	- 62 673	- 73 657
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	12 961	14 266
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 7 300	- 9 740
Coût du risque	- 456 243	- 509 606

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
Titres	2 684	3 753
Emission	387	312
Transmission d'ordres	1 602	928
Autres	695	2 512
Compensation et règlement-livraison	0	0
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	22 382	20 413
Gestion d'actifs	15 972	14 702
Conservation	6 409	5 711
Engagements de prêt	17 967	15 746
Gestion des moyens de paiement	112 056	104 746
Ingénierie financière	0	0
Autres	186 045	188 025
Total produits d'honoraires et de commissions	341 134	332 684
Conservation	1 926	1 542
Compensation et règlement-livraison	0	0
Autres	28 521	25 155
Total charges d'honoraires et de commissions	30 447	26 697

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	188	3 552
Plus values de cession	207	4 308
Moins value de cession	-19	-756
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus values de cession	0	0
Moins value de cession	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	188	3 552

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 645 156	118 637	1 763 793
Marge sur commissions	310 747	-61	310 686
Produit net bancaire	1 988 519	118 576	2 107 095
Charges de fonctionnement	956 702	12 735	969 437
Résultat d'exploitation	488 403	90 062	578 465
Résultat net	275 370	78 209	353 579
Résultat net par groupe	275 370	73 314	348 684

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2012	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	116 150				116 150
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	116 150				116 150
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	37 468 609	3 227 116	2 368 649	184 928	38 142 149
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	2 495 641				2 495 641
Institutions non établissements de crédit	4 037 441	600 923	320 358	26 416	4 291 590
Grandes entreprises	16 667 235	615 554	579 196	129 457	16 574 136
Clientèle de détail	14 268 292	2 010 639	1 469 095	29 055	14 780 782
Total	37 584 759	3 227 116	2 368 649	184 928	38 258 299

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231				127 231
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	127 231				127 231
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	3 937 087				3 937 087
Institutions non établissements de crédit	3 085 796	614 851	316 678	17 193	3 366 776
Grandes entreprises	16 751 956	593 808	414 235	116 111	16 815 418
Clientèle de détail	14 565 697	1 893 345	1 332 242	33 489	15 093 311
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

- (1) Inclut les actifs dépréciés collectivement
- (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2012	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	101 137	34 326	6 751	135 463
Instruments de dette	5 369 875			5 369 875
Administrations centrales	4 755 318			4 755 318
Etablissements de crédit	614 557			614 557
Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises				
Clientèle de détail				
TOTAL	5 471 011	34 326	6 751	5 505 337

31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	3 673 547			3 673 547
Administrations centrales	3 008 937			3 008 937
Etablissements de crédit	664 611			664 611
Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises				
Clientèle de détail				
TOTAL	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale 31/12/2012	Valeur nette comptable totale 31/12/2011
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

NEANT

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		7 923	NA	3 790
Actifs financiers disponibles à la vente		5 505 337	36 571	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 364	NA	13 854
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 133	NA	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente		3 736 991	32 328	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 218	NA	-15 449
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2012		31/12/2011	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	924 364	2 001 812	892 732	1 846 542
Cumul des dépréciations				
Cumul des amortissements	109 528	652 881	98 222	579 411
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement				
Actifs loués en location-simple				

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats défi- citaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 234	85 790	63 300		20 043	216 367
Dotations	20 553	18 226	11 015		18 334	68 129
Montants utilisés	1 705				2 327	4 032
Montants non utilisés repris au cours de la période	4 569	20 188			8 567	33 325
Autres mouvements		-4 386	45		2	-4 339
Solde de clôture	61 514	79 442	74 360		27 485	242 800

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur

à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué. La

valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	626 917	522 447	104 470	592 418
> 1 an ≤ 5 ans	1 001 789	876 140	125 649	945 605
> 5 ans	145 449	125 999	19 450	137 563
TOTAL	1 774 155	1 524 586	249 570	1 675 587

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	1 963	4 792
Impôts différés	152 585	92 564
Actifs d'impôts courants et différés	154 548	97 356
Impôts courants	49 797	18 612
Impôts différés	156 723	140 780
Passifs d'impôts courants et différés	206 520	159 392
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	0	0
Charge d'impôts courants	264 903	206 593
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-39 829	-7 838
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Le taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	353 579	336 294
Charges d'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Taux d'impôt effectif moyen en %	38,90%	37,15%
Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	1,90%	0,15%
Taux d'impôt effectif moyen	38,90%	37,15%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
WAFIA ASSURANCE	942 379	10,22	10,22
AUTRES	1 140 185	12,36	12,36
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	7 141 352	77,42	77,42
Total	9 223 916	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires une option de paiement d'un dividende de 32 DH soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens,

	2012	2011	2010
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	32,00	32,00	30,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	37,80	37,27	41,95

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Passifs : dépôts et emprunts	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Garanties émises par le groupe	611 487	-	-	-	-	611 487
Garanties reçues par le groupe	-	611 487	-	-	-	611 487
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	16 294	75 522	-	-	-	91 816
Charges d'intérêts	11 789	73 358	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	500	138	-	-	-	638
Total des produits dont :	118 233	19 843	-	-	-	138 076
Produits d'intérêts	73 358	11 789	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	138	500	-	-	-	638
Produits de dividendes	42 981	3 280	-	-	-	46 261

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies
Prime fin de carrière

Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.

- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.

Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.

- Le montant de l'engagement dépend :
- De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- De la probabilité de survie (table de mortalité),

- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail
Indemnité de départ volontaire

Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :

- À partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - À partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - Avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.

Le montant de l'engagement dépend :

- De l'évolution du salaire,
- De l'âge au moment du départ (barème),
- De la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour prime de fin carrière	27 750	28 507
Provisions pour indemnité de départ volontaire	12 905	13 400
Provisions pour prime de fidélité	24 234	25 007
Total	64 888	66 913

	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,21%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses). Ils étaient jusqu'à présent enregistrés intégralement en résultat sur la période sur laquelle ils étaient constatés.

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être

comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2012 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	1 981	-733	1 248
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	11 887	-4 398	7 489

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 115 652	2 620 954
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 133	14 858
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 736 991	1 991 700
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	4 064 318	5 229 375
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 275 505	33 258 932
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		4 792	59 058
Actifs d'impôt différé		92 564	65 848
Comptes de régularisation et autres actifs		193 020	188 240
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immuebles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 267 131	1 182 078
Immobilisations incorporelles	3.6	122 304	111 300
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		46 876 410	44 722 344

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 184	123
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	18 218	2 769
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 083 347	203 528
Dettes envers la clientèle		33 711 606	33 777 973
Titres de créance émis		6 301 539	5 846 045
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		18 612	7 735
Passifs d'impôt différé		140 780	121 430
Comptes de régularisation et autres passifs		504 903	441 140
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	216 367	244 863
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 370	1 009 366
Capitaux propres		3 352 484	3 067 374
Capitaux propres part du Groupe		3 301 247	3 024 734
Capital et réserves liées		2 586 551	2 215 008
Réserves consolidées		377 402	442 115
Gains ou pertes latents ou différés		5 427	4 634
Résultat net de l'exercice		331 866	362 976
Intérêts minoritaires		51 237	42 640
TOTAL		46 876 410	44 722 344

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 524 024	2 451 348
Intérêts et charges assimilées	2.2	780 224	789 618
Marge d'Intérêt		1 743 800	1 661 730
Commissions (Produits)	2.3	332 684	326 542
Commissions (Charges)	2.3	26 697	24 824
Marge sur Commissions		305 987	301 718
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		69 650	91 858
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		8 617	8 156
Produits des autres activités		10 187	3 931
Charges des autres activités		71 171	67 169
Produit Net Bancaire		2 067 071	2 000 223
Charges générales d'exploitation		927 714	843 265
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		98 255	86 805
Résultat Brut d'Exploitation		1 041 103	1 070 153
Coût du risque	2.1	-509 606	-481 384
Résultat d'Exploitation		531 497	588 770
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	3 552	-256
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		535 048	588 514
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		198 755	220 405
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		336 294	368 108
Intérêts minoritaires		4 427	5 132
Résultat net part du Groupe		331 866	362 976
Résultat par action		37,27	41,95
Résultat dilué par action		37,27	41,95

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Résultat avant Impôts	535 048	588 514
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 255	86 805
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	496 896	451 159
+/- Dotations nettes aux provisions	-24 823	44 662
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	4 875	-1 383
+/- Perte nette/gain net des activités de financement	-21 501	25 751
+/- Autres mouvements	43 983	-21 273
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant Impôts et des autres ajustements	597 685	585 719
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 250 442	-3 749 218
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 624 781	2 708 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 740 164	-336 487
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	139 336	-89 333
- Impôts versés	-206 593	-190 032
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 181 761	-1 656 895
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 049 027	-482 662
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-199 186	-283 010
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-199 186	-283 010
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-52 115	-33 128
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	995 000	-312 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	942 885	-345 128
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-54	-229
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-305 382	-1 111 029
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 623 141	3 734 169
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 095 788
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	1 638 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 317 758	2 623 141
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 620 831
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	2 310
Variation de la trésorerie nette	-305 382	-1 111 029

 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	189 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	368 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-259 584	-	-259 584	-4 997	-264 582
Autres	-	168 242	-	-168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-1 522	-1 522	-	-1 522
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484

 2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions	-564 989	-517 539
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-543 932	-456 650
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-75
Provisions engagements par signature	-3 733	-47 494
Autres provisions pour risques et charges	-17 324	-13 321
Reprises de provisions	125 371	94 919
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	73 600	75 227
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	35 939	1 079
Reprises des autres provisions pour risques et charges	15 833	16 612
Variation des provisions	-69 988	-58 764
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-858	-2 437
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-73 657	-75 227
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 266	20 097
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-9 740	-1 196
Coût du risque	-509 606	-481 384

 2.2. MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 287 500	478 093	1 809 407	2 215 309	444 778	1 770 531
Comptes et prêts/emprunts	2 176 915	471 385	1 705 529	2 113 180	441 346	1 671 834
Opérations de pensions	608	4 399	-3 791	2 160	1 059	1 101
Opérations de location-financement	109 978	2 309	107 670	99 968	2 373	97 596
Opérations interbancaires	149 729	25 368	124 360	144 891	23 480	121 411
Comptes et prêts/emprunts	77 268	24 300	52 968	95 338	20 986	74 352
Opérations de pensions	72 460	1 068	71 392	49 553	2 494	47 059
Emprunts émis par le Groupe	-	276 762	-276 762	-	321 360	-321 360
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	86 795	-	86 795	91 148	-	91 148
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 524 024	780 224	1 743 800	2 451 348	789 618	1 661 730

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
Titres	3 753	4 837
Emission	312	375
Transmission d'ordres	928	1 190
Autres	2 512	3 273
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 413	20 078
Gestion d'actifs	14 702	14 279
Conservation	5 711	5 798
Engagements de prêt	15 746	43 382
Gestion des moyens de paiement	104 746	89 999
Ingénierie financière	-	-
Autres	188 025	168 247
Total	332 684	326 542
Conservation	1 542	1 628
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	25 155	23 196
TOTAL	26 697	24 824

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	3 552	-256
Plus values de cession	4 308	-217
Moins value de cession	-756	-39
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	3 552	-256

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 633 001	110 799	1 743 800
Marge sur commissions	305 999	-12	305 987
Produit net bancaire	1 956 284	110 787	2 067 071
Charges de fonctionnement	914 130	13 583	927 714
Résultat d'exploitation	451 526	79 971	531 497
Résultat net	264 141	72 152	336 294
Résultat net part du Groupe	264 141	67 725	331 866

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231	-	-	-	127 231
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	127 231	-	-	-	127 231
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 937 087	-	-	-	3 937 087
Institutions non établissements de crédit	15 695 386	604 138	316 774	28 633	15 954 117
Grandes entreprises	4 669 414	570 663	414 390	99 666	4 726 021
Cliantèle de détail	14 036 649	1 927 203	1 331 991	38 494	14 595 367
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	386 927	-	-	-	386 927
Administrations centrales	249 270	-	-	-	249 270
Etablissements de crédit	137 657	-	-	-	137 657
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	37 231 915	2 681 151	1 674 364	137 321	38 101 381
Administrations centrales	-	14	14	-	-
Etablissements de crédit	5 229 375	-	-	-	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	15 700 604	1 446 929	754 917	56 659	16 335 956
Grandes entreprises	3 668 208	-	-	-	3 668 208
Cliantèle de détail	12 633 728	1 234 209	919 433	80 662	12 867 842
Total	37 618 841	2 681 151	1 674 364	137 321	38 488 307

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	3 673 547	-	-	3 673 547
Administrations centrales	3 008 937	-	-	3 008 937
Etablissements de crédit	664 611	-	-	664 611
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	32 894	25 470	7 182	58 364
Instruments de dette	1 933 337	-	-	1 933 337
Administrations centrales	1 500 539	-	-	1 500 539
Etablissements de crédit	432 798	-	-	432 798
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 966 230	25 470	7 182	1 991 700

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale	
					31/12/2011	31/12/2010
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

NEANT

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de Dirhams)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 133	-	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 736 991	32 328	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passeifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passeifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	18 218	-	-15 449
Passeifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passeifs financiers	-	-	-	-

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 858	-	9 959
Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 991 700	26 991	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passeifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passeifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 769	-	256
Passeifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passeifs financiers	-	-	-	-

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2011		31/12/2010	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilier d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilier d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	892 732	1 846 542	832 580	1 745 837
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	98 222	579 411	89 843	563 758
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats défectueux	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	45 794	84 506	85 505	-	10 058	244 863
Dotations	14 218	19 705	3 733	-	3 106	40 762
Montants utilisés	4 436	-	-	-	612	5 048
Montants non utilisés repris au cours de la période	8 341	14 747	35 939	-	1 554	60 581
Autres mouvements	-	-3 674	-	-	44	-3 630
Solde de clôture	47 234	85 700	63 300	-	20 043	216 367

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIEMENT

(En milliers de DH)

	Pour le bailleur			
Durée résiduelle	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits finan- ciers non acquies	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
D ≤ 1 an	636 392	522 122	114 269	604 641
1 an < D ≤ 5 ans	1 096 454	951 380	145 075	1 044 745
D > 5 ans	175 078	152 313	22 764	167 820
TOTAL	1 907 924	1 625 815	282 109	1 817 206

**ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2011**

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	15 625 915
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	50 020
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	14 764 283
Clients de détail	811 611
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 526 691
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 333 141
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	3 124 606
Clients de détail	68 944
Garanties reçues :	4 168 074
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	4 168 074
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clients de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dirhams)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants	4 792	59 058
Impôts différés	92 564	65 848
Actifs d'impôts courants et différés	97 356	124 906
Impôts courants	18 612	7 735
Impôts différés	140 780	121 430
Passifs d'impôts courants et différés	159 392	129 165
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	206 593	190 032
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 838	30 374
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	198 755	220 405
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	336 294	368 108
Charges d'impôt sur les bénéfices	198 755	220 405
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,15%	37,45%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,15%	0,45%
Taux d'impôt effectif moyen	37,15%	37,45%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	905 088	10,17	10,17
Autres	1 139 956	12,80	12,80
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 858 759	77,03	77,03
Total	8 903 803	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de Dirhams)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Passifs : dépôts et emprunts	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Garanties émises par le Groupe	569 130	-	-	-	-	569 130
Garanties reçues par le Groupe	-	569 130	-	-	-	569 130
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	18 334	70 382	-	-	-	88 716
Charges d'intérêts	9 862	68 584	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	500	1 158	-	-	-	1 658
Total des produits dont :	96 457	22 154	-	-	-	118 610
Produits d'intérêts	68 584	9 862	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	1 158	500	-	-	-	1 658
Produits de dividendes	26 294	3 600	-	-	-	29 894

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour prime de fin carrière	28 507	28 868
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 400	13 129
Provisions pour prime de fidélité	25 007	24 280
Total	66 913	66 277
	31/12/2011	31/12/2010
Taux d'actualisation	3,80%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2013

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)			(En milliers de DH)		
ACTIF			PASSIF		
	31/12/2013	31/12/2012		31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 245 974	2 250 055	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 989 813	3 724 607	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 074 283	1 107 239
À vue	885 979	1 282 683	À vue	80 233	125 252
À terme	4 103 834	2 441 925	À terme	994 050	981 987
Créances sur la clientèle	35 370 392	34 439 456	Dépôts de la clientèle	36 767 639	33 914 340
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 857 144	12 311 362	Comptes à vue créditeurs	21 436 427	19 648 722
Crédits à l'équipement	7 876 563	8 662 447	Comptes d'épargne	8 110 429	7 566 915
Crédits immobiliers	12 275 363	11 879 244	Dépôts à terme	6 385 487	5 536 214
Autres crédits	2 361 323	1 586 403	Autres comptes créditeurs	835 296	1 162 489
Créances acquises par affacturage	-	-	Titres de créance émis	5 611 726	6 622 584
Titres de transaction et de placement	6 392 413	5 561 621	Titres de créance négociables	5 611 726	6 622 584
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 129 985	4 769 673	Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance	1 256 454	715 974	Autres titres de créance émis	-	-
Titres de propriété	5 975	75 974	Autres passifs	326 631	387 115
Autres actifs	260 023	97 118	Provisions pour risques et charges	446 802	542 364
Titres d'investissement	-	-	Provisions réglementées	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Autres titres de créance	-	-	Dettes subordonnées	1 529 453	1 527 782
Titres de participation et emplois assimilés	311 123	289 015	Ecart de réévaluation	-	-
Créances subordonnées	-	-	Réserves et primes liées au capital	2 393 696	1 890 428
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Capital	1 035 848	922 392
Immobilisations incorporelles	124 743	123 613	Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Immobilisations corporelles	1 031 041	970 187	Report à nouveau (+/-)	243 055	235 257
Total de l'Actif	49 725 523	47 455 672	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
			Résultat net de l'exercice (+/-)	296 384	306 164
			Total du Passif	49 725 523	47 455 672

HORS BILAN		31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES		12 632 511	10 265 455
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		4 102 481	1 767 177
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		3 815 538	3 675 726
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		4 714 491	4 822 552
Titres achetés à réméré		-	-
Autres titres à livrer		-	-
ENGAGEMENTS RECUS		6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		6 138 694	5 886 020
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		-	-
Titres vendus à réméré		-	-
Autres titres à recevoir		-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 983 679	2 928 313
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
Produits sur titres de propriété	60 076	55 652
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	267 830	277 638
Autres produits bancaires	198 845	91 081
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 031 552	965 846
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	341 099	344 464
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
Produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 069 788	1 079 718
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 089
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 427
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 292	25 342
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	373 800	536 720
Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
 AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	31/12/2013	31/12/2012
+ Intérêts et produits assimilés	2 456 928	2 503 943
- Intérêts et charges assimilés	915 868	841 511
MARGE D'INTERET	1 541 061	1 662 432
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	269 540	277 860
- Commissions servies	31 633	30 201
Marge sur commissions	237 907	247 659
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Résultat des opérations de change	93 147	85 805
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	189 127	71 263
+ Divers autres produits bancaires	60 720	57 224
- Diverses autres charges bancaires	76 687	76 111
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	542	-138
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 069 788	1 079 718
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	892 133	909 882
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-635 137	-219 001
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	121 058	-139 523
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
RESULTAT NON COURANT	-4 254	-14 637
- Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	2 288
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	60 396	112 286
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	180 564	3 457
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	92	206
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	309 049	541 331
- Bénéfices distribués	279 679	295 165
AUTOFINANCEMENT	29 370	246 166

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2- ETAT DES DEROGATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ETAT A3- ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31 DECEMBRE 2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	424 949	7	33 909	387 941	846 806	2 125 838
Valeurs reçues en pension	- 1 650 210	-	-	-	1 650 210	600 139
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	- 1 650 210	-	-	-	1 650 210	600 139
Prêts de trésorerie	- 470 000	170 000	10 566	650 566	1 150 000	
- au jour le jour	- 400 000	-	-	400 000	800 000	
- à terme	- 70 000	170 000	10 566	250 566	350 000	
Prêts financiers	- 66 888	2 100 077	-	2 166 965	1 473 581	
Autres créances	- 76 020	2 574	1 667	80 261	58 245	
Intérêts courus à recevoir	- 2 566	21 341	-	23 907	8 005	
Créances en souffrance	-	-	1	-	1	1
TOTAL	424 949	2 265 691	2 327 902	400 174	5 418 716	5 415 809

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	5 129 984	-	-	5 129 984	4 754 957
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	1 256 454	-	-	-	1 256 454	730 690
Titres de propriété	-	-	5 908	67	5 975	75 975
TOTAL	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622

ETAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	2 628 073	2 628 073	2 591 800			
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 976 768	1 976 768	1 952 300	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	651 305	651 305	639 500	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	3 783 265	3 764 360	3 651 058		18 905	18 905
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 171 893	3 153 236	3 059 200	-	18 657	18 657
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	605 149	605 149	591 858	-	-	-
Titres de propriété	6 223	5 975	-	-	248	248
Titres d'investissement						
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 411 338	6 392 433	6 242 858	-	18 905	18 905

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
DEBITEURS DIVERS	161 921	48 430
Sommes dues par l'Etat	133 853	24 153
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 587	2 786
Comptes clients de prestations non bancaires	2	-
Divers autres débiteurs	24 478	21 491
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 227	3 443
COMPTES DE REGULARISATION	94 875	45 245
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	38 085	1 286
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 566	3 985
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	315	1 000
Produits à recevoir	7 684	5 142
Charges constatées d'avance	34 367	31 080
Autres comptes de régularisation	5 859	2 752
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	260 023	97 118

ETAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 599		367 449	192 336	51 222
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 443	7 444	31/12/2013	2 145	139	-
SIFIM	Immobilier	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2013	173 579	58 339	10 481
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2013	14 967	3 834	1 700
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2013	141 499	97 776	9 089
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2013	9 194	7 705	4 800
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2013	26 065	24 543	25 152
Autres titres de participation et emplois assimilés				44 248	39 524		-	-	-
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Exp services Maroc	Soc financier	90 000	5,00%	4 500	4 500				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 560	145				
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 530				
S.I.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilier			4 000	4 000				
Divers	-	-	-	12 297	11 509				
Total				315 846	311 123		367 449	192 336	51 222

ETAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	426 825	52 130	22 079	456 876	303 229	28 958	-	332 187	54	124 743
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	398 788	52 130	22 079	428 840	303 229	28 958	-	332 187	-	96 653
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	54	54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 840 443	240 941	88 493	1 992 891	870 272	103 958	12 367	961 863	14	1 031 041
- Immeubles d'exploitation	776 596	91 879	24 308	844 168	241 012	23 010	-	264 021	-	580 146
- Terrain d'exploitation	202 529	8 103	-	210 631	-	0	-	-	-	210 631
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	543 028	83 776	24 308	602 497	213 906	21 960	-	235 867	-	366 630
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	31 039	-	-	31 039	27 105	1 049	-	28 155	-	2 885
- Mobilier et matériel d'exploitation	465 783	23 780	7 871	481 693	346 871	43 229	3 817	386 282	-	95 410
- Mobilier de bureau d'exploitation	99 369	3 421	3 265	99 525	80 239	7 502	3 264	84 477	-	15 047
- Matériel de bureau d'exploitation	20 341	1 377	4 158	17 561	7 580	2 175	105	9 651	-	7 910
- Matériel de bureau Telecom	49 568	8 284	-	57 852	35 293	5 859	-	41 152	-	16 700
- Matériel informatique	224 612	7 674	-	232 286	172 391	19 951	-	192 342	-	39 943
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 813	663	385	7 091	4 525	1 114	385	5 254	-	1 837
- Autres matériels d'exploitation	65 080	2 362	64	67 379	46 842	6 628	64	53 406	-	13 973
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	556 012	110 650	56 296	610 366	256 193	35 188	8 531	282 849	-	327 517
- Immobilisations corporelles hors exploitation	42 051	14 632	18	56 665	26 197	2 532	18	28 711	-	27 954
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	28 488	13 065	-	41 553	19 566	1 408	-	20 974	-	20 579
- Mobiliers et matériel hors exploitation	4 618	1 022	18	5 621	3 591	441	18	4 013	-	1 608
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 945	545	-	9 491	3 040	684	-	3 724	-	5 767
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	14	14
Total	2 267 267	293 072	110 572	2 449 767	1 173 501	132 916	12 367	1 294 050	67	1 155 784

ETAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 265	3 265	1	63	62	-
Matériel de bureau d'exploitation	105	105	-	4	4	-
Matériel de bureau Telecom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	2	2	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	385	385	-	17	17	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	16	16	-	1	1	-
Petit mobilier matériel et outillage	5	5	-	1	1	-
Coffres forts	40	40	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	18	18	-	5	5	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement (*)	8 531	8 531	-	2	2	-
Total	12 367	12 367	1	93	92	-

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	601	5 703	48 697	55 008	105 776
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
Emprunts financiers	2 496	-	-	-	2 496	2 919
Autres dettes	-	98	25 412	10	25 520	19 649
Intérêts courus à payer	-	-	-	137	137	297
TOTAL	2 503	699	967 614	103 474	1 074 290	1 107 245

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de souscription	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentées	
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100,00	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100,00	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100,00	4,20%	INFINE	630 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100,00	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100,00	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	28/07/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	28/08/13	27/08/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	29/10/14	100,00	4,60%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100,00	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	26/08/13	26/12/14	100,00	4,65%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100,00	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100,00	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100,00	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100,00	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100,00	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100,00	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100,00	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	02/08/13	02/08/18	100,00	5,43%	INFINE	300 000			
TOTAL						5 499 300			

ETAT B11 - DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	207 286	85 087	5 652 344	15 483 455	21 428 172	19 504 401
Comptes d'épargne	-	-	-	8 031 706	8 031 706	7 566 915
Dépôts à terme	-	342 000	1 275 186	4 664 895	6 282 080	5 451 184
Autres comptes créditeurs	-	28	604 346	230 529	834 903	1 298 529
Intérêts courus à payer	-	-	-	190 777	190 777	93 310
TOTAL	207 286	427 115	7 531 876	28 601 361	36 767 639	33 914 339

ETAT B13 - DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	142 349	172 749
Sommes dues à l'Etat	54 282	87 098
Sommes dues aux organismes de prévoyance	21 984	24 044
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 004	3 906
Fournisseurs de biens et services	0	-
Divers autres créditeurs	62 079	57 701
COMPTES DE REGULARISATION	184 282	214 369
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	50	211
Charges à payer	121 883	179 957
Produits constatés d'avance	20 454	12 648
Autres comptes de régularisation	41 896	21 553
TOTAL	326 631	387 118

ETAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 029 308	861 387	319 066	154	2 571 783
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 005 388	857 691	315 094	154	2 548 140
Titres de placement	18 654	3 696	3 431	-	18 919
Titres de participation et emplois assimilés	5 266	-	542	-	4 724
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	542 364	110 254	206	-	446 803
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	108 856	29 316	3 821	-	134 351
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	263 624	60 396	180 022	-	143 998
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	78 000	3 060	4 627	-	76 433
Provisions pour autres risques et charges	91 884	17 482	17 345	-	92 021
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2 571 672	971 641	319 272	154	3 018 585

ETAT B16 - DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours ⁽¹⁾	Taux	Durée ⁽²⁾	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité ⁽³⁾	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaletur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaletur KDH)	Montant N-1 (en contrevaletur KDH)	Montant N (en contrevaletur KDH)	Montant N-1 (en contrevaletur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	5,62%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,84%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,32%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/13

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2013	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2013
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	89 038	3 201		92 239
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	663 904	-	500 066	1 163 970
Capital	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital appelé	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	235 256	7 798	-	243 055
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	295 165	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	-306 164	296 384	296 384
TOTAL	3 354 241	-	909 906	3 968 983

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 857 829	2 266 544	1 655 109	1 790 355	301 153	10 870 989
Créances sur la clientèle	3 922 197	3 387 045	2 364 545	6 064 475	13 891 224	29 629 487
Titres de créance	255 542	608 416	1 060 607	1 677 084	81 078	3 682 727
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
Total	9 035 568	6 262 004	5 080 261	9 531 914	14 273 455	44 183 203
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	933 238	48 910	72 939	-	-	1 055 087
Dettes envers la clientèle	1 372 108	1 794 142	3 021 312	104 912	-	6 292 474
Titres de créance émis	-	1 315 000	2 229 300	1 955 000	-	5 499 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
Total	2 305 346	3 158 052	5 323 551	2 059 912	1 500 000	14 346 861

**ETAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
 AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	12 632 511	10 265 456
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 102 481	1 767 177
Crédits documentaires import	1 205 613	851 805
Acceptations ou engagements de payer	345 434	437 119
Ouvertures de crédit confirmés	2 551 434	478 180
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	73
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 815 538	3 675 726
Crédits documentaires export confirmés	20 540	131 227
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	170 371	18 055
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 624 628	3 526 444
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 714 491	4 822 553
Garanties de crédits données	674 089	639 741
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 737 261	2 780 963
Autres cautions et garanties données	1 303 141	1 401 849
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 138 694	5 886 020
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	6 137 570	5 884 896
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	50 400	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	50 400	-	-

ETAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF :	1 424 892	2 057 758
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sde des chèques postaux	31 596	48 744
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	380 687	452 649
Créances sur la clientèle	1 700 610	1 539 658
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-780 639	3 745
Titres de participation et emplois assimilés	92 639	7 283
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	5 679
PASSIF :	1 424 892	2 057 758
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 055 438	1 091 010
Dépôts de la clientèle	333 154	354 271
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	36 300	612 478
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés :	1 524 376	1 318 958
Engagements reçus :	1 484 298	1 031 009

ETAT B29- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	132 925	124 257
TOTAL	1 069 788	1 079 719

ETAT B25 - MARGE D'INTERET AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
INTERETS PERCUS	2 456 928	2 503 943
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
INTERETS SERVIS	915 868	841 511
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	341 099	344 464
MARGE D'INTERETS	1 541 061	1 662 432

ETAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Titres de placement		
Titres de participation		
Participations dans les entreprises liées	60 076	55 652
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés		
TOTAL	60 076	55 652

ETAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2013	31/12/2012
COMMISSIONS PERCUES :	269 540	277 860
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	77 933	77 613
sur opérations de change	1 711	223
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	7 693	8 190
sur moyens de paiement	111 267	108 190
sur activités de conseil et d'assistance	5 028	5 078
sur ventes de produits d'assurances	7 481	7 569
sur autres prestations de service	58 427	70 997
COMMISSIONS VERSEES :	31 633	30 201
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	5 024	3 715
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 571	1 668
sur moyens de paiement	25 039	24 807
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	10
MARGE SUR COMMISSIONS	237 907	247 659

ETAT B28 - RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
+ Gains sur titres de transaction	97 516	108
- Pertes sur titres de transaction	3 117	-
= Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	2 625	1 023
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 638	1 523
- Moins-values de cession sur titres de placement	780	229
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 902	16 968
= Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Gains sur opérations de change	93 711	86 633
- Pertes sur opérations de change	565	827
= Résultat des opérations de change	93 147	85 806
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RESULTAT GLOBAL	189 127	71 263

ETAT B30 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	83 150	-33 255
Autres produits bancaires	198 834	91 081
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	9 252	27 271
Produits d'exploitation non bancaires	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 088
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 426
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-4 245	-14 637
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 283	25 342

ETAT B33- DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	381 045
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	139 947
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	236 198
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	284 795
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	105 374
. Résultat courant après impôts (=)	179 421

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

**ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE
AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	299 375	
. Bénéfice net	299 375	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	146 056	
1. Courantes	139 947	
- Impôt sur les sociétés	77 416	
- Pénalités	42	
- Amendes fiscales	62	
- Dons et subventions	376	
- Cadeaux et articles	1 134	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	521	
- Charges agences à imputer	-	
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	
- Dotation provision pour risques généraux	60 396	
- Provisions pour propre risque assureur	-	
2. Non courantes	6 109	
- Impôt de solidarité	6 109	
III - DEDUCTIONS FISCALES		236 198
1. Courantes		236 198
- Revenu du Portefeuille / Titres		55 581
- Reprise partielle provision pour investissement		-
- Provisions pour propre risque assureur		-
- Reprise provision eng sociaux		595
- Reprise provision pour risques généraux		180 022
2. Non courantes		-
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		-
TOTAL	445 431	236 198
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		209 233
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		209 233
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) ⁽¹⁾	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		209 233
. Bénéfice net fiscal (A - C)		209 233
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**ETAT B34 - DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	20 425	256 297	249 074	276 722
B. TVA à récupérer	11 785	85 919	84 410	97 704
. Sur charges	12 748	71 969	70 138	84 717
. Sur immobilisations	-963	13 950	14 272	12 987
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	8 640	170 378	164 663	14 355

ETAT C4- DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
I. DATATION

. Date de clôture⁽¹⁾ : 31 décembre 2013

. Date d'établissement des états de synthèse⁽²⁾ : 25 février 2014

⁽¹⁾ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{RE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	N E A N T
	. Défavorables

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 250 055	2 115 646
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 724 607	5 164 253
À vue	1 282 683	399 173
À terme	2 441 925	4 765 081
Créances sur la clientèle	34 439 456	34 042 871
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 311 362	11 107 866
Crédits à l'équipement	8 662 447	9 719 382
Crédits immobiliers	11 879 244	11 003 413
Autres crédits	1 586 403	2 212 210
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	5 561 621	3 804 518
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 769 673	3 012 436
Autres titres de créance	715 974	786 231
Titres de propriété	75 974	5 851
Autres actifs	97 118	107 404
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	289 015	256 006
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	123 613	117 765
Immobilisations corporelles	970 187	917 946
Total de l'Actif	47 455 672	46 526 408

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	1 184
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 107 239	1 158 714
À vue	125 252	161 742
À terme	981 987	996 972
Dépôts de la clientèle	33 914 340	33 681 206
Comptes à vue créditeurs	19 648 722	19 760 939
Comptes d'épargne	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme	5 536 214	5 729 494
Autres comptes créditeurs	1 162 489	1 082 950
Titres de créance émis	6 622 584	6 301 539
Titres de créance négociables	6 622 584	6 301 539
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	387 115	356 205
Provisions pour risques et charges	542 364	390 950
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 527 782	1 527 370
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	1 890 428	1 696 171
Capital	922 392	890 380
Actionnaires, Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	235 257	212 452
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	310 237
Total du Passif	47 455 672	46 526 408

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	10 265 455	8 802 571
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 975
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	3 675 726	2 908 569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 552	3 874 026
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 928 313	2 797 220
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 649
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
Produits sur titres de propriété	55 652	35 897
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	277 638	269 588
Autres produits bancaires	91 081	89 480
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	965 846	878 534
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	344 464	276 762
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
Produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaire		110
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 079 718	1 024 810
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	660 089	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 865	597 289
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 427	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 720	492 494
Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	2 503 943	2 402 256
- Intérêts et charges assimilés	841 511	776 841
MARGE D'INTERET	1 662 432	1 625 415
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
+ Commissions perçues	277 860	271 635
- Commissions servies	30 201	26 437
Marge sur commissions	247 659	245 199
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	108	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Résultat des opérations de change	85 805	80 554
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	71 263	80 433
+ Divers autres produits bancaires	57 224	39 184
- Diverses autres charges bancaires	76 111	71 545
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-138	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
- Autres charges d'exploitation non bancaire		110
- Charges générales d'exploitation	1 079 718	1 024 810
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	909 882	920 690
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-219 001	-385 671
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-139 523	-33 730
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
RESULTAT NON COURANT	-14 637	-8 795
- Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2012	31/12/2011
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 288	
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	112 286	17 145
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	3 457	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 702
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		110
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	541 331	439 893
- Bénéfices distribués	295 165	284 922
+ AUTOFINANCEMENT	246 166	154 971

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2012	Premier semestre 2012	Deuxième semestre 2011
1 452 272	1 476 041	1 400 293

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2012		Montants au 31/12/2011	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	209 043	22 879	239 696	29 064
Créances douteuses	114 455	51 015	574 517	252 388
Créances compromises	2 609 772	2 224 938	1 977 650	1 843 221
TOTAL	2 933 270	2 298 832	2 791 863	2 124 673

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2012

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NE ANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NE ANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NE ANT

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NE ANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NE ANT

ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	1 691 201	6 359	83 743	344 535	2 125 838	1 913 470
Valeurs reçues en pension	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
- au jour le jour	-	-	-	-	0	0
- à terme	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
Prêts de Trésorerie	-	800 000	350 000	-	1 150 000	1 374 660
- au jour le jour	-	800 000	-	-	800 000	100 000
- à terme	-	-	350 000	-	350 000	1 274 660
Prêts financiers	-	102 786	1 370 795	-	1 473 581	1 240 868
Autres créances	-	46 761	10 270	1 214	58 245	41 393
Intérêts courus à recevoir	-	71	7 932	2	8 005	15 042
Créances en souffrance	0	0	1	0	1	60
TOTAL	1 691 201	1 556 116	1 822 741	345 751	5 415 809	6 785 517

ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Credits de trésorerie	414 170	310	8 836 146	219 881	9 470 507	8 038 484
- Comptes à vue débiteurs	414 170	310	3 614 423	198 745	4 227 648	3 696 962
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 111 022	-	2 111 022	1 392 822
- Crédits à l'exportation	-	-	301 666	-	301 666	237 964
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 809 035	21 136	2 830 171	2 710 736
Crédits à la consommation	-	-	0	2 688 538	2 688 538	2 912 509
Crédits à l'équipement	2 789 249	-	5 683 558	8 000	8 480 807	9 553 400
Crédits immobiliers	-	-	1 421 432	10 411 563	11 832 995	10 959 754
Autres crédits	458 333	273 979	110 792	196	843 300	1 448 049
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	321 791	58 418	380 209	366 517
Créances en souffrance	-	-	363 228	379 871	743 099	764 157
- Créances pré-douteuses	-	-	13 320	172 843	186 163	210 633
- Créances douteuses	-	-	53 166	10 080	63 246	322 129
- Créances compromises	-	-	296 742	196 948	493 690	231 395
TOTAL	3 661 752	274 289	16 736 947	13 766 467	34 439 455	34 042 871

**TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2012
AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 885 446	2 764 742
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Produits d'exploitation non bancaire perçus	37 769	26 248
Charges d'exploitation bancaire versées	-970 693	-889 197
Charges d'exploitation non bancaire versées	-25 342	-15 821
Charges générales d'exploitation versées	-955 462	-904 707
Impôts sur les résultats versés	-230 556	-182 257
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	754 123	813 274
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 439 646	797 901
Créances sur la clientèle	-616 657	-2 333 868
Titres de transaction et de placement	-1 772 548	-1 483 070
Autres actifs	10 286	61 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-51 475	896 698
Dépôts de la clientèle	233 134	-53 506
Titres de créance émis	321 044	455 495
Autres passifs	30 913	43 665
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-405 657	-1 615 481
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	348 466	-802 207
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 738
Acquisition d'immobilisations financières	-33 147	-31 670
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-182 327	-185 986
Intérêts perçus	7 488	8 143
Dividendes perçus	55 652	35 897
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-152 128	-165 878
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	413	518 004
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-61 163	-56 284
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-60 750	461 720
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	135 588	-506 365
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 250 049	2 114 461

**ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE
D'EMETTEUR AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518
Bons du trésor et valeurs assimilées		4 754 957			4 754 957	3 007 262
Obligations						
Autres titres de créance	730 690				730 690	791 405
Titres de propriété			75 908	67	75 975	5 851
TOTAL	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518

**ETAT B4 : VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT
ET D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour- sement	Plus-values latentes	Moins- values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement	5 580 275	5 561 621	5 346 463		18 654	18 654
Bons du trésor Et valeurs assimilées	4 773 165	4 754 957	4 634 500		18 208	18 208
Obligations						
Autres titres de créance	730 888	730 690	711 963		198	198
Titres de propriété	76 222	75 974			248	248
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	5 580 275	5 561 621	5 346 463	-	18 654	18 654

ETAT B5 : DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	48 430	47 504
Sommes dues par l'Etat	24 153	18 544
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	2 786	3 162
Comptes clients de prestations non bancaires		103
Divers autres débiteurs	21 491	25 695
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 443	2 951
COMPTES DE REGULARISATION	45 245	56 949
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres	1 286	10
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 985	3 038
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	1 000	1 595
Produits à recevoir	5 142	3 867
Charges constatées d'avance	31 080	38 981
Autres comptes de régularisation	2 752	9 458
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	97 118	107 404

ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
Participations dans les entreprises liées						112 533	112 533	123 729	38 155	123 263
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/2012	2 006	129 KUSD	5 548	
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/2012	- 34 839	- 10 807	10 271	
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2012	12 918	1 669	2 000	
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	110 400	66,66%	78 281	78 281	31/12/2012	131 450	14 077	73 715	
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2012	9 529	8 072	4 920	
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2012	2 665	25 144	26 809	
Autres titres de participation et emplois assimilés				181 747	176 482		250 303	68 972	7 980	
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-					
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-					
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840		24 651	9 262	1 380	
Exp services Maroc	Soc financier	90 000	5,00%	4 500	4 500					
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000		225 652	59 710	6 600	
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	1 560	145					
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 530					
S.I.F.I.M. (Compte courant d'associé)	Immobilier			141 500	141 500					
Divers	-	-	-	12 296	10 967					
TOTAL				294 280	289 015		374 032	107 127	131 243	

ETAT B9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	394 428	73 017	40 620	426 825	276 657	26 572		303 229	17
- Droit au bail	28 036			28 036					28 036
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366 392	73 017	40 620	398 788	276 657	26 572		303 229	95 559
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Ecart de conversion								17	17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 514	227 964	80 036	1 840 443	774 590	97 685	-2 002	870 272	16
- Immeubles d'exploitation	751 967	46 972	22 342	776 596	217 401	23 611		241 012	535 585
Terrain d'exploitation	196 422	6 107		202 529					202 529
Immeubles d'exploitation, Bureaux	524 505	40 865	22 342	543 028	191 396	22 511		213 906	329 122
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	31 039			31 039	26 005	1 101		27 105	3 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	433 231	35 328	2 776	465 783	307 533	41 340	-2 002	346 871	118 913
Mobilier de bureau d'exploitation	94 986	5 816	1 434	99 369	73 967	7 706	-1 434	80 239	19 130
Matériel de bureau d'exploitation	9 314	11 805	778	20 341	6 046	1 538	-5	7 580	12 761
Matériel de bureau Telecom	46 320	3 248		49 568	30 351	4 942		35 293	14 275
Matériel Informatique	212 629	11 983		224 612	152 786	19 605		172 391	52 221
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 777	585	549	6 813	4 127	947	-549	4 525	2 288
Autres matériels d'exploitation	63 206	1 890	16	65 080	40 256	6 602	-16	46 842	18 238
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	466 622	144 308	54 918	556 012	225 554	30 639		256 193	299 819
- Immobilisations corporelles hors exploitation	40 694	1 356		42 051	24 102	2 094		26 197	15 854
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	28 488			28 488	18 292	1 274		19 566	8 922
Mobilier et matériel hors exploitation	4 011	607		4 618	3 384	207		3 591	1 027
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 196	749		8 945	2 426	614		3 040	5 905
- Ecart de conversion								16	16
TOTAL	2 086 943	300 981	120 656	2 267 267	1 051 247	124 256	-2 002	1 173 501	33

ETAT B9 Bis : PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou pertes de cession
A - Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
B - Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation						
Immeuble d'exploitation bureaux						
Immeuble d'exploitation logement de fonction						
Mobilier et matériel d'exploitation						
Mobilier de bureau d'exploitation	1 434	1 434		29	29	
Matériel de bureau d'exploitation	5	5				
Matériel de bureau Télécom						
Matériel informatique						
Matériel d'imprimerie						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	549	549		176	176	
Autres matériel d'exploitation						
Outils						
Matériel de sécurité	1	1				
Petit mobilier matériel et outillage						
Coffres forts	15	15		1	1	
Mobilier Hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation						
Agencement et aménagement						
TOTAL	2 004	2 004	-	206	206	-

ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	342	3 594	101 833	105 776	155 038
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie		974 039		4 565	978 604	989 188
- au jour le jour						
- à terme		974 039		4 565	978 604	989 188
Emprunts financiers	2 919				2 919	3 630
Autres dettes		156	19 493		19 649	10 648
Interêts courus à payer				297	297	1 394
TOTAL	2 926	974 537	23 087	106 695	1 107 245	1 159 898

ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2012 (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	223 273	47 266	4 647 695	14 586 167	19 504 401	19 760 940
Comptes d'épargne	0	0	0	7 566 915	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme		122 000	707 068	4 622 116	5 451 184	5 625 155
Autres comptes créditeurs	0	26	1 071 294	227 209	1 298 529	1 082 949
Intérêts courus à payer	0	0		93 310	93 310	104 339
TOTAL	223 273	169 292	6 426 057	27 095 717	33 914 339	33 681 206

ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant global	Dons		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	07/01/10	07/01/13	100	4,35%	INFINE	250 000			
certificats de dépôts	03/02/10	03/02/13	100	4,10%	INFINE	15 000			
Certificats de dépôts	18/02/11	18/02/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/13	100	4,25%	INFINE	110 000			
Certificats de dépôts	30/06/11	30/06/13	100	4,07%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	29/07/11	29/07/13	100	4,05%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/09/11	30/09/13	100	4,10%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/13	100	4,30%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100	4,20%	INFINE	30 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	31/05/12	31/05/14	100	4,20%	INFINE	600 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	18/07/12	17/07/13	100	4,00%	INFINE	330 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/08/12	28/08/13	100	4,00%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/09/12	20/09/13	100	4,25%	INFINE	334 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	60 000			
Certificats de dépôts	24/10/12	23/10/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	28/12/12	28/06/13	100	3,90%	INFINE	50 000			
TOTAL						6 498 300			

ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

AUTRES PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
CREDITEURS DIVERS	172 749	136 390
Sommes dues à l'Etat	87 098	48 419
Sommes dues aux organismes de prévoyance	24 044	22 303
Sommes diverses dues au personnel	0	0
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 906	3 746
Fournisseurs de biens et services	0	0
Divers autres créditeurs	57 701	61 922
COMPTES DE REGULARISATION	214 369	219 816
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		12 718
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	0
Résultats sur produits dérivés de couverture	0	0
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	211	1 572
Charges à payer	179 957	183 642
Produits constatés d'avance	12 648	10 340
Autres comptes de régularisation	21 553	11 544
TOTAL	387 115	356 205

ETAT B16 : DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevalet en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)	Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,83%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,45%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,50%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N, (2) éventuellement indéterminée, (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B14 : PROVISIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Provisions	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
Provisions déduites de l'actif, sur :	1 841 719	438 231	250 299	-344	2 029 308
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	1 833 382	418 976	246 626	-344	2 005 388
Titres de placement	3 209	16 968	1 523	0	18 654
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	2 288	2 150	0	5 266
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
Provisions inscrites au passif :	390 950	191 057	39 688	44	542 364
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	96 966	14 890	3 044	44	108 856
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	152 145	112 286	807	0	263 624
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	71 069	25 531	18 600	0	78 000
Provisions pour autres risques et charges	70 770	38 350	17 237		91 884
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 232 669	629 288	289 987	-300	2 571 672

ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement et de garantie donnés	10 265 456	8 802 570
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 976
Crédits documentaires import	851 805	717 693
Acceptations ou engagements de payer	437 119	759 560
Ouvertures de crédit confirmés	478 180	542 723
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	
Autres engagements de financement donnés	73	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 675 726	2 908 568
Crédits documentaires export confirmés	131 227	192 432
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Garanties de crédits données	18 055	10 340
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 526 444	2 705 796
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 553	3 874 026
Garanties de crédits données	639 741	582 894
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 780 963	2 665 897
Autres cautions et garanties données	1 401 849	625 235
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de financement et de garantie reçus	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	5 884 896	5 388 525
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	0	0
Garanties de crédits	0	0
Autres garanties reçues	0	0

ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	En cours 01/01/2012	Affectation du résultat	Autres variations	En cours 31/12/2012
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	86 528	2 510	0	89 038
Autres réserves	1 137 487	0		1 137 486
Primes d'émission, de fusion et d'apport	472 156		191 748	663 904
Capital	890 380		32 012	922 392
Capital appelé	890 380		32 012	922 392
Capital non appelé	0			0
Certificats d'investissement	0			0
Fonds de dotations	0			0
Actionnaires. Capital non versé	0			0
Report à nouveau (+/-)	212 452	22 804		235 257
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	284 923		0
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	-310 237	306 164	306 164
TOTAL	3 109 240	0	529 924	3 354 241

ETAT B20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Opérations de change à terme	2 018 934	1 888 217		
Devises à recevoir	350 828	277 800	-	-
Dirhams à livrer	358 933	92 643	-	-
Devises à livrer	643 314	856 563	-	-
Dirhams à recevoir	665 859	661 211	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 : VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregis- trant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enre- gistrant les dettes ou les enga- gements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 700		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	49 700		

**ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES
SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	D< 1 mois	1 mois<D < 3 mois	3 mois<D < 1 an	1 an <D < 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 146	396 295	32 754	1 123 313	227 219	2 526 727
Créances sur la clientèle	3 514 507	3 055 442	3 119 909	5 131 478	13 697 566	28 518 902
Titres de créance	1 695 230	276 630	2 355 047	1 055 631		5 382 538
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	5 956 883	3 728 367	5 507 710	7 310 422	13 924 785	36 428 167
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	905 059	89 045	87 508	2 919		1 084 531
Dettes envers la clientèle	1 135 849	1 509 593	2 753 609	59 205		5 458 256
Titres de créance émis	250 000	225 000	2 424 000	3 599 300		6 498 300
Emprunts subordonnés					1 500 000	1 500 000
TOTAL	2 290 908	1 823 638	5 265 117	3 661 424	1 500 000	14 541 087

**ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF
ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF :	2 057 758	1 885 258
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sde des chèques postaux	48 744	33 145
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	452 649	252 245
Créances sur la clientèle	1 539 658	1 581 602
Titres de transaction, de placement et d'investissement	0	0
Autres actifs	3 745	5 017
Titres de participation et emplois assimilés	7 283	7 392
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 679	5 857
PASSIF :	2 057 758	1 885 258
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 091 010	1 114 922
Dépôts de la clientèle	354 271	279 324
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	612 478	491 012
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés :	1 318 958	1 576 620
Engagements reçus :	1 031 009	1 221 575

ETAT B25 : MARGE D'INTERETS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
INTERETS PERCUS	2 503 943	2 402 255
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
INTERETS SERVIS	841 511	776 840
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	344 464	276 762
MARGE D'INTERETS	1 662 432	1 625 415

ETAT B26 : PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
TITRES DE PLACEMENT	0	0
TITRES DE PARTICIPATION	8 195	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	47 457	35 897
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	0	0
EMPLOIS ASSIMILES	0	0
TOTAL	55 652	35 897

ETAT B27 : COMMISSIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2012	31/12/2011
COMMISSIONS PERCUES :	277 860	271 635
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	77 613	73 920
sur opérations de change	223	2 048
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 190	7 263
sur moyens de paiement	108 190	102 571
sur activités de conseil et d'assistance	5 078	3 922
sur ventes de produits d'assurances	7 569	6 141
sur autres prestations de service	70 997	75 770
COMMISSIONS VERSEES :	30 201	26 437
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	0	0
sur opérations de change	3 715	2 588
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 668	1 520
sur moyens de paiement	24 807	22 319
sur activités de conseil et d'assistance	0	0
sur ventes de produits d'assurances	0	0
sur autres prestations de service	10	10
MARGE SUR COMMISSIONS	247 659	245 199

**ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011
+ Gains sur titres de transaction	108	0
- Pertes sur titres de transaction	0	0
= Résultat des opérations sur titres de transaction	108	0
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	1 023	760
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	1 523	1 241
- Moins-values de cession sur titres de placement	229	9
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	16 968	2 113
= Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Gains sur opérations de change	86 633	82 144
- Pertes sur opérations de change	827	1 590
= Résultat des opérations de change	85 806	80 554
+ Gains sur produits dérivés	0	0
- Pertes sur produits dérivés	0	0
= Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
= RESULTAT GLOBAL	71 263	80 433

**ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	124 257	120 103
TOTAL	1 079 719	1 024 809

**ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2012
AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	- 33 255	-12 214
Autres produits bancaires	91 081	89 480
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	27 271	26 814
Produits d'exploitation non bancaires	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaires	0	110
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	660 088	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	433 865	597 290
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 426	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-14 637	-8 795
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821

**ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES
IMPOTS AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	551 358
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	136 210
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	51 676
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	635 892
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	235 280
. Résultat courant après impôts (=)	316 078
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

**ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	9 837	261 410	250 822	20 425
B. TVA à récupérer	11 153	108 806	108 174	11 785
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	-1 024	18 746	18 685	-963
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-1 316	152 604	142 648	8 640

ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT ET FISCAL AU 31/12/2012
 (En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	306 164	
. Bénéfice net	306 164	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	366 766	
1- Courantes	366 766	
- Impôt sur les sociétés	230 556	
- Pénalités	65	
- Amendes fiscales	348	
- Dons et subventions	3 629	
- Cadeaux et articles	1 554	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	386	
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	10 978	
- Dotation provision pour risques généraux	111 479	
- Prov pour propre risque assureur		
- impôt de solidarité	7 771	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		51 676
1- Courantes		51 676
- Revenu du Portefeuille / Titres		51 176
- Reprise partielle provision pour investissement		
- Prov pour propre risque assureur		500
2- Non courantes		
- Reprise provision pour risques généraux		
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisations		
TOTAL	672 930	51 676
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		624 541
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		624 541
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		624 541
. Bénéfice net fiscal (A - C)		624 541
	OU	
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION		
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012		
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 22 mars 2013		
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice		
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.		
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE		
Dates	Indications des événements	
	. Favorables	
	NEANT	
	. Défavorables	

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2011

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 115 646	2 620 949
Créances sur les établissements de crédit et assimilées	5 164 253	5 962 154
. A vue	399 173	190 641
. A terme	4 765 081	5 771 513
Créances sur la clientèle	34 042 871	32 099 457
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 107 866	9 343 145
. Crédits à l'équipement	9 719 382	9 766 855
. Crédits immobiliers	11 003 413	10 358 188
. Autres crédits	2 212 210	2 631 269
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	3 804 518	2 322 320
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 012 436	1 746 799
. Autres titres de créance	786 231	569 875
. Titres de propriété	5 851	5 646
Autres actifs	107 404	168 609
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	258 008	224 335
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	117 765	110 611
Immobilisations corporelles	917 948	859 399
Total de l'Actif	46 526 408	44 367 834

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 184	123
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 158 714	262 016
. A vue	161 742	152 494
. A terme	996 972	109 522
Depôts de la clientèle	33 681 208	33 734 712
. Comptes à vue créditeurs	19 760 939	19 061 775
. Comptes d'épargne	7 107 823	6 458 006
. Dépôts à terme	5 729 494	6 897 855
. Autres comptes créditeurs	1 082 950	1 317 077
Titres de créance émis	6 301 539	5 846 045
. Titres de créance négociables	6 301 539	5 846 045
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	358 205	312 540
Provisions pour risques et charges	390 950	347 738
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 527 370	1 009 368
Ecart de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	1 696 171	1 349 727
Capital	890 380	865 282
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Rapport à nouveau (+/-)	212 452	279 478
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	360 808
Total du Passif	46 526 408	44 367 834

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'Exploitation Bancaire	2 797 220	2 742 596
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	208 649	193 316
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 105 347	2 045 742
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	88 280	91 311
Produits sur titres de propriété	35 897	31 437
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	269 588	287 114
Autres produits bancaires	89 480	93 676
Charges d'Exploitation Bancaire	878 534	880 114
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	23 690	22 377
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	476 388	443 250
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	276 762	321 360
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	101 694	93 127
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
Produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
Charges d'exploitation non bancaire	110	-
Charges Générales d'Exploitation	1 024 810	944 439
Charges de personnel	558 448	521 961
Impôts et taxes	19 973	16 428
Charges externes	310 522	281 354
Autres charges générales d'exploitation	15 763	19 232
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	120 103	105 463
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	687 361	801 398
Dotations aux provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	597 289	683 142
Pertes sur créances irrécouvrables	27 497	72 296
Autres dotations aux provisions	62 574	45 960
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	267 960	406 487
Reprises de provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	224 849	288 180
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Autres reprises de provisions	28 845	98 211
Résultat Courant	501 289	537 380
Produits non courants	7 026	14 189
Charges non courantes	15 821	18 840
Résultat avant Impôts	492 494	532 729
Impôts sur les résultats	182 257	171 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	310 237	360 808

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2011	31/12/2010
+ Intérêts et produits assimilés	2 402 256	2 330 369
- Intérêts et charges assimilées	776 841	786 986
Marge d'intérêt	1 625 415	1 543 382
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	271 635	287 149
- Commissions servies	26 437	24 823
Marge sur commissions	245 199	262 327
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+ Résultat des opérations de change	-121	3 193
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	80 554	82 420
Résultat des opérations de marché	80 433	85 613
+ Divers autres produits bancaires	39 184	37 771
- Diverses autres charges bancaires	71 545	66 611
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-75
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
- Autres charges d'exploitation non bancaire	110	-
- Charges générales d'exploitation	1 024 810	944 439
Résultat Brut d'Exploitation	920 690	932 216
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-385 671	-447 161
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-33 730	52 325
Résultat Courant	501 289	537 380
Résultat Non Courant	-8 795	-4 651
- Impôts sur les résultats	182 257	171 921
Résultat Net de l'exercice	310 237	360 808

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 764 742	2 715 399
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Produits d'exploitation non bancaire perçus	26 248	28 048
Charges d'exploitation bancaire versées	-889 197	-895 395
Charges d'exploitation non bancaire versées	-15 821	-18 779
Charges générales d'exploitation versées	-904 707	-838 976
Impôts sur les résultats versés	-182 257	-171 921
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	813 274	838 473
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	797 901	-1 594 668
Créances sur la clientèle	-2 333 868	-307 861
Titres de transaction et de placement	-1 483 070	-325 855
Autres actifs	61 204	-57 831
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	896 698	-488 591
Dépôts de la clientèle	-53 506	3 036 357
Titres de créance émis	455 495	-286 420
Autres passifs	43 665	-14 379
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 615 481	-39 248
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-802 207	799 225
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 738	508
Acquisition d'immobilisations financières	-31 670	-10 146
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-185 986	-275 756
Intérêts perçus	8 143	8 779
Dividendes perçus	35 897	31 213
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-165 878	-245 402
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	518 004	171
Emission d'actions	-	221 191
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-56 284	-250 145
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	461 720	-28 783
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-506 365	525 040
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	8 802 571	8 519 347
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	4 577
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 019 975	1 906 957
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 908 569	3 085 115
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 874 026	3 522 699
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 389 649	6 032 524
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 389 649	6 032 524
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2011	Premier semestre 2011	Deuxième semestre 2010
1 400 233	1 380 927	1 380 487

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2011		Montants au 31/12/2010	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	239 696	29 064	207 593	25 663
Créances douteuses	574 517	252 388	549 685	133 527
Créances compromises	1 977 650	1 843 221	1 647 265	1 569 207
TOTAL	2 791 863	2 124 673	2 404 542	1 728 397

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2011

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2011

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	1 621 263	14 644	126 538	151 025	1 913 470	2 375 655
Valeurs reçues en pension	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
Prêts de trésorerie	-	500 000	785 000	89 660	1 374 660	2 135 026
- au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	-
- à terme	-	400 000	785 000	89 660	1 274 660	2 135 026
Prêts financiers	-	139 237	1 101 571	-	1 240 808	1 127 354
Autres créances	-	32 479	7 280	1 634	41 393	41 849
Intérêts courus à recevoir	-	2 198	12 795	49	15 042	13 973
Créances en souffrance	-	-	51	9	60	14
TOTAL	1 621 263	2 888 642	2 033 235	242 377	6 785 517	8 152 132

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	447 018	-	7 297 003	294 463	8 038 484	6 238 715
Comptes à vue débiteurs	447 018	-	2 993 233	256 711	3 696 962	3 398 605
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 392 822	-	1 392 822	1 060 126
Crédits à l'exportation	-	-	237 964	-	237 964	154 114
Autres crédits de trésorerie	-	-	2 672 984	37 752	2 710 736	1 623 870
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 912 509	2 912 509	2 953 498
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 796 941	-	6 748 089	8 370	9 553 400	9 617 703
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 162 528	9 797 228	10 959 754	10 319 116
AUTRES CREDITS	1 083 333	328 002	34 531	2 183	1 448 049	1 867 862
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	307 234	59 283	366 517	341 182
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	325 596	438 560	764 157	763 311
Créances pré-douteuses	-	-	3 264	207 368	210 633	181 888
Créances douteuses	-	-	256 895	65 244	322 139	415 882
Créances compromises	-	-	65 447	165 948	231 395	165 541
TOTAL	4 327 292	328 002	15 874 879	13 512 586	34 042 871	32 099 457

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèses de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				102 268	102 268				95 357
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/11	1 880 USD	36 USD	-
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/11	-24 032	-10 800	10 271
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/11	13 250	2 100	3 900
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	95 000	66,66%	68 014	68 014	31/12/11	117 075	16 155	68 786
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/11	9 657	8 128	5 400
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/11	27 358	25 856	7 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				158 867	153 740		223 154	55 548	4 260
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-		-	-	-
Holding Sincomar	Soc Participation	300	27,97%	21	-		-	-	-
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 128	1 840
Exp services Maroc	Soc Financier	90 000	5,00%	4 500	4 500		-	-	-
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	31/12/10	195 402	48 147	2 420
Maroc Telecom	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 551	1 551	31/12/10	-1 913	-1 727	-
S.I.F.M (Compte courant d'associé)	Immobilier	-	-	123 000	123 000		-	-	-
Divers	-	-	-	12 445	11 839		-	-	-
TOTAL				259 132	256 005				99 617

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	361 322	58 828	25 722	384 428	250 683	25 974	-	276 657	-5	117 766
- Droit au bail	27 036	1 000	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	334 286	57 828	25 722	366 392	250 683	25 974	-	276 657	-	89 735
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	-5
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 599 802	229 102	136 390	1 692 514	740 482	94 129	-60 021	774 580	-	917 948
- Immeubles d'exploitation	685 097	39 871	6 007	718 961	199 740	23 636	-5 976	217 401	-	501 560
. Terrain d'exploitation	187 711	8 711	-	196 422	-	-	-	-	-	196 422
. Immeubles d'exploitation. Bureau	460 340	31 160	-	491 499	169 271	22 125	-	191 396	-	300 104
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 046	-	6 007	31 039	30 469	1 511	-5 976	26 005	-	5 035
- Mobilier et matériel d'exploitation	448 519	40 511	55 798	433 231	322 583	38 694	-53 744	307 533	-	125 698
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 532	7 010	5 556	94 986	72 110	7 410	-5 554	73 967	-	21 019
. Matériel de bureau d'exploitation	10 020	2 836	3 543	9 314	7 051	485	-1 490	6 046	-	3 267
. Matériel de bureau Télécom	47 618	4 309	5 607	46 320	31 489	4 469	-5 607	30 351	-	15 969
. Matériel informatique	233 891	18 268	39 530	212 629	172 584	19 732	-39 530	152 786	-	59 843
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 009	1 474	705	6 777	4 355	478	-705	4 127	-	2 650
. Autres matériels d'exploitation	57 449	6 614	857	63 206	34 993	6 119	-857	40 256	-	22 950
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	427 073	148 909	74 354	499 628	195 969	29 655	-71	225 554	-	274 074
- Immobilisations corporelles hors exploitation	39 114	1 811	230	40 694	22 189	2 143	-230	24 102	-	16 592
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	16 887	1 406	-	18 292	-	10 195
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 964	277	230	4 011	3 416	198	-230	3 384	-	627
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 662	1 534	-	8 196	1 887	539	-	2 426	-	5 770
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	21	21
TOTAL	1 961 124	287 931	162 112	2 086 943	991 165	120 103	-60 021	1 051 247	16	1 035 711

ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110
Immeuble d'exploitation	6 007	5 978	31	7 366	7 335	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	6 007	5 976	31	7 366	7 335	-
Mobilier et matériel d'exploitation	53 977	53 974	3	369	367	1
Mobilier de bureau d'exploitation	5 556	5 554	2	58	57	1
Matériel de bureau d'exploitation	1 491	1 490	1	10	9	-
Matériel de bureau Télécom	5 607	5 607	-	-	-	-
Matériel informatique	39 530	39 530	-	77	77	-
Matériel d'imprimerie	49	49	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	706	706	-	223	223	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outillage	28	28	-	-	-	-
Matériel de sécurité	100	100	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	178	178	-	1	1	-
Coffres forts	502	502	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	230	230	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	183	71	112	3	-	109
Agencement et aménagement	183	71	112	3	-	109
TOTAL	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	1 184	686	9 976	143 192	155 038	117 370
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	876 205	-	112 983	989 188	131 588
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	876 205	-	112 983	989 188	131 588
EMPRUNTS FINANCIERS	3 616	-	14	-	3 630	4 304
AUTRES DETTES	-	2 492	7 888	268	10 648	8 862
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	1 394	1 394	15
TOTAL	4 800	879 383	17 878	257 837	1 159 898	262 139

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	554 750	62 950	4 480 070	14 663 130	19 760 940	19 061 775
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	7 107 823	7 107 823	6 458 006
DEPOTS A TERME	20 000	300 000	576 314	4 728 841	5 625 155	6 772 397
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	916	996 685	85 348	1 082 949	1 317 076
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	104 339	104 339	125 458
TOTAL	574 750	363 906	6 053 069	26 689 481	33 681 205	33 734 712

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 477 890	583 235	219 406	-	1 841 719
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 470 425	581 122	218 165	-	1 833 382
Titres de placement	2 337	2 113	1 241	-	3 209
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	-	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	347 738	78 742	35 528	-1	390 960
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	87 483	16 167	6 684	-	96 966
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	135 000	17 145	-	-	152 145
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	57 173	28 648	14 751	-	71 069
Provisions pour autres risques et charges	68 082	16 782	14 083	-1	70 770
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 825 628	661 977	254 934	-1	2 232 669

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances et des engagements par signature donnée couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2011	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 16 mars 2012	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables
	N E A N T
	. Défavorables

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION


BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social 1 035 848 200

Siège Social : 48-58 boulevard Mohammed V- Casablanca

RC Casablanca 28 717

Règlement optionnel du Dividende Crédit Du Maroc de l'exercice 2013
Je/nous soussigné(s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
Signataire (s) & Fonction (s) :	

Disposant :

Du compte Titres numéro :

Du compte Espèces numéro :

Auprès de mon (notre) établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2014.
- Etre propriétaire de actions Crédit du Maroc coupon 2013 attaché d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune intégralement libérée.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende (soit 22,9 dirhams déduction faite des retenues légales) en actions.
- Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende est fixé à 525 dhs. Il a été calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 03 mars 2014 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au dirham inférieur.
- En souscrivant à hauteur de actions Crédit du Maroc nouvelles de valeur nominale de 100 dhs chacune
 - a) pour compléter ma souscription, je procède à un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle soit la somme de dhs (3)
par le débit de mon (notre) compte n°
 - b) à recevoir un versement en espèce de dhs (4)
par le crédit de mon (notre) compte n°

A....., le.....2014

Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle

(4) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant un versement en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

FORMULAIRE A RETOURNER A VOTRE AGENCE COMPLET ET SIGNE AVANT LE 18/09/2014 A 14H
(SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTER POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)
Avertissement du CDVM

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Casablanca, Maroc
14 Mai 2013
Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Melina Skouridou, CFA/Limassol	357.25.586.586
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	[2]12-09	[2]12-08	Moyenne
Total Actif (en millions de MAD)	47 799,5	46 876,4	44 722,3	42 160,5	38 274,8	[3]5,7
Total Actif (en millions d'USD)	5 650,2	5 469,0	5 359,5	5 342,0	4 732,5	[3]4,5
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de MAD)	3 453,6	3 173,5	2 908,8	2 581,8	2 386,9	[3]9,7
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions d'USD)	408,2	370,2	348,6	327,1	295,1	[3]8,4
Marge nette d'intérêts (%)	3,6	3,8	3,8	3,7	3,8	[4]3,7
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif (%)	-2,2	-2,1	-6,2	1,1	-4,5	[4]-2,8
Dépôts de base /Encours brut moyen des prêts (%)	86,9	92,9	96,7	94,2	108,5	[4]95,8
Coefficient d'exploitation (%)	50,9	49,6	46,5	48,2	49,3	[4]48,9
Prêts douteux / Encours brut des prêts (%)	8,4	8,3	7,6	5,4	5,0	[4]6,9
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	52,1	56,1	55,4	45,0	40,0	[4]49,7

Source : Moody's

[1] Tous les chiffres et ratios ont été soumis aux ajustements standard de Moody's ; [2] «Bâle I»; IFRS ; [3] TMVA (Taux moyen de variation annuelle) d'après les périodes de reporting IFRS ; [4] Le calcul moyen se fonde sur les périodes de reporting IFRS

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHÈSE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CdM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfices que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Indicateurs reflétant une mauvaise qualité des actifs encore appelée à se dégrader
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Dépôts : une source de financement majeure que nous estimons plus stable
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un affaiblissement des capacités de soutien de la société mère à CdM en cas de nécessité.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2012, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts.

CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,27 % en décembre 2011 et 5,37 % en décembre 2009 à 8,44 % en décembre 2012. La couverture des créances douteuses s'est améliorée, les réserves pour créances douteuses ayant augmenté pour s'établir à 79,1 % des prêts non productifs en décembre 2012 (malgré une baisse de 10,5 % des coûts du crédit en 2012) contre 71,9 % au 31 décembre 2011.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous anticipons, malgré une certaine amélioration du ratio des fonds propres sur l'actif total à 7,4 % en décembre 2012, contre 7,0% au 31 décembre 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Le résultat net de la banque au titre de l'exercice 2012 ressort à 353,6 millions de MAD -en progression de 5,1% par rapport à 2011 - soit une faible rentabilité des actifs à 0,74 %. La croissance du résultat est principalement imputable à l'appréciation du marché et à la baisse des coûts du crédit, le produit net d'intérêts étant resté inchangé. CdM conserve une marge nette d'intérêts relativement élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette a également été affectée par l'évolution de 4,5 % des charges d'exploitation (le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 50,9 %, en décembre 2012, contre 49,6 % au 31 décembre 2011). L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a, en septembre 2012, réduit de 200 points de base supplémentaires le montant des réserves obligatoires, ce taux s'établissant précédemment à 6 %. Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 21,7 % en décembre 2012.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 71 % de l'actif en décembre 2012. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105% en décembre 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 14 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM.

Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« *Bank Financial Strength Ratings* » ou BFSR)

Les notations Moody's de solidité financière des banques (BFSR) représentent l'opinion de Moody's sur la solidité financière et la qualité de crédit intrinsèques d'une banque et font, de ce fait, abstraction de certains risques de crédit et éléments de soutien extérieurs que prennent en compte les notations de dépôts bancaires (« *Bank Deposit Ratings* ») de Moody's. Les BFSR ne prennent en considération ni la probabilité que la banque reçoive effectivement ce soutien, ni les risques provenant de décisions prises au niveau des autorités souveraines qui pourraient remettre en question la capacité d'une banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises étrangères. Parmi les éléments pris en compte lors de l'attribution de notations BFSR de solidité financière figurent des éléments spécifiques aux banques, tels que les fondamentaux financiers, la valeur d'enseigne (« *franchise value* »), le niveau de diversification des métiers et des actifs. Même si les BFSR font abstraction des facteurs externes déjà évoqués, elles prennent néanmoins en considération d'autres facteurs de risque propres à l'environnement dans lequel opère l'établissement, qu'il s'agisse du dynamisme et des perspectives économiques futures, de la structure et de la fragilité relative du secteur financier, ou encore de la qualité du cadre réglementaire et prudentiel.

Notation de dépôts bancaires (« *Bank Deposit Ratings* ») en monnaie locale

Les notations de dépôts, qui constituent une opinion sur le risque de crédit relatif, intègrent les notations BFSR ainsi que l'opinion de Moody's relative à un éventuel soutien extérieur. Les notations Moody's de dépôts bancaires **sont plus spécifiquement une opinion sur** la capacité d'une banque à honorer en temps voulu ses engagements auprès des déposants. Elles visent, dès lors, à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de sa clientèle, à savoir : la solidité financière intrinsèque de la banque, le risque souverain de transfert (pour les dépôts en devises étrangères) et les facteurs de soutien externe, implicite et explicite. Si les notations de dépôts bancaires ne tiennent pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elles reconnaissent néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Conformément à la méthodologie utilisée dans l'analyse Moody's de défaut conjoint (« *Joint Default Analysis* » ou JDA), la notation de dépôts bancaires en monnaie locale repose sur la prise en compte de facteurs de soutien externes dans l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque concernée. Dans le calcul de la notation de dépôts bancaires en monnaie locale d'une banque, la méthodologie JDA intègre également la notation du soutien extérieur, sous forme de plafond-pays pour les dépôts en monnaie locale, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de crise et le degré de dépendance entre la notation de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« *National Scale Ratings* »)

Les notations sur échelle nationale sont principalement destinées à être utilisées par les investisseurs domestiques. Elles ne sauraient être comparées aux notations sur échelle internationale de Moody's ; elles portent plutôt sur le risque de crédit relatif dans un pays donné. La notation Aaa sur échelle nationale de Moody's indique que l'émetteur ou l'émission concernés présentent la meilleure qualité de crédit et la plus faible probabilité de perte de crédit par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent par conséquent les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non en fonction du risque de défaut absolu. Les notations sur échelle nationale excluent les risques systémiques ; elles ne tiennent pas compte de la perte attendue liée aux événements systémiques susceptibles d'affecter tous les émetteurs, même ceux qui se voient attribuer la notation la plus élevée sur échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

Grille d'évaluation (« scorecard ») Moody's de la solidité financière des banques (BFSR)

Le modèle Moody's d'évaluation de la solidité financière d'une banque (voir « scorecard » ci-dessous) est un outil stratégique permettant aux analystes de Moody's d'apprécier la solidité d'une banque selon une méthode cohérente d'un établissement et d'une région à l'autre. Les résultats du modèle et les notations individuelles font l'objet d'un débat en comité de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions propres à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Notation globale	Tendance
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne (« Franchise Value »)						D-	En progrès
Part de marché et viabilité				x			
Diversification géographique					x		
Stabilité des résultats				x			
Diversification des résultats [2]							
Facteur : Positionnement risque						E+	En progrès
Gouvernance d'entreprise [2]				x			
- Actionnariat et complexité de l'organisation				x			
- Risque lié à un individu dont le rôle est considéré comme essentiel							
- Risques liés aux délits d'initié et parties liées							
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale		x					
- Fréquence et respect des délais				x			
- Qualité de l'information financière					x		
Concentration des risques de crédit					x		
- Concentration emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle		x					
Gestion de la liquidité			x				
Appétit pour le risque de marché		x					

Facteur : Conditions d'exploitation						D	En repli
Stabilité économique		x					
Intégrité et corruption			x				
Système juridique				x			
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C+	
PPI / Actifs moyens pondérés du risque (RWA)- «Bâle I»		3,00%					
Résultat net / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»			1,00%				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif		-3,50%					
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : Adéquation des fonds propres						B+	
Ratio Tier 1 (%) - (« Bâle I »)		9,00%					
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires/ Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»	7,40%						
Facteur : Efficience						B	
Coefficient d'exploitation		49,01%					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Prêts douteux / Encours brut des prêts				8,12%			
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses)					54,55%		
Note la plus basse des facteurs financiers combinés (9 %)						E+	
Reconsidération de la solvabilité						Neutre	

Notation BFSR globale		D	
Notation BCA globale		ba2	
Notation BFSR attribuée		D-	
Notation BCA attribuée		ba3	

[1] – Les tirets en regard d'un facteur ou d'un sous-facteur particulier indiquent que la note se fonde sur des informations non publiées.

[2] – Un espace laissé en blanc sous Diversification des résultats ou Gouvernance d'entreprise correspond à un risque neutre.

2013 Moody's Investors Service, Inc et/ou ses donneurs de licences et sociétés affiliées (ensemble dénommés « MOODY'S »). Tous droits réservés.

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Analyse crédit – 14 Novembre 2013
Casablanca, Maroc

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Evaluation	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	357.25.586.586
Constantinos Kypreos/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454

Indicateurs Clés
Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]16-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	[2]12-09	Moyenne
Total de l'actif (en millions de MAD)	49.361,8	47.799,5	46.876,4	44.722,3	42.160,5	[3]4,0
Total de l'actif (en millions de USD)	5.767,1	5.650,2	5.469,0	5.359,5	5.342,0	[3]1,9
Fonds propres corporels (en millions de MAD)	3.344,0	3.453,6	3.173,5	2.908,8	2.581,8	[3]6,7
Fonds propres corporels (en millions de USD)	390,7	408,2	370,2	348,6	327,1	[3]4,5
Marge d'intérêt nette (%)	3,3	3,6	3,8	3,8	3,7	[4]3,7
Résultat avant provisionnement / Actifs moyens pondérés des risques (%)	2,6	--	--	--	--	[5]2,6
Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques (%)	0,9	--	--	--	--	[5]0,9
(Fonds d'investissement - Actifs liquides) / Total de l'actif (%)	-0,3	-2,2	-2,1	-6,2	1,1	[4]-1,9
Dépôts de base / Créances brutes moyennes (%)	93,1	86,9	92,9	96,7	94,2	[4]92,8
Capitaux propres tangibles / Actifs moyens pondérés des risques (%)	8,5	--	--	--	--	[5]8,5
Coefficient d'exploitation (%)	50,8	50,9	49,6	46,5	48,2	[4]49,2
Dépôts de base / Créances brutes (%)	10,3	8,4	8,3	7,6	5,4	[4]8,0
Créances douteuses / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	64,1	52,6	56,1	55,4	45,0	[4]54,7

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's [2] Bâle I ; IFRS [3] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS [4] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne [5] Les exercices soumis à Bâle I et aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), ce qui intègre un relèvement de trois crans par rapport à l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (ba3). Ce relèvement de trois crans reflète notre évaluation de la combinaison du soutien de sa maison-mère française, Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 stable, D/ba2/baa2 stable), et du soutien systémique. La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Les notations intrinsèques D-/ba3 de CdM reflètent principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de Crédit Agricole, et (2) une dégradation des résultats financiers du CdM, notamment de la qualité de ses actifs et un matelas de fonds propres encore faible.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir
- Faible capacité d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Le CdM est principalement financé par les dépôts, qui constituent une source de financement jugée plus stable par Moody's
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En juin 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 78 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en juin 2013. La couverture des créances douteuses s'est dégradée, les réserves pour créances douteuses ayant baissé pour s'établir à 69,11 % des prêts non productifs en juin 2013 contre 79,1 % au 31 décembre 2012.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

L'annonce par CdM d'augmentation de capital de 442 millions de dirhams est accueillie favorablement par Moody's. La période de souscription s'est achevée le 31 octobre. Bien que les résultats ne soient pas encore divulgués, cette opération devrait être un succès compte tenu de la pleine participation de l'actionnaire principal révélée par l'équipe dirigeante. Cette augmentation de capital améliorera légèrement le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque qui passera de 7,4 % en décembre 2012 à 7,9 % en juin 2013 (au pro-rata des résultats financiers). Selon nos estimations, l'augmentation de capital va contribuer à renforcer le ratio Tier 1 de la banque à 9,5 % (soit un niveau légèrement supérieur au nouveau taux minimum de 9 % en vigueur à compter de juin 2013). Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Pour le premier semestre 2013, CdM a affiché un résultat net de 183,5 millions de dirhams, en baisse de 3,0 % en glissement annuel, générant ainsi un faible rendement de l'actif de 0,74 %. La baisse des résultats est imputable à une diminution des revenus nets d'intérêts et de commissions, en dépit de solides gains liés au marché et d'une baisse des coûts du crédit. L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque, permettant ainsi de couvrir de nouvelles défaillances et de constituer des provisions.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGÉONS PLUS STABLE

Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 17,7 % en juin 2013 (décembre 2012 : 21,7 %).

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en juin 2013. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en juin 2013. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 12 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (*Joint Default Analysis*)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (*National Scale Ratings*)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si

une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Score total	Evolution
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne						D-	Amélioration
Parts de marché et viabilité				X			
Diversification géographique					X		
Stabilité des bénéfices				X			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement par rapport au risque						E+	Amélioration
Gouvernance de la banque [2]				X			
-Complexité de l'actionnariat et de l'organisation				X			
- Risque homme-clé							
- Risque d'initié et de partie liée							
Contrôles et gestion du risque				X			
- Gestion du risque				X			
- Contrôles			X				
Transparence de l'information financière				X			
- Comparabilité globale		X					
- Fréquence et information en temps voulu				X			
- Qualité de l'information financière					X		
Concentration des risques de crédit					X		
- Concentration des emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			X				
Gestion de la liquidité				X			
Appétence pour le risque de marché			X				
Facteur : Environnement opérationnel						D	En baisse
Stabilité économique			X				
Intégrité et corruption				X			
Système judiciaire					X		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C+	
Résultat avant provision. / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I		2,90 %					
Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I			1,00 %				

Facteur : Liquidité						C	
(Fonds d'investissement – Actifs liquides) / Total de l'actif		-3,50 %					
Gestion de la liquidité				X			
Facteur : Capitaux réglementaires						B+	
Ratio fonds propres durs Tier 1 (%) - Bâle I							
Capital ordinaire corporel / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I	8,20 %	8,50 %					
Facteur : Efficience						B	
Coefficient d'exploitation		49,01 %					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Créances douteuses / Créances brutes				8,12 %			
Créances douteuses / (Fonds propres + Provisions pour pertes sur créances)					54,55 %		
Note combinée la plus faible(9 %)						E+	
Test insolvabilité économique						Neutre	
Note globale de solidité financière de la banque						D	
Note globale de l'évaluation de base du crédit						ba2	
Notation intrinsèque BFSR solidité financière						D-	
Évaluation de base du crédit intrinsèque						ba3	

[1] - Les tirets indiqués pour un facteur ou sous-facteur donné signifient que le score est fondé sur des informations qui ne sont pas dans le public.

[2] - Un score vierge pour la diversification des bénéfices ou la gouvernance de la banque signifie que le risque est neutre.